Le seul journal français de la Saskatchewan.

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

ADMINISTRATION ET REDACTION:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone 2961

ABONNEMENT :

Un an,	Canada	$2.00
" "	Etats-Unis	$2.50
" "	Europe	$5.00

U. LANGLOIS, O.M.I. Rédacteur — J.-E. MORRIER, Administrateur

16ème Année — 2-705 — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 2 mars 1927 — No. 51

Les quinze ans de l'A.C.F.C. seront marqués par la plus belle convention.

Le 15ème ANNIVERSAIRE De L'A.C.F.C.

Il y eut quinze ans lundi dernier, (28 février,) quatre cent cinquante Franco-canadiens, soucieux de léguer à leurs descendants l'héritage ancestral de civilisation catholique et française que la haine persécutrice d'une part et la marée montante de l'immigration étrangère d'autre part menaçaient d'engloutir, se réunissaient dans la petite ville de Duck Lake pour jeter les bases d'une association qui, à sa naissance, fut baptisée du nom de Société du Parler Français en Saskatchewan. Ce nom devait se changer quelques années plus tard—lors de l'incorporation légale de la Société, si je ne me trompe — en celui d'Association Catholique Franco-Canadienne.

LE REVEIL D'UNE RACE

Cette réunion des 27 et 28 février 1912 dépassait les cadres d'un simple congrès ordinaire; ce fut le réveil de toute une race qui crie au monde son droit de vivre. Rien ne le prouve mieux que les sacrifices admirables que s'imposèrent d'intrépides patriotes pour assister à cette grande fête de famille. Des distances de *cent, deux cents, quatre cents* milles furent parcourues en chemin de fer et occasionnèrent des dépenses considérables. *Vingt-cinq, trente, quarante* milles en voiture n'arrêtèrent pas l'enthousiasme des centres français qui avoisinaient la région de Duck Lake. "Dussé-je m'y rendre à pied, écrivait un brave, j'irai." Quand on est capable de tels sacrifices c'est que l'idéal national n'est pas encore éteint; c'est que, non seulement la tête, mais le corps tout entier de la race vibre au souffle généreux des mêmes initiatives et des mêmes émotions. Jamais peuple ne donna spectacle plus frappant d'unité dans les principes directeurs de sa vie, dans les aspirations les plus profondes de son âme et les convictions les plus vives de sa volonté Jamais non plus il ne manifesta une telle foi en ses chefs, un tel respect pour leurs directives.

LE DOIGT DE DIEU ETAIT LA

Il fallait certes que Dieu lui-même se fut chargé de cette oeuvre pour qu'elle atteignit du premier coup des résultats si consolants et si féconds en espérances.

Il fallait que ce Congrès fut voulu du bon Dieu pour conduire dans un modeste village des représentants nombreux de toutes les parties de la Saskatchewan, venus de si loin pour travailler, dans un esprit d'union et de charité, au maintien d'une cause qui leur est mille fois plus chère que la vie: le maintien de leur foi et de leur langue.

Il fallait que l'association dont on jetait en ce moment les bases, fut animée du souffle divin pour avoir poursuivi pendant quinze ans l'oeuvre de régénération nationale dont nous sommes fiers aujourd'hui.

Quelle audace, ou plutôt, quelle témérité de la part des instigateurs de ce mouvement! N'allait-il pas être noyé dans son berceau par la vague de fanatisme que soulevait en ce moment la haine orangiste? N'étions-nous pas à la veille des tristes événements du Keewatin? Nos ennemis, après nous avoir dépouillés de la plus grande partie de nos droits, ne manifestaient-ils pas, en s'attaquant aux écoles séparées de ce territoire, leur intention évidente d'anéantir tout ce qui est catholique et français?

Ces sombres pressentiments n'entrèrent pas en ligne de compte dans les desseins de Dieu. L'Association fut fondée, elle a vécu, elle a produit des fruits propres à enorgueillir les plus optimistes.

ACTIONS DE GRACE

Aussi, nos actions de grâces les plus vives doivent-elles, en ce quinzième anniversaire, monter vers Dieu qui tient tous les coeurs dans sa main et daigne se servir des instruments les plus humbles pour la réalisation de ses adorables desseins; vers Dieu qui depuis des siècles ne cesse de répéter qu'Il entend continuer — *malgré tout et malgré tous* — sur cette terre d'Amérique, le "gesta Dei per Francos".

Après Dieu, n'oublions pas les promoteurs tant laïques qu'ecclésiastiques de ce mouvement salutaire, en particulier Nosseigneurs Mathieu et Charlebois qui daignèrent l'encourager de leur présence, le soutenir, le bénir. N'oublions pas surtout, je dirai, celui qui fut l'âme de l'organisation, le fondateur béni de l'A. C. F. C., et qui par son journal né de la veille, *Le Patriote*, par ses démarches fatigantes, sa correspondance volumineuse, ses nuits sans sommeil sut faire de ces assises nationarles auxquelles il avait consacré toute l'énergie de sa jeunesse sacerdotale, un véritable succès.

Et comment rappeler le souvenir du Rédacteur du *Patriote* d'alors, sans y joindre celui de cet humble curé de campagne, ouvrier infatigable de la première heure qui à l'ombre de son presbytère consacra à la cause nationale ses loisirs, ses biens, tout son coeur.

Nos félicitations et celles de toute la race vont encore en ce jour, aux comités généraux qui depuis quinze ans se transmettent les uns aux autres le même esprit de solidarité; aux chefs régionaux zélés et aux comités locaux actifs pour qui le seul patriotisme vrai est celui qui commande des actes et ne compte point sa tâche achevée aussi longtemps qu'il y a des dangers à prévenir, des pertes à réparer, des devoirs nationaux à remplir et de nouvelles victoires à préparer; aux humbles combattants: instituteurs et institutrices qui sont sur la brèche du matin au soir et s'efforcent de tirer parti d'une situation délicate, désavantageuse et pénible et préfèrent l'accomplissement de leur devoir aux félicitations mielleuses d'un anglicisateur zélé.

A tous ceux-là et à tous ceux qui depuis quinze ans lui prêtent l'appui de leur dévouement et de leur sympathie, la Saskatchewan française doit aujourd'hui son plus profond merci du coeur.

N'ALLONS PAS NOUS ENDORMIR

On ne le dira jamais assez, le réveil français de ces quinze dernières années et les résultats déjà obtenus sont l'oeuvre de l'A.C.F.C., l'oeuvre de ses fondateurs, de ses chefs; et nous ne saurions jamais trop les en remercier. Il ne faut pas croire cependant que nous pouvons désormais nous croiser les bras et envisager l'avenir avec calme et certitude de la victoire définitive. Cette victoire sera le prix d'une lutte de tous les jours, *d'un combat jusqu'à la fin*.

La vie, dit-on, est un perpétuel recommencement. La vie pour nous, Franco-canadiens, doit être plus qu'un recommencement: elle doit être une ascension. Il faut que de jour en jour l'âme nationale prenne davantage conscience d'elle-même, qu'elle grandisse en vigueur, en fierté et compénètre de plus en plus la génération montante.

N'allons donc pas nous arrêter, nous endormir sur un premier monticule, contrefort de toute une chaîne de montagnes. L'ennemi de tout bien ne désarme jamais; sachons lui tenir tête bravement. Par leur courage à toute épreuve, nos prédécesseurs nous obtinrent quelques parcelles de libertés; à leur exemple, et sans nous laisser déprimer par les critiques malveillantes des apathiques, qui pour excuser leur béate quiétude n'ont que des parles de blâme à l'adresse de ceux qui s'exposent aux coups, sachons en réclamer la pleine et entière jouissance.

Debout! donc, dirai-je à tous les Franco-canadiens en ce quinzième anniversaire. Debout! et à l'oeuvre pour conserver à la foi divine et à la patrie française nos foyers et nos écoles; pour transmettre à nos descendants le dépôt sacré que nous ont légué nos ancêtres.

O. Allard, O. M. I.

LES NOUVELLES — CHEZ NOUS ET AILLEURS

Les Activités de l'A.C.F.C.

LA CONVENTION DE REGINA

D'après des nouvelles que nous recevons du secrétaire, l'Association des Canadiens-Français du Manitoba, sera représentée à notre Convention par le Révérend Frère Joseph, principal de l'Académie Provencher de St-Boniface, et membre du comité exécutif de l'Association.

CERCLE PAROISSIAL DE SAINT- HUBERT

Une fois de plus St-Hubert continue le travail. Son comité paroissial vient de reformer ses cadres pour l'année 1927. Et le choix des élus est certainement une garantie qu'il va se faire ici du bon travail cette année.

Le dimanche, 20 février, à l'issue de la Grand'messe, se tenait, à la Salle paroissiale une assemblée générale des Franco-Canadiens. Dans l'absence du Président de 1927, Monsieur F. Dunand, le Révérend Père Fallourd, curé de St-Hubert, et Chef de la Région de St-Hubert, présida l'assemblée. En quelques mots il fait ressortir le magnifique travail accompli par l'Association depuis la dernière Convention générale de 1925. Il n'a pas de peine à démontrer que jamais l'A.C.F.C. ne s'était montrée plus vivante, plus agissante et n'avait remporté de succès aussi importants et aussi tangibles.

Il est donc de plus en plus de notre devoir de nous montrer à son exemple, aussi vivants et aussi agissants que possible, afin de seconder les efforts des chefs de l'A.C.F.C.

Si la région de St-Hubert n'a pas paru, en 1926, aussi vivante qu'on aurait pu le désirer, la faute n'en est pas principalement au Comité paroissial de St-Hubert; elle doit être rejetée plutôt sur le compte des autres parties de la Région qui n'ont pas secondé nos efforts et n ont pas suivi notre exemple. Au moins, nous avions un comité organisé et nous avons trouvé le moyen de nous mettre parfaitement en règle pour la question des cotisations. En tout cas, c'est bien arrêté, en 1927, quand même il devrait marcher tout seul dans toute la Région, St-Hubert marchera. Et c'est même déjà commencé.

Les huit membres de notre comité paroissial sont élus, et dimanche prochain nous aurons, comme tout le monde, notre Président, un Vice-Président et un secrétaire-trésorier. Voici les noms des huit membres élus de notre comité : MM. Paul Mullie, François Dunand, Omer Raiwet, Joseph Saive. Victor Boutin, Joseph Brûlé, Victor Beauregard et Emile Gatin.

Nous avons même choisi aussi nos délégués pour la prochaine Convention de Régina. Ce sont: MM. François Dunand, Maurice Boutin, François Jordens et Arthur Dumonceaux. Le Révérend Père B. Fallourd, étant déjà délégué officiel pour l'arrondissement scolaire de St-Hubert, nous voilà avec cinq délégués.

L'assemblée a été heureuse d'apprendre que, en plus des trois commissaires Franco-canadiens de l'école de St-Hubert, MM. François Jordens, Maurice Boutin et le Révérend Père Fallourd, trois des nôtres, aux dernières élections de janvier, ont réussi à s'infiltrer dans les commissions scolaires des arrondissements voisins. Ce sont : MM. Joseph Couronné, à Beynes, Omer Raiwet à St-John et Arthur Dumonceaux à Golden Plain. Et cependant, dans chacun de ces arrondissements scolaires, les nôtres sont loin d'être en majorité. Voilà du bon travail. C'est une avance qu'il faudra tâcher de maintenir, en attendant qu'il soit possible de faire au moins un pas de plus. Communiqué.

CERCLE PAROISSIAL DE PONTEIX

Le 13 février, le Cercle de Ponteix tenait son assemblée annuelle pour le renouvellement de son Comité paroissial; les Messieurs suivants furent élus pour l'année 1927: MM. J.-O.-K. Laflamme, Henri Stringer, Thomas Binette, Henri Bonneville, Edgar Bédard, Antonio Cantin, Napoléon Carrignan et Willie Carrignan. On fit également le choix des délégués qui représenteront le Cercle à la Convention.

La page des enfants

UNE ERREUR

Plusieurs nous ont déjà fait savoir combien ils appréciaient l'amélioration apportée au journal par la *Page des Enfants*. Nous les en remercions de tout coeur; rien ne pouvait mieux nous dédommager des sacrifices, pécuniaires et autres consentis à cette occasion que d'apprendre l'intérêt suscité par cette nouvelle rubrique dans tous les foyers français de la province.

De fait ce n'est plus une seule page, c'est un supplément de quatre pages que le "Patriote" consacre à nos chers enfants et il le fait avec un extrême plaisir sachant bien que l'unique moyen d'assurer notre survivance c'est de conquérir et l'esprit et le coeur de la génération qui monte.

Une erreur

Nous regrettons beaucoup — et nous en demandons bien pardon à la chère Tante Présentine — qu'il se son glisse une erreur, une erreur assez grave, dans la dixième page de notre dernier numéro. C'est au sujet des charades pour le concours de février. Ce n'est pas avec un . . mais avec un "S" qu'il faut essayer de former des mots nouveaux à la question I du présent concours. Que nos petits amis en prennent note et que nombreux ils s'inscrivent sur la liste des prix à gagner.

Le programme de construction du C. N. dans la Saskatchewan

Ottawa. — Environ 50 pour cent du programme de construction sur le réseau du National pour les trois années à venir, regarde la Saskatchewan. Le programme du Pacifique aussi, favorise cette province. Les embranchements en perspective sont les suivants: Willowbrook, direction nord, 22 milles, $616,000; Weyburn à Radville, 22 milles, $570,000; Sturgis à Peesane, 100 milles, $3,395,000.; Peesane, direction nord, 19 milles, $579,000; Shellbrook, ou près de Parkside, direction ouest, 37 milles, $1,200,000; Turtleford, du mille 67 dans la direction Est 35 milles, $1,130,000; Kindersley à Glidden, 18 milles, $640,000; Spruce Lake, direction ouest, 29 milles, $990,000; enfin Hudson Bay Jonction raccordement avec la ligne Sturgis-Peesane, 32 milles, $1,088,000.

L'hon. Charles Dunning, ministre des chemins de fer, a présenté un programme de construction de 470.2 milles de voie ferrée dans les trois années prochaines. Ces embranchements sont divisés en 3 groupes:

1) Lignes qui offrent des avantages économiques ou facilitent la circulation des trains sur le réseau.

2) Embranchements de colonisation, de développement général pour alimenter les lignes principales.

3) Un embranchement qui reliera la voie de la Baie d'Hudson avec les lignes du sud du C.N. D'ici au 31 août 1930, le Canadien National dépensera pour ces divers travaux $19,120,000.

Mgr Turquetil au radio

Montréal. — Samedi dernier Mgr Alfred Turquetil, O.M.I., préfet apostolique de la Baie d'Hudson, parlait au poste de radio de KDKA, à Pittsburg. Il envoyait à ses missionnaires, dont quelques-uns n ont de relations avec le reste du monde qu'une fois par an, des nouvelles de leurs familles et certains renseignements qu'il désirait leur faire parvenir.

C'était la première fois qu'on entendait la langue esquimaude au radio, car Mgr adressa aussi quelques paroles à ses ouailles. Il parla cinq minutes en français, cinq minutes en anglais et dix minutes en esquimau.

La "Westinghouse en offrant gracieusement ses postes émetteurs d'une incomparable puissance, à tous ceux qui veulent communiquer avec les habitants du Pôle Nord rend ainsi aux missionnaires canadiens-français des services signalés.

Le cardinal Perosi dangereusement malade

Rome, Le Cardinal Carlo Perosi consulteur du Saint Office est tombé lundi dans le coma. C'est une rechute à une forte attaque d'influenza. Deux autres cardinaux, le Cardinal De Lai et le Cardinal Gasquet, sont aussi dangereusement atteints.

Le Pacifique Canadien rejette la décision des arbitres

Montréal. - Le Pacifique Canadien a rejeté la recommandation de la majorité du bureau d'arbitrage chargé de régler le différend entre la compagnie et 5,000 de ses employés. Le bureau avait recommandé une augmentation de salaire de quatre sous de l'heure.

Les hommes demandaient dix sous de l'heure de plus pour ceux payés à l'heure, et pour les autres une augmentation de $20.40 par mois.

Fondation d'une province française chez les Franciscains

Montréal.—Les RR. PP. Franciscains ont tenu leur premier chapitre provincial depuis l'érection canonique de leur Ordre en province séparée sous le nom de "Province française du Canada" le 22 janvier dernier.

Le R. P. Ambroise Leblanc est nommé supérieur provincial, le R. P. Jean-Joseph Deguire est nommé assistant provincial ou custode, et les RR. PP. Martin, Eustache, Georges-Albert et Ferdinand sont nommés définiteurs et conseillers du supérieur provincial.

La province du Canada, érigée canoniquement par patente de Rome, en date du 22 janvier, comprend huit couvents et deux résidences. Depuis 1923, elle formait un commissariat dépendant de Rome, tandis qu'avant cette date elle faisait partie de la Province de St-Pierre de France. Il y a trente ans que le premier couvent a été érigé à Montréal.

Les couvents qui composent la province canadienne sont les couvents de la rue Dorchester et de Rosemont, à Montréal, ceux de Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Sorel, Tobique, N.B., et North Edmonton, Alberta. Les deux résidences sont à Ottawa et Vancouver.

La province canadienne compte 372 religieux, dont 116 prêtres, 90 frères convers et 66 étudiants.

A propos d'une récente condamnation

(par Un Sauvage)

Dernièrement, à la grande joie de quelques-uns, à la surprise douloureuse de beaucoup d'autres, le Saint Siège a solennellement condamné le journal royaliste "L'Action Française" de Paris.

J'avoue que j'ai été parmi ceux qui ont été douloureusement surpris. Non pas que je crusse ce journal, et surtout ses deux principaux directeurs, absolument indemnes au point de vue du dogme et de la morale. Sous ce rapport ils ont certainement beaucoup à corriger dans plusieurs de leurs ouvrages. Je n'ai donc point été tenté de trouver la condamnation injuste. Ce qui m'a surpris, c'est que ce soit ce journal qui ait été le premier frappé. Car, parmi ses plus acharnés accusateurs, il y en a tant qui n'ont point rendu à l'Eglise les services qu'il a rendus, et qui, plus que lui, ont à se reprocher les mêmes fautes et les mêmes erreurs pour lesquelles il a été condamné.

Ce qu'il leur reste à faire

Et maintenant, que vont faire les rédacteurs et les directeurs du dit journal, avec lesquels je ne peux m'empêcher de sympathiser. Evidemment, bons catholiques comme ils sont pour la plupart, et "amis de la vérité avant tout", comme s'intitule noblement celui d'entre eux qui n'a pas le bonheur de posséder la foi, il ne leur reste qu'une chose à faire: se soumettre. Se soumettre absolument, sans réticences et sans restrictions. La résistance au Saint-Siège serait, de leur part, le reniement de leur conduite et de leur doctrine fondamentale depuis plus de vingt ans. Et, qu'il ne soit pas question pour eux du trop fameux "silence respectueux" des Jansénistes du XVIIième siècle. Au point de vue chrétien, cela ne libérerait pas leur conscience, et, au point de vue simplement humain, cela ne serait pas digne d'eux.

Car, si, avant la sentence définitive du Pontife Suprême, on pouvait épiloguer sur le plus ou moins bien fondé des accusations formulées contre eux; depuis que Rome a parlé, la cause est finie: il n'y a plus qu'à se soumettre. Le Souverain Pontife, en sa qualité de chef suprême de l'Eglise, a solennellement déclaré qu'il y avait chez eux des erreurs dangereuses pour la foi de leurs adhérents; et que, ces erreurs, il les condamnait. C'est donc que ces erreurs se trouvent chez eux. Et comme tout catholique doit condamner ce que le Pape condamne, ils doivent être les premiers à les condamner eux-mêmes.

Cette condamnation est un service rendu

"Veritas liberabit vos", dit l'Ecriture. Cette condamnation est donc un véritable service rendu, en premier lieu, à eux-mêmes et à leur cause. Car, quand on a la responsabilité d'une oeuvre aussi importante que celle qu'ils ont entreprise, une erreur est toujours dangereuse pour le succès de cette oeuvre; et celui qui la signale, rend un véritable service à l'ouvrier qui s'engagerait dans une fausse manoeuvre.

Je sais bien que ceux qui les ont accusés et dénoncés les premiers étaient loin d'avoir des intentions ambsolument pures. C'étaient, pour la plupart, d'anciens sillonistes, plus ou moins repentis; et qui ne pardonnaient pas l'appui et le support que les gens de l'Action Française avaient donnés à la condamnation dont Pie X les avait frappés eux-mêmes. Plus tard, se sont joints à eux les démocrates chrétiens, dont le but était d'enrayer les progrès de la propagande royaliste. L'amour de la religion ne semble pas entrer pour une grande part dans les motifs déterminants de leur action. Il faut bien le reconnaître. Mais, pour en revenir à notre comparaison de tout à l'heure, qu'importent les motifs de celui qui vous signale une erreur; si en la signalant, il vous la fait éviter? Il vous aura rendu service, bien que son intention puisse avoir été de vous nuire.

Motifs déterminants et infaillibilité pontificale

On a dit aussi que, parmi les prélats entourant immédiatement le Souverain Pontife, plusieurs étaient d'opinions politiques opposées aux idées de l'*Action Française;* et que ce sont ces prélats qui, pour satisfaire leurs rancunes politiques, ont poussé à la condamnation. C'est possible, bien que nous n'en sachions rien. Car, enfin, ces prélats, de quelque science et de quelque qualités morales qu'ils soient doués, ne sont point infaillibles: ils restent hommes, soumis aux passions et aux errements humains. Mais si cette influence, que nous voulons admettre plus politique que religieuse, plus humaine que divine, a pu avoir une certaine part dans les premiers avertissements et les premiers reproches du Pape; elle n'a pu influer en rien sur la sentence définitive que le Suprême Pontife a portée, non comme représentant d'une école ou d'une opinion humaine, mais comme Vicaire de St-Pierre, parlant au nom de Jésus-Christ même.

Les ennemis de l'Eglise ont même dit que ce qui avait déterminé l'action du Pape lui-même, ce n'était point l'intérêt de l'Eglise ni l'amour de la vérité; mais des motifs purement politiques, hostiles à l'*Action Française*, et fort peu amicaux pour la France elle-même. Et, de toute évidence, ceci est une atroce calomnie. Pie XI n'est point Benoit IX; et, dans le gouvernement de l'Eglise, il ne se laisse point diriger par les contingences de la politique humaine.

Mais, supposons même qu'il en soit ainsi, supposons que les motifs qui ont déterminé le Pape à prononcer sa sentence contre l'*Action Française* soient uniquement de vues politiques; supposons même qu'en agissant ainsi, il ait été personnellement très coupable, cela n'enlèverait aucune valeur à la vérité et au bien fondé de la sentence. Car, si le Pape n'est point impeccable, et si ses opinions personnelles peuvent être erronées, il est infaillible lorsqu'il parle comme chef de l'Eglise Universelle; et, quels que puissent être les motifs humains qui l'ont porté à rendre sa sentence, celle-ci, prononcée *ex-Cathedra*, n'en est pas moins l'oracle de l'Esprit-Saint lui-même. Or, dans le cas de l'*Action Française*, la sentence du Pape est un acte *ex Cathedra* ou il n'y en a pas.

Cette doctrine fait sans doute sourire de pitié nos protestants et nos libre-penseurs, qui sont si *infailliblement* fixés dans leurs incohérences et leurs contradictions, qu'ils regardent comme ridicules ceux qui voudraient les en faire sortir. Mais, pour un catholique, qui veut rester tel, elle n'est pas discutable. C'est une vérité qui a toujours été admise dans l'Eglise catholique, et qui est de foi définie depuis le Concile du Vatican. Elle est d'ailleurs confirmée par toute l'histoire des Papes, depuis St. Pierre jusqu'à nos jours.

Un exemple historique

Tout à l'heure, le nom de Benoit IX est venu sous notre plume. S'il

(Suite à la page 2)

La Politique

Le Parlement à Ottawa

Le débat sur le budget se continue. — La convention conservatrice aura lieu à Winnipeg le 11 octobre

Ottawa.—Deux grands événements politiques ont rempli cette semaines. Le débat sur le budget, qui dure encore, prendra fin mardi, avec le vote de la chambre sur l'amendement Coote et sur la motion principale, le budget lui-même. Puis le caucus conservateur où le lieu et la date de la convention nationale de ce parti ont été arrêtés.

L'amendement Coote est arrivé comme par surprise. Les conservateurs, qui ont eu l'occasion de présenter un amendement, n'avaient pas cru devoir se prévaloir de cet avantage. Quand M. Coote, Fermier-Uni de l'Alberta, a présenté le sien, personne ne pensait à cette surprise.

Voici le texte de l'amendement Coote, secondé par M. Heaps.

Tout en reconnaissant qu'il est désirable de faire certaines des modifications mineures proposées, la Chambre regrette que le budget déposé par l'honorable ministres des Finances ne contienne aucune disposition efficace tendant à diminuer la vie chère, en tant que cette cherté vient d'un tarif de protection;

Que le budget accuse un éloignement accentué du principe de l'impôt direct et visible, basé sur la faculté de payer;

Et de plus qu'aucun effort systématique n'est tenté pour diminuer notre dette nationale, dont l'intérêt absorbe une si forte proportion des revenus de la Puissance."

Le budget ne contient aucun changement tarifaire, et c'est ce qui a provoqué cet amendement. Les autres dispositions principales du budget: réduction de 10 pour cent dans l'impôt sur le revenu, de 25 pour cent dans les taxes de vente, de 25 pour cent dans les droits d'accise sur les allumettes, suppression presque totale de l'impôt du timbre, en particulier suppression du timbre sur le chèque de dix dollars et moins et timbre de deux sous sur les chèques supérieurs à cette dénomination, quelle qu'en soit la valeur, ont été généralement très bien acceptées. C'est ce qui ressort des différents discours du budget prononcés jusqu'à présent.

Le plus important de cette série de discours est certainement celui de M. Henri Bourassa, prononcé jeudi dernier. M. Bourassa aurait préféré ne pas voir réduire l'impôt sur le revenu, mais voir cet impôt mieux distribué. Aujourd'hui il y a des pères de familles nombreuses qui en pâtissent énormément, parce qu'elle frappe un manufacturier dont les revenus sont de $3,000 ou moins même s'il est père de plusieurs enfants. Le grand principe de M. Bourassa est celui-ci: les dettes de guerre devraient se payer à même les revenus des taxes de guerre, et il importe de ne pas réduire ces taxes de guerre trop vite, pour que nos fils et nos petits fils comprennent, quand ils auront à la payer, l'énormité de la bêtise que nous avons faite en prenant part inutilement dans une guerre qui "ne nous concernait pas plus que le Groenland."

"Quant à l'amendement de l'honorable député de McLeod, je ne peux l'appuyer de mon vote bien que je partage absolument les opinions exprimées par mon honorable ami, dans son discours, et par le député de Grey-Sud. Et c'est parce que dans le premier paragraphe, on ment pour n'avoir pas modifié le trouve une censure du gouvernetarif de cette session. Nous avons consenti unanimement, durant la dernière session, à soumettre le tarif à une commission d'enquête. Je garde sur ce sujet la même attitude que j'ai adoptée sur un autre sujet, il y a quelques jours. La Chambre, dans sa sagesse, a cru bon de créer un corps spécial pour recueillir des informations et des renseignements afin de nous permettre de traiter du tarif d'une manière satisfaisante et avec minimum de connaissances.

En somme le budget Robb est si bien vu qu'il réunira les suffrages non seulement des libéraux, mais

(Suite à la page 2)

À Ottawa

(Suite de la 1ère page)

aussi des libéraux-progressistes, des indépendants, et même des conservateurs.

L'autre événement de la semaine est la réunion des conservateurs à Ottawa. Après cette réunion on annonça que la convention nationale conservatrice aurait lieu à Winnipeg, le 11 octobre prochain. Plusieurs centaines de délégués y seront invités.

Voici la déclaration officielle du parti conservateur, émise aussitôt après cette assemblée, et qui contient *tous les détail qu'il importe de connaître* dans cette affaire.

—:*:—

La Convention conservatrice se tiendra à Winnipeg

Ottawa. — La convention nationale du parti conservateur se tiendra à Winnipeg le 11 octobre prochain. Au nombre des délégués seront: les conservateurs du Conseil privé, du Sénat, de la Chambre des Communes, et les candidats conservateurs aux dernières élections fédérales. De plus chaque circonscription électorale est invitée à élire quatre délégués et quatre substituts-délégués. Toute organisation ou association conservatrice provinciale pourra ajouter aux délégués plus haut mentionnés, d'autres délégués généraux, hommes ou femmes, dans les proportions suivantes: Ontario et Québec, 15 chacun; Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique, 7 chacun; Ile du Prince-Edouard, 3.

Un comité a été nommé pour voir aux détails de l'organisation de cette convention.

—:*:—

Le choix de Winnipeg s'est fait contre la province de Québec

Montréal. — Le choix de la ville de Winnipeg comme lieu de réunion de la convention nationale conservatrice du 11 octobre prochain soulève dans toute la province de Québec des commentaires plus ou moins aimables. On sait que les conservateurs de chez nous étaient opposés au choix de cette ville. On prévoit en conséquence que l'aile québecoise de la prochaine convention conservatrice sera peu nombreuse, que tous les délégués nommés et choisis ne se rendront pas, et qu'ainsi la convention sera manquée en tant qu'il s'agira du Québec.

Les organisateurs conservateurs de notre province vont tenter de remédier à ce choix en organisant soigneusement le voyage de leurs délégués. Mais ils ne sont pas certains de réussir. Alors ils seraient incapables de faire sentir leur influence comme ils le voulaient et leurs préparatifs, sans être inutiles, seraient fort compromis.

Est-ce aussi que les grands chefs conservateurs de la coulisse ont précisément voulu cet amoindrissement possible de l'influence du Québec en choisissant Winnipeg? Ce n'est pas impossible. On sait que M. Bob Rogers était dans la capitale depuis quelques jours et que c'est lui qui a manoeuvré pour que Winnipeg soit choisi. L'idée de fond, c'est que le parti conservateur doit tourner les yeux sur l'Ouest pour y voir le terrain où il tentera ses prochains efforts. M. Guthrie, dans un discours prononcés à Toronto, a dit quelques mots en ce sens. Il y voyait là-bas les meilleures chances de succès pour son parti.

En un mot, il semble que les conservateurs, par leur décision d'aujourd'hui, veulent éviter les embarras d'une délégation québecoise forte et puissamment organisée, et faire des mamours à l'ouest.

—:*:—

La Marine de guerre canadienne

Ottawa. — M. Black, député conservateur du Yukon, a demandé au gouvernement de quels vaisseaux se compose la marine de guerre canadienne et où se trouvent ces vaisseaux.

Le ministre de la défense nationale a répondu que notre marine de guerre se compose de six unités, deux destroyers: le "Patriote" et le "Patrician", et quatre balayeurs de mines: le "Thiepval", l'"Armentières", le "Ypres", et le "Festubert".

Il y a un destroyeur à Halifax et un autre à Esquimalt, en Colombie-Britannique. Deux balayeurs de mines sont à Halifax et les deux autres à Esquimalt.

—:*:—

Les libéraux jetteraient-ils les progressistes par dessus bord

Ottawa. — "Les libéraux vont-ils jeter les progressistes par dessus bord", telle est la question que l'on se pose à la suite de la manière agressive, belliqueuse même, dont M. Dunning vient de répliquer à quelques critiques de MM. Glen et Garland sur la politique tarifaire du gouvernement.

Les libéraux se sentant assez forts vont sans doute essayer d'écraser entre eux et les conservateurs se troisième parti encombrant.

—:*:—

À Régina

Chacune des obligations de la Coopérative pourrait valoir $155.78

Régina. — La Saskatchewan Cooperative Elevator a vendu l'an dernier son système d'élévateurs à la Cie d'élévateurs du Cartel. Il s'agit maintenant de diviser la somme provenant de cette vente entre les actionnaires de la Coop. Ceux-ci d'après la loi sont tous supposés être des agriculteurs et ne pas posséder plus de 20 actions chacun.

Dès le début, c.-à-d. depuis 1911, les actions valaient $50. chacune, mais l'acheteur ne versait que $7.50 comptant; le reste de la valeur devait être couvert par des versements annuels pris sur les recettes de la compagnie; ainsi les actionnaires de 1911 se trouvent maintenant à avoir payé $42., tandis que ceux de 1926 n'ont déboursé que $7.50, car chaque année on continua de vendre des actions et toujours au même prix initial.

Cependant le fonds de réserve et les profits de la compagnie augmentaient graduellement et cet argent ajouté à la somme de la vente des élévateurs doit être partagé entre les actionnaires. C'est cette loi de liquidation qui occupe maintenant la législature, et que le gouvernement ne veut pas adopter avant que la proposition acceptée par le cabinet n'ait été soumise aux délégués de la défunte Saskatchewan Cooperative Elevator. Ceux-ci doivent se réunir à Régina la semaine prochaine.

Le gouvernement veut une loi de liquidation spéciale pour la Coop., parce que la compagnie a été incorporée par une loi spéciale et parce que trop de ses actionnaires perdraient de l'argent si la liquidation se faisait d'après la loi ordinaire. Aussi presque aucun des actionnaires ne connaissait la valeur réelle des obligations qu'il avait en mains. Quelques spéculateurs seulement et des gens plus avertis, surtout en ces dernières années, étaient au fait de la plus value des actions. Ils se sont rendus auprès d'un grand nombre d'actionnaires, fermiers dans la dèche par suite de mauvaises récoltes, et ont payé $20, $30, $40, pour des actions qui valaient bien davantage, mais dont les détenteurs étaient heureux de se défaire pour un montant supérieur à celui qu'ils avaient payé. Actuellement les actions rapporteront au delà de $150. chacune et ce sont les actionnaires du début obligés plus tard de vendre leurs actions que le gouvernements veut protéger.

Celui-ci propose de diviser l'actif de la compagnie au pro rata de la valeur payée sur les actions jusqu'au 31 juillet 1926. D'après ce plan l'actionnaire de 1911 recevrait au pro rata des $42. payés sur chacune de ses actions, $155.78 pour chacune d'elles; ainsi de suite, jusqu'à l'actionnaire de 1926 qui toucherait $27.87 pour les $7.50 déboursés.

Ceux qui ont acheté ces actions à des prix bien inférieurs à ceux-ci ont sans doute droit à leur argent; mais les premiers détenteurs des actions ont aussi droit à la plus value de ces actions. Pour la recouvrer le premier détenteur pourra avoir recours à la loi et le gouvernement veut l'y autoriser; ou bien le détenteur actuel — et c'est ce qui devrait arriver dans la majorité des cas — n'aurait qu'à aller trouver le premier possesseur et lui dire: "Donne-moi mes $20, $30, ou $40, selon le montant payé, et je te rends ton titre qui vaut bien davantage."

Le parti progressiste se désagrège

Régina. — Nous rapportions la semaine dernière le passage de MM. G. Cockburn député de Redberry et Chs Agar député de Saskatoon, tous deux progressistes, des rangs de l'opposition à ceux du gouvernement. Ils ont dit qu'ils suivraient M. Gardiner aussi longtemps que celui-ci resterait l'ami du cartel.

L'exemple des deux transfuges a été imité par d'autres. Tout d'abord le président de l'Association progressiste de Redberry a approuvé la conduite de M. Cockburn; puis M. Cunning, député progressiste de Gravelbourg de 1921 à 1925, et S. Bingham, ex-député progressiste de Wilkie, ont aussi endossé l'attitude de M. Cockburn et renoncé publiquement au progressisme.

On comprend dans ces conditions de quel oeil les transfuges sont vus *par leur ancien chef le Dr. Tran.* Celui-ci lut à la législature un télégramme de protestation venant de quelques progressistes de Redberry, mais M. Cockburn lança *un défit* à n'importe quel député progressiste *de lui faire une lutte victorieuse* dans son comté et montra une liasse d'adhésions venant de ses électeurs.

Moose-Jaw s'objecte

Régina. — Pendant que dans toute la Saskatchewan les citoyens se réjouissent du projet gouvernemental d'accroître le nombre des exemptions de la taxe sur le revenu, la ville de Moose-Jaw, elle, s'objecte et proteste auprès de l'hon. T. C. Davis, ministre des affaires *municipales. Si la mesure proposée devient loi, la taxe municipale* sur le revenu tombera dans cette ville de $15,000 à $4,000. Moose-Jaw dit que les taxes dans les villes, *à cause de la position financière* de ces dernières, devraient être augmentées et non diminuées.

Le gouvernement de la Saskatchewan revient à la charge

Régina. — Une résolution demandant au gouvernement fédéral de remettre au plus tôt à la Saskatchewan ses ressources naturelles a été adoptée unanimement par la législature provinciale.

—:*:—

Les corps non réclamés

Régina. — Un amendement à la loi d'Anatomie prévoit que les corps non réclamés après la mort dans les hôpitaux et les asiles subventionnés par le gouvernement seront envoyés à l'école de médecine de l'Université de la Saskatchewan pour servir aux expériences.

Le producteur de grain a le droit de choisir l'élévateur terminal

Régina. — Dans une résolution approuvée par la Chambre, le gouvernement provincial demande au fédéral d'amender l'acte des Grains de telle sorte qu'un cultivateur après avoir livré son grain à un élévateur local, ait de même le droit de déterminer à quel élévateur terminal ce grain doit être envoyé.

—:*:—

Définition des résidences privées

Régina. — Toute chambre ou partie de résidence attenant à une place d'affaires doivent être considérées comme en faisant partie. Ainsi le marchand ou le restaurateur qui demeure à l'arrière de son magasin ou de sont restaurant sont supposés demeurer dans le magasin ou dans le restaurant lui-même. Il n'en serait pas ainsi cependant pour une résidence qui serait au deuxième ou au troisième étage et n'aurait aucune communication directe avec la place d'affaires.

Tel est du moins le dispositif d'un bill amendant la loi des liqueurs qui se trouve en ce moment devant la législature provinciale.

(Suite à la page 5)

—:*:—

A Propos d'une récente condamnation

(Suite de la 1ère page)

y eut jamais un intrus occupant illégitimement le Siège Apostolique, ce fut bien celui-là. Sans aucune espèce d'élection canonique, il fut, tout enfant encore, placé sur le siège de St-Pierre par les soldats de son père, qui l'y maintinrent pendant plus de douze ans, au grand scandale du peuple chrétien. Car on pense bien qu'un tel pseudo-Pontife n'était pas très zélé pour promouvoir la propagation de l'Evangile et le maintien de la discipline. Je viens de relire quelques-unes des rares décrétales de ce pseudo-pape. Eh bien! si Grégoire VII, Pie IX, ou Pie X avaient eu à traiter les questions dont il s'agit dans les décrétales, leur langage n'aurait point été différent de celui de Benoit IX. Et cependant, presque toutes ces décisions étaient, la condamnation formelle de sa propre conduite. Humainement parlant, cet intrus aurait dû se prononcer dans le sens diamétralement opposé à celui dans lequel il se prononcait. Mais, tout indûment que ce fût, il occupait la chaire de Pierre; et Dieu ne lui permettait pas de faire partir de cette chaire infaillible aucun enseignement erroné.

S'il en a été ainsi, même d'un intrus à la conduite scandaleuse tel que fut Benoit IX; comment voulez-vous qu'un Pontife légitimement élu, à la vie sainte, au zèle ardent pour le bien de l'Eglise, tel que notre glorieux Pie XI, puisse enseigner l'erreur; et ce qui revient au même, déclarer qu'il y a faute, là où il n'y en a pas. Allons donc! Le voulut-il, de volonté positive, qu'il ne le pourrait pas.

Donc, dans le cas de l'*Action Française, comme dans* tout autre cas, quelles qu'aient été les intentions de ceux *qui ont attiré* l'attention de l'autorité sur ces questions: quelles qu'aient été les dispositions bienveillantes *ou malveillantes*, des conseillers du Pape; quels qu'aient été ses propres sentiments, la sentence de Pie XI est la sentence de Saint Pierre, auquel l'infaillibilité doctrinale a été promise par Dieu; et le devoir de tout catholique est de s'y soumettre.

La résistance est la ruine assurée

Que les directeurs de ce journal, ou de tout autre qui pourrait se trouver dans leur cas, ne s'obstinent donc pas dans une résistance qui serait la ruine assurée de leur oeuvre. Ils connaissent l'histoire. Qu'ils examinent à quoi ont abouti toutes les résistances et toutes les oppositions au saint-Siège dans le passé.

Sans parler du malheureux Lamennais, tombé au siècle dernier, dans des conditions à peu près semblables à celles où ils se trouvent; qu'ils se rappellent l'exemple de Louis XIV. Il voulait affermir l'autorité de la couronne et assurer la prospérité de l'Eglise de France, en soustrayant celle-ci à l'autorité du Pape. Il n'a réussi qu'à faire le lit de la Révolution; puisque la fameuse Constitution Civile du clergé, premier acte de la Révolution Française, n'est que la mise en articles de loi des principes contenus dans la non moins fameuse Déclaration de l'Eglise gallicane de 1668. L'effondrement de l'Eglise et de la monarchie s'ensuivit, couvrant de ruines sanglantes la France et toute l'Europe. L'Eglise s'en est relevée; mais la monarchie est encore par terre; et les gens de l'*Action Française* doivent lutter tous les jours contre le Libéralisme, le Sillonisme, le Démocratisme, et autres enfants naturels de la fameuse Déclaration.

Ni Louis XIV, ni ses légistes n'avaient d'ailleurs inventé cela. Ils avaient reçu ces beaux principes des Kaisers Germaniques des XIe et XIIe siècles; qui, au nom de ces belles théories, avaient ensanglanté toute l'Europe du moyen-âge pour aboutir finalement au Protestantisme, chancre énorme, qui a couvert une bonne partie du globe, où il achève de dévorer ce qui reste encore de notions chrétiennes parmi les peuples qui en sont affectés.

Les dits Kaisers n'avaient pas eux-mêmes trouvé cela tout seuls. Ils avaient pris cela à la cour de Byzance, où les indignes successeurs de Constantin le Grand, après avoir soustrait l'Eglise grecque à l'autorité du siège de Pierre, l'assujétirent à leur dégradante tyrannie; pour finalement l'abandonner à l'esclavage sous le cimeterre des fils du Coran.

Et ainsi, toujours, en tout temps et en tous lieux, toute politique basée sur la désobéissance à Rome n'a produit que des ruines, au temporel, plus encore qu'au spirituel.

J'espère donc, que les gens de l'*Action Française* ne s'obstineront pas à vouloir fonder leur futur rétablissement de la Monarchie sur un acte de révolte contre l'autorité du Siège Apostolique; ce serait le malheur et la ruine assurée et pour la Monarchie et pour la France.

En fils soumis

Mais, qu'en fils soumis de la Sainte Eglise, ils s'informent exactement des points sur lesquels ils ont erré; qu'ils désavouent et condamnent sincèrement ces erreurs; qu'ils veillent attentivement à ne plus donner lieu de suspecter leur orthodoxie. Et alors, débarrassés du poids mort de ces erreurs qu'on leur a tant reprochées, ils pourront continuer avec une nouvelle ardeur et de nouvelles forces l'oeuvre magnifique qu'ils ont entreprise.

Ils auraient d'autant plus tort de s'obstiner dans leur révolte, que leur cas crée un précédent, qui est probablement l'inauguration d'une nouvelle discipline dans l'attitude de l'Eglise envers les journaux. S'ils ont le bon esprit de se soumettre humblement, ils pourraient bien être remplacés à l'index par d'autres journaux qui n'ont pas l'air de s'y attendre. Et, pour ma part, je regarde comme providentiel, que ce soit l'*Action Française* qui ait été la première inscrite sur ce catalogue peu enviable; et cela à la demande de tous les Démocrates, Libéraux et Sillonistes, grands partisans de la Liberté avec un grand "L", et particulièrement de la Liberté de la presse.

Mais, ceci exigerait de plus amples considérations; et cet article est déjà bien trop long. Ce sera donc pour une autre fois à moins que la paresse ne me reprenne ou que les lecteurs me signifient qu'ils en ont assez de mes insipides élucubrations.

Un SAUVAGE.

Il n'y a pas

UN SEUL négoce, un seul commerce, une seule industrie qui ne puisse pas bénéficier de la publicité directe.

MAIS à la condition qu'elle soit bien faite, suivant toutes les règles intangibles de la technique.

PAR la publicité directe vous pouvez vous créer de nouveaux clients, attacher ceux que vous avez.

VOUS POUVEZ vous ramener les clients que avez perdus pour une cause ou pour une autre.

CONSULTEZ-NOUS. Peut-être pourrons-nous vous aider à augmenter vos affaires et à vous diriger vers la voie du succès.

"LA CLE D'OR" est une revue mensuelle illustrée consacrée à l'étude et à la vulgarisation des meilleurs procédés de l'annonce sous toutes ses formes, promotions de ventes, étalages, etc., rédigée par un groupe de publicistes français et canadiens sous la direction de M. Raoul Renault, journaliste et publiciste. Le concours de ces publicistes est mis à contribution pour créer des formules d'annonces efficaces et des présentations qui accrochent l'oeil dans des espaces restreints.

Numéro spécimen sur demande.

BUREAU TECHNIQUE DE
"LA CLÉ D'OR"
552-554, Première Avenue
Téléphone 2-6538 QUEBEC

ATTENTION

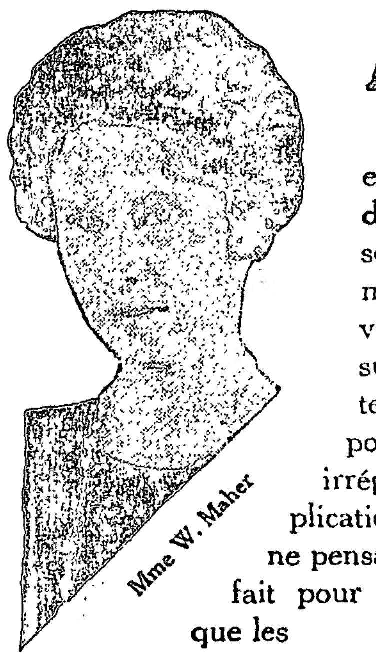

Voyez à ce que les fonctions essentielles de la femme se fassent d'une manière régulière. Ce conseil est non seulement pour vous, mères de famille, mais aussi pour vos fillettes et pour toutes celles sur qui vous avez autorité. Traiter à temps un malaise, une indisposition, corriger tout de suite une irrégularité c'est empêcher des complications parfois graves auxquelles on ne pensait pas. Ce que Mme Maher a fait pour sa fillette est là pour prouver que les

PILULES ROUGES

sont pour toutes les femmes un secours précieux qu'elles ne devraient pas se refuser dans les cas de

Anémie, Chlorose — Troubles d'estomac
Dépression — Douleurs internes
Maux de reins — Troubles nerveux
Dérangements — Migraine
Irrégularités — Troubles du retour d'âge

Granby, 7 février 1926.

"Ma jeune fille ayant eu un jour l'imprudence, pour faire la cueillette des fruits, de traverser des champs humides et de passer ensuite plusieurs heures les pieds mouillés, m'était revenue fatiguée et paraissait souffrante.

"En effet, elle n'avait pas tardé à se déclarer bien malade.

"Je lui donnai des boissons chaudes et je lui fis des frictions qui l'ont soulagée pour ce moment. Mais ensuite les douleurs de reins et les maux de tête se continuant, je me procurai des Pilules Rouges qu'elle a prises régulièrement durant plusieurs semaines.

"De faible et chétive qu'elle avait toujours été, ses forces se sont augmentées, ses joues se sont arrondies et colorées et sa santé s'est parfaitement rétablie.

"Plusieurs années se sont écoulées depuis, mais elle se porte bien encore. Elle sait qu'elle doit sa santé aux Pilules Rouges et elle ne manquerait pas d'en prendre si elle se sentait malade".

Mme Wilfrid Maher, Granby, P. Q.

CONSULTATIONS GRATUITES aux femmes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qu'il vous donnera pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

1-18 *En vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.*

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE, ltée, 1570, St-Denis, Montréal.

Mangez plus de Macaroni
DURANT LE
CARÊME

Vous serez charmé de la grande variété de plats délicieux et nourrissants que vous pouvez préparer avec

EXCELSIOR
EGG NOODLES
MACARONI
SPAGHETTI
VERMICELLI
ALPHABETS

Toute préparation au macaroni goûtera meilleur, si vous vous servez du macaroni EXCELSIOR. N'oubliez pas de demander cette marque à votre épicier.

Excelsior Mac Producsaroni
WINNIPEG, Man.

Calculs Biliaires

aussi bien que tous les maux d'estomac ou du foie sont immédiatement soulagés par les "CAPSULES HEXOPHEN". Si vous souffrez de troubles intestinaux, coliques, douleurs au côté ou au dos, d'indigestion, gaz, jaunice, dyspepsie ou de gastralgie, vous devez faire usage sans retard de ce médicament fiable. Des milliers en font usage avec succès. Traitement d'un mois pour $5.00.

Adressez vos commandes à
ANDERSON & CO.,
Boite 203 H. Windsor, Ont.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

Moose Jaw
207 Bâtisse Hammond
Casier Postal 549. Tél. 3313
Docteur J. B. TRUDELLE
DIPLOME EN CHIRURGIE DE L'INSTITUT CLAMART DE PARIS.
Ancien élève de l'Hôpital Neker et Broca, Paris.
Ex-Interne en Chirurgie à l'Hôtel-Dieu de Québec, 1912-1914.
Ex-Assistant à la Clinique Chirurgicale de l'Université Laval.
Chirurgien de l'Hôpital Général No. 6 pendant la Guerre, 1915-1919.
Ex-Chirurgien Spécialiste pour Maladies de la femme, Hôtel-Dieu, Université Laval
Chirurgien décoré par le Gouvernement Français pendant la guerre.
Téléphone 3767

Fondée en 1891
Tannerie: 1704 rue Iberville
Daoust, Lalonde & Cie Limitée
MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
Tanneurs et Corroyeurs
Bureau et Fabrique
45 à 49 Carré Victoria
MONTREAL, QUE.

J. L. GUAY
Constructions par contrat
"Contracteur de la nouvelle addition du Couvent de Gravelbourg et du Scolasticat de Lebret.
GRAVELBOURG, - - - SASK

JOHN DAISLEY
PLOMBIER, EXPERT EN CHAUFFAGE
Réparations faites promptement.
Nous sommes heureux de donner estimés pour ouvrages neufs.
Le meilleur matériel, le meilleur ouvrage.
111, 14ème RUE OUEST.
Téléphone 2201 Prince-Albert

La Boulangerie Thériault
Pain délicieux et nourrissant à votre porte pour 10 sous.
Pouvez-vous faire mieux?
Quand vous venez à Marcelin, faites votre provision de pain chez
E. THERIAULT
Marcelin - - Sask.
Accordez votre patronage à un Canadien-français

POUR VOS TRAVAUX DE NETTOYAGE et de TEINTURE
adressez-vous à
HENRI MELIS
48, 14ème RUE OUEST
Téléphone 2821
MAISON BELGE
TRAVAIL SOIGNE
LAVAGE A SEC.
Prix Modérés
PRINCE-ALBERT - - SASK.

Gratis
A tout citoyen de la ville ou de la région de Prince-Albert s'intéressant à l'embellissement de sa maison, garage, grange, poulailler, porcherie et remise à machines, nous adresserons sur demande un très joli catalogue de modèles de construction. Ce livre est rempli d'intéressants et très utiles renseignements.
Sur réception d'un appel téléphonique ou d'une simple carte postale avec votre adresse, vous recevrez ce livre sans aucun frais.

North Star Lumber Co., Limited
où se trouve la meilleure qualité de marchandises.
J. P. Hepburn, Gérant
Téléphone 2275

TANNERIE
Avant d'envoyer vos peaux à aucune autre tannerie demandez notre liste de prix et nos échantillons. Nous avons les meilleures qualités de cuirs au plus bas prix. Nous tannons et confectionnons les Robes de voitures et les Paletots en peau de vache. Nos Robes sont garanties à l'épreuve de la chaleur des radiateurs d'autos. Nous payons les frais de transport sur les peaux envoyées pour être tannées.
LA TANNERIE DE INDIAN HEAD
Indian Head, Sask.

Impressions
Annonces
Que tous les amis du "PATRIOTE DE L'OUEST" veuillent se rappeler que nous disposons d'un bon atelier d'imprimerie toujours à leur service, que nous publions les annonces honnêtes et que tout ce qui vient par ces services favorise la diffusion de l'unique journal français de la Saskatchewan.
Confiez-nous vos travaux d'Impression et vos Annonces

The Prince Albert Mfg Co. Limited
Faites poser des fenêtres à votre verandah, nous ferons ce travail pour vous.
Ameublement d'Eglise, de magasin et de bureau.
Nous refaisons les planchers et tout espèces de travaux de menuiserie ou d'ébénisterie.
Téléphones
Jour, 3275 Nuit, 3110

Expédiez ou apportez vos
Peaux et Fourrures
chez
LOUIS & FERMACK
à notre nouveau local situé au Coin de la rue Rivière et de la Seconde Avenue Ouest.
PRINCE-ALBERT, Sask.
Les plus hauts prix du marché
Téléphones: Bureau, No. 2572 résidence, No. 2573 ou 3208.

Pourquoi se faire opérer?
pour l'appendicite, calculs biliaires, maux d'estomac et du foie, quand Hépatola vous guérit sans douleurs, sans danger pour votre vie et sans perte de temps.
Ne contient pas de poison —Non vendu par les pharmaciens.
Mrs. Geo. Almas
le seul manufacturier
230—4ème Avenue S.
SASKATOON, SASK.
Prix, $6.50—25c en plus pour colis postal. Dept. L.

EVANGILE

XI.—*Dispositions hostiles d'Hérode*

(S. L., XIII, 31-33)

Ce même jour, quelques Pharisiens vinrent lui dire:
"Fuyez, partez d'ici! car Hérode (1(veut vous mettre à mort."
"—Allez, répondit Jésus, et dites à ce renard: "Voilà que je chasse les démons et guéris les malades aujourd'hui et demain, et, le troisième jour, mon sacrifice se consomme (2). Mais aujourd hui et demain, et encore le jour d'après, il faut que je marche. Car il ne convient pas qu'un Prophète périsse hors de Jérusalem (3)."

NOTES

(1) On se rappelle qu'Hérode, dont la capitale etait Tiberiade, nabitait la plupart du temps, la forteresse de Machéronte, à l'est de la mer Morte, dans le pays d'Iturée. N.-S. évangélisait aux environs de cette forteresse.

(2) Le mot jour, chez les Juifs, ne signifiait pas seulement une durée de vingt-quatre heures, mais fréquemment encore une durée plus ou moins longue. Il s'agit ici de mois; et Notre-Seigneur annonce que le troisième mois son sacrifice sera consommé.

(3) Jésus fait cette réflexion avec une amère tristesse; il constate que Jérusalem a le monopole des attentats contre les envoyés de Dieu.

BUREAU D'INFORMATIONS

Anonymat X...La première question—oui.—Seconde question— La modestie semble s'y opposer.

Dans la Bible, il est dit: Dieu fit périr tout le monde par le déluge.—Les Chinois prétendent que leur empire en a été exempté, comment cela se fait-il?

C'est une chinoiserie. Le déluge ravagea la terre habitée.

Tout ce que Dieu fait est bien. Comment se fait-il que les étoiles parfois sont tombées?

Sans doute parce qu'elles n'étaient pas bien accrochées.

---:*:---

Règlement du carême

1 Le Carême commence le mercredi des Cendres et se termine le Samedi Saint à midi.

2) Tous les jours du Carême, excepté les dimanches, sont des jours de jeûne d'obligation.

3) Tous les mercredis et vendredis, de même que le samedi des Quatre-Temps, sont des jours d'abstinence où l'on est tenu de faire maigre aux trois repas, même si l'on est dispensé de jeûner.

4) Les lundis, mardis, jeudis et samedis, sauf le samedi des Quatre-temps, il est permis de faire gras au repas principal. Ces jours-là les personnes non soumises à la loi du jeûne ou légitimement empêchées de jeûner peuvent faire gras aux trois repas.

5) Les jours de jeûne où l'abstinence n'est pas imposée et où, par conséquent, on peut faire gras, il n'est pas défendu de manger de la viande et du poisson au même repas.

6) Le matin, ceux qui jeûnent peuvent prendre deux onces de la nourriture que l'usage de notre pays permet les jours maigres.

7) La loi de l'abstinence obl[illegible] tous les fidèles qui ont sept ans révolus, et la loi du jeûne oblige tous ceux qui ont vingt et un ans révolus et qui n'ont pas encore commencé leur soixantième année.

8) La loi de l'abstinence défend l'usage des aliments gras, qui sont: la chair, le sang et la moelle des animaux qui naissent et vivent sur la terre et des oiseaux; mais elle n'interdit pas de manger des oeufs, du beurre et du fromage, de boire du lait, et de se servir de la graisse d'animal pour préparer les aliments maigres.

Joseph-H. PRUD'HOMME,
év. de P. Albert et Saskatoon

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Un don de $2,000 pour les missions

Nous reproduisons du *Droit* d'Ottawa quelques passages de la lettre adressée à M. Courtois de Montréal par Mgr Senez, O.M.I., vicaire apostolique, du Basutoland, remerciant ce généreux bienfaiteur de lui avoir envoyé la somme de deux mille dollars pour une bourse à perpétuité en faveur de nègres qui désirent se faire Oblats.

Mission de Roma, Basutoland,
Cher monsieur Courtois,

Le R. P. O. Chevrier vient de me remettre de votre part la magnifique somme de 400 livres sterling ($2,000) pour une bourse à perpétuité en faveur de jeunes noirs désirant devenir pretres dans la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée.

Vous aurez donc désormais au séminaire indigène de Roma un jeune homme noir qui, grace à votre générosité, pourra faire ses études et se préparer à devenir prêtre Oblat.

Je n'ai pas d'expression pour vous dire ma reconnaissance, cher Monsieur, mais je souhaite ardemment que le Bon Dieu supplée à mon impuissance en remplissant votre coeur de la joie d un acte admirable accompli.

Nous, missionnaires, nous avons cru faire une oeuvre grande et méritoire en consacrant notre vie avec le Divin Sauveur au salut des âmes les plus abandonnées. Mais vous faites mieux, ce n est pas un missionnaire que vous donnez à l'Eglise, mais une suite de missionnaires toujours renouvelés à perpétuité.

Quoi de plus beau? Durant toute votre vie, et plus encore spécialement après votre mort, vous pourrez jouir de la pensée que vos fils travaillent à la gloire de Dieu et de l'Eglise, et vous aurez une large part aux fruits de leur ministère, sans parler des prières qui à perpétuité, seront pour vous.

Je rends grâces à Dieu, cher monsieur, de vous avoir donne cette bonne inspiration, et je vous félicite de l'avoir suivie; soyez-en mille fois béni! C'est vous qui avez l'honneur de poser la première pierre de notre séminaire indigène. Dieu veuille vous donner des imitateurs.

Sans doute toutes les bonnes volontés n'auront pas les mêmes moyens; mais la moindre aumône offerte pour donner à Notre-Seigneur des prêtres, aux âmes des missionnaires, à l'Eglise de la gloire, au monde des messes, et à nous des encouragements et du soulagement, ne peut qu'attirer sur celui qui l'offre les bénédictions du ciel.

---:*:---

Mort d'un trappiste canadien en Chine

Montréal. — Au cours de décembre dernier mourait au monastère de Notre-Dame de la Consolation, dans la banlieue de Pékin, en Chine, le R. P. Constant, un missionnaire canadien fondateur de deux monastères de trappistes, l'un en Chine, celui-la même où il rendit l'âme, et l'autre au Japon. Le révérend père Constant était de souche acadienne; il s'appelait Joseph Forest. Les anciens élèves du collège de l'Assomption se rappellent son nom, particulièrement les élèves du trente-neuvième cours, qui était celui du Père Constant.

---:*:---

Un congrès eucharistique à Rivière du-Loup, P. Q.

Québec. — Le comité des Oeuvres eucharistiques au Diocèse de Québec" vient de décider la tenue d'un Congrès eucharistique à Rivière-du-Loup et il a fixé, aux samedi et dimanche neuf et dix juillet prochain, ces fêtes pieuses dont l'éclat sera considérable. Les offices et discours seront simultanés dans les trois églises. Quant à la procession du dimanche soir, elle partira dés hauteurs de St-Ludger pour se rendre à St-Patrice en passant par St-François-Xavier; elle se terminera par une cérémonie imposante, peut-être en plein air; la bénédiction du St-Sacrement et la consécration des familles au Sacré-Coeur.

Il y aura trois orateurs laïques.

---:*:---

Le terme d'office du R. P. G.-E. Villeneuve prolongé de trois ans

Montréal. - L'administration générale de la Congrégation des Oblat de Marie Immaculée, approuvée par Rome, a prolongé de trois ans le terme d'office du R. P. G.-E. Villeneuve, provincial des Oblats de l'Est du Canada.

---:*:---

Mort d'un zouave pontifical

Ottawa. — M. Emile Capbert, l un des rares survivants des zouaves pontificaux, vient de mourir à Ottawa à l'âge de 90 ans. Né en France, il était en Italie lorsque sont arivés les zouaves pontificaux canadiens. Il s'enrola avec eux et vint ensuite s établir à Montréal puis à Ottawa. Il fut longtemps fonctionnaire au Ministère des Finances.

---:*:---

On sauve les reliques de S. Louis de Gonzague

Como, Italie. — Sept cents pèlerins ont vu la mort de près, lorsque le cabotier "Rome" sombra sous leur pieds, à son quai.

Une femme qui fut blessée dans la panique, est morte dans un hôpital, et l'on craint que d'autres personnes n'aient péri.

Le vaisseau, qui était surchargé, était justement arrivé de Lecce avec les ossements de Saint Louis de Gonzague, et ceux-ci venaient d'être débarqués, quand le bateau commença à couler.

"Nous sombrons", s'écrièrent tout à coup les passagers apeurés, en sentant le navire se dérober sous leurs pieds, et tout le monde se précipita vers les passerelles, au milieu d'une panique folle. On attribue l'accident au fait que ce bateau était à fond plat et que tous les passagers s'étaient portés sur un seul côté en même temps.

Mgr Pagani, évêque de Como, fut le dernier à quitter le "Rome". Il chanta ensuite un Te Deum solennel pour remercier Dieu d'avoir sauver les ossements et les passagers.

---:*:---

Train spécial précieux

Rome. — Un train spécial a amené de Mantoue à Rome une relique insigne, le crâne même de Saint-Louis de Gonzague. Un wagon avait été transformé en chapelle avec autel et les autres étaient occupés par trois cents pèlerins qui ont suivi la relique pendant tout le voyage en chemin de fer. La relique a été transportée à l'Institut Massimo où, dans la cour, une première bénédiction a été donnée; puis elle a été déposée dans la chapelle de l'Institut.

Le soir la relique fut transportée à l'église St-Ignace au milieu d'une manifestation d'une splendeur extraordinaire.

---:*:---

La croisade du chapelet des enfants

Paris. — La croisade du chapelet des enfants est l'union de tous les petits Français dans une commune prière à la Sainte Vierge, la récitation quotidienne d'une dizaine de chapelet pour la France.

Il semble que Notre-Seigneur lui-même ait choisi les petits enfants pour obtenir les grâces de salut nécessaires aux époques de grandes crises, et qu'il ait voulu prendre comme intermédiaire entre lui et eux la douce Vierge Marie.

Trois fois, en effet, au siècle dernier, la Sainte Vierge est apparue à des enfants sur notre terre de France, et toujours pour leur dire: "Priez". Il nous est donc permis d'espérer que la prière universelle des petits attirera sur la France les miséricordes divines dont elle a tant besoin.

Mais la Croisade du chapelet a un autre but, qui se fond avec le premier: la régénération chrétienne des familles.

Cette Croisade a pris rapidement depuis une grande extension.

L'oeuvre a eu la joie de recevoir du Vatican la lettre suivante:

Eminence,

Le Saint-Père a pris connaissance avec une satisfaction particulièrement vive de la relation que la demoiselle de Lalain-Chomel vient de lui faire au sujet de la Croisade du chapelet des enfants de France.

Sa Sainteté se réjouit de cet forme d'apostolat à la portée des plus petits, dont l'innocence est si puissante sur le coeur de la Vierge immaculée pour le salut des pécheurs.

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On trouve ses bons conseils à la bonne enseigne - - - vérité de La Palisse

Avocat et Notaire
J. J. MacISAAC, LL. B.
Avocat, Notaire
Mitchell Block, Chambre 9
Tél. 2582
PRINCE ALBERT, SASK.

Médecin-Chirurgien
Des Hôpitaux de Paris, France
Dr. LAURENT ROY
Médecin Chirurgien
Chirurgie et maladies de la femme.
Bureau, 213 McCallum Hill
Résidence, 3101 Avenue Victoria
REGINA, SASK.

Avocat
ADRIEN DOIRON, B. A.
Avocat Procureur et Notaire
VONDA SASK.

Arpenteur--Géomètre
J. E. MORRIER
ARPENTEUR—GEOMETRE
551, 20ème Rue Ouest
Téléphone 2225
PRINCE-ALBERT - - SASK.

Médecin-Chirurgien
Des Hôpitaux de Paris et de New York.
10007, Ave. Jasper. Téléphone: 3009
Dr. J. BOULANGER
MEDECIN CHIRURGIEN
Licencié pour tout le Canada par "The Medical Council of Canada". Traitements par le Radium. Laboratoire de Rayons-X.
EDMONTON, ALTA.

Avocat et Notaire
HENRI COUTU, B. A.
Avocat et Notaire
GRAVELBOURG SASK.

Dentiste
Docteur en chirurgie dentaire. Licencié en art dentaire pour le Dominion.
CHS. C. CLERMONT
DENTISTE
Service des plus modernes
Appareil de radiographie, etc.
207 Edifice Hammond
MOOSE JAW, SASK.

Médecin-Chirurgien
Ex-Interne de l'Hôpital N.-D. Montréal, des hôpitaux de New-York et Chicago.
Dr. J.-P. DESROSIERS
Médecin Chirurgien
Chirurgie et maladies de la femme
Bureau 2[illegible], Edifice C.P.R.
Résidence 418, Spadina Crescent Est.
SASKATOON, SASK.

Médecin-Chirurgien
DR. P. E. LAVOIE
Médecin Chirurgien
des Hopitaux de Chicago
Traitements electriques et aux rayons ultra-violets.
PONTEIX, SASK.

Avocat et Notaire
GEORGES HEBERT
AVOCAT ET NOTAIRE
GRAVELBOURG - - SASK

Architecte
FREDERICK J. O'LEARY, B. Sc.
Université McGill
ARCHITECTE LICENCIE
211, Wildon Lodge
REGINA, SASK.
John P. O'Leary, Surintendant des Constructions

Avocat
ERNEST COLPRON
AVOCAT
LAFLECHE, SASK.

Avocat et Notaire
Téléphone 2785
EMMETT M. HALL, LL.B.
AVOCAT ET NOTAIRE
Edifice Mill[illegible] PRINCE-ALBERT, SASK.

A LOUER

Avocats et Procureurs
LAVERY & DEMERS
AVOCATS ET PROCUREURS
15, rue St-Jacques, MONTREAL
Tél.: Harbour 4118-4119
Loi Maritime, Commerciale, Civile et Criminelle.

Hommage aux missionnaires

Beyrouth. - M. Henri Jouvenel, ancien haut commissaire de la république française en Syrie, a décerné, au cours de son exposé devant la commission des Mandats de la Société des Nations, de vifs éloges aux établissements missionnaires installés dans le pays.

On communique à ce sujet les chiffres suivants sur les seuls établissements des Franciscains dans toute la Terre-Sainte: nourriture, habillement et entretien complet de 12,000 chrétiens pauvres par an; entretien de 60 résidences, avec écoles de garçons et écoles de filles annexes, où sont élevés gratuitement 5,000 élèves; entretien de 360 enfants en plusieurs orphelinats; dispensaires pour secours aux malades. Le budget de ces diverses oeuvres s élève actuellement à trois millions et demi de francs.

---:*:---

La statue d'un religieux anonyme

Budapest. — La ville de Budapest a érigé un monument en l'honneur d'un moine qui a composé la première histoire de la Hongrie, sous le titre de Gesta Hungarorum. La seule chose que l'on connaisse sur l'auteur de ce remarquable ouvrage, c'est que son nom commençait par la lettre P., et qu'il étudia à Paris. La conception de la statue est fort curieuse. On voit un moine assis sur un banc de pierre. Son capuchon est relevé sur la tête de telle façon qu on ne puisse distinguer les traits du visage, rappelant ainsi l'anonymat de l'écrivain.

---:*:---

Conversion d'un lettré boudhiste

Bangkok, Siam. — Un fait digne d'être signalé, c'est la conversion d'un lettré boudhiste, devenu chrétien avec sa femme et ses quatre enfants. Ce Siamois, âgé d'une quarantaine d'années, a passé une bonne partie de sa vie à la pagode à étudier la doctrine de Boudha. Engagé par les frères comme un professeur de langue siamoise, il ne tarda pas à leur demander un catéchisme pour le lire chez lui avec sa femme et l'aînée de ses enfants. Puis il voulut être instruit avec tous les siens. Après six mois d'instruction et d'épreuve, M. Perroudon les admit au baptême, et depuis ce jour, la mère et la fille aînée ne manquent pas de se confesser chaque semaine et de recevoir la sainte communion tous les jours.

---:*:---

La foi d'un marin breton

Angers. — Ces jours derniers, les habitants de Behuard (Maine-et-Loire ont été grandement édifiés par l'arrivée, en leur île, d'un marin breton de Paimpol (Côtes-du-Nord), qui, venant acquitter un voeu, a fait sur les genoux, le trajet de l'entrée du bourg, près le calvaire, jusqu'à l'église. Le brave homme a raconté, les larmes aux yeux, que le bateau sur lequel il rentrait de Terre-Neuve, après la pêche à la morue, s'était heurté contre un rocher à la pointe du Raz (Finistère) et avait coulé. Les huit hommes qui le montaient sautèrent dans des canots, mais tous ses compagnons, sauf lui, furent noyés. Seul survivant, il resta une semaine entière dans sa frêle embarcation. Un navire hollandais, auquel il avait fait des signaux ne l'entendit pas. Un navire anglais le recueillit. Dans son infortune, il s'était recommandé à Notre-Dame de Behuard, bien connue à Paimpol, dit-il, et lui avait promis, si elle le sauvait, de faire un pèlerinage à son sanctuaire. Il tint parole et vint remercier la Ste-Vierge devant sa statue vénérée.

---:*:---

Le Délégué de l'Académie Française

Québec. — S. G. Mgr Baudrillart, évêque titulaire d'Himéria, membre de l'Académie française et recteur de l'Institution catholique de Paris, vient d'être choisi comme représentant de l'Académie française aux prochaines fêtes à Québec à l'occasion du 25e anniversaire de la Société du Parler français.

Un modèle des jeunes

Sainte Agnès

C'est le signal d'une nouvelle protection pour l'Eglise et l'aurore des jours, de paix. Il n'est bruit dans la cité que de cette guérison miraculeuse et tous proclament le crédit de l'illustre vierge-martyre.

IX

Sainte Agnès-hors-les-Murs

La fille de l'Empereur, pour témoigner sa reconnaissance à sa céleste protectrice, demanda à Constantin d'élever un temple en son honneur et le père reconnaissant s'empressa de jeter les fondements de la superbe basilique qui s'appelle encore aujourd'hui Sainte-Agnès-hors-les-Murs.

Le plan en fut tracé de façon que le corps de la martyre occupât le centre de l'édifice qui fut achevé vers l'an 324. Les largesses impériales dotèrent la basilique de rentes considérables qui en assurèrent l'entretien.

Bien qu'elle ait subi de nombreux changements et ait été plusieurs fois renouvelée, elle a encore conservé sa forme primitive et ne semble être dans son style si ancien que l'épanouissement du tombeau de la sainte exhaussé et agrandi. On y arrive par un large escalier de marbre blanc de quarante-cinq marches et l'on aperçoit trois grandes nefs divisées par seize colonnes de granit de marbre violet et cannelé, d'une grande beauté; l'église se termine par une abside aux superbes et antiques mosaïques.

Sous le maître-autel repose le corps de la jeune martyre et treize lampes brûlent continuellement pour honorer les treize années de cette existence si courte, si remplie cependant par tant de vertus et tant d'énergie virile!

Les magnificences des papes et des cardinaux dans le cours des âges ont enrichi ce sanctuaire qui aujourd'hui semble être toute une encyclopédie de l'art.

Parmi tous les Pontifes qui contribuèrent à orner le temple de sainte Agnès, le Pape Pie IX surpassa tous ses prédécesseurs par sa générosité: il est vrai qu'il recut de la sainte une protection marquée en une circonstance que nous allons décrire:

C'était le 12 avril 1855: Pie IX avait invité à l'accompagner au tombeau de sainte Agnès, plusieurs personnages de passage à Rome.

A cette occasion plus de deux cents personnes se présentèrent pour baiser les pieds du Pontife; elles attendaient dans la salle voisine de celles où se trouvait le trône du Saint-Père, quand l'une des poutres de la salle qui ne pouvait contenir cette foule vint à se rompre et tous furent précipités dans la cave du couvent à l'exception de trois cardinaux. Cependant deux personnes seulement recurent de légères blessures. Cette protection manifeste de la Sainte provoqua sur-le-champ la reconnaissance de tous les assistants. Le Pontife ordonna un Te Deum solennel d'actions de grâces, il entreprit une restauration grandiose de la basilique et fonda pour la desservir une communauté de chanoines réguliers.

X.

Les agneaux de sainte Agnès

L'église Sainte Agnès-hors-les-Murs est chaque année le théâtre d'une cérémonie curieuse qui y attire, le 21 janvier, une foule de Romains et d'étrangers. Ce jour-là a lieu la bénédiction des agneaux dont la laine sert à fabriquer le *pallium* des évêques.

Le *pallium* est une petite écharpe de laine blanche, marquée de quatre croix noires, que le souverain Pontife passe à son cou et sur ses épaules, comme symbole des droits et des devoirs du Bon Pasteur qui ramène sur ses épaules les brebis égarées.

Autrefois le *pallium* était réservé aux Souverains Pontifes, mais dans le cours des âges, ils en ont concédé l'usage aux patriarches, aux métropolitains et même à de simples évêques.

La laine qui sert à confectionner ces écharpes est empruntée à la toison d'agneaux bénis le 21 janvier à l'autel de *Sainte Agnès hors Murs*.

Un cardinal préside la cérémo[nie] qui commence par une proces[sion] solennelle dans laquelle on [voit] deux prêtres portant chacun un coussin de soie rouge un [ ] agneau blanc comme la neige, les pattes sont attachées déli[cate]ment par des rubans rouges et [ ] la tête est couronnée de roses.

La foule s'empresse pour les de plus près, les toucher et les [ca]resser. Puis on les dépose sur [l'au]tel, de chaque côté du tabern[acle] dans la langue de l'Eglise, le [cé]brant attire s[ ] eux les bénédict[ions] du Ciel, il les asperge d'eau b[énite] et les encense.

Le maître des cérémonies les mène alors à Rome, les dépose [aux] pieds du Saint-Père, qui les bén[it de] nouveau, et de là le cardinal [vi]cai[re] lingue les confie à un monas[tère] de religieuses que le Souverain [Pon]tife lui désigne.

Habituellement, cette faveu[r est] réservée aux Bénédictines qui [de]puis plus de mille ans, occupe[nt le] monastère de Sainte Agnès-[hors]-les-Murs.

Quand vient l'époque fixée [on] tond les deux agneaux, et, de [cette] belle laine blanche, les religi[euses] tissent les *pallia*. Le jour de [Pâ]ques, en souvenir de l'agneau p[ascal] de la loi antique, l'un des deu[x a]gneaux est servi sur la table [du] Saint-Père.

Telle est la coutume intro[duite] depuis de longs siècles; pourq[uoi] a-t-on choisi la fête de sainte A[gnès] pour cette cérémonie? Evi[dem]ment en souvenir de l agneau q[ui se] tenait à ses côtés dans la cé[leste] vision où, huit jours après son [mar]tyre, elle apparut à ses bien-a[imés] parents.

(à suivre)

Reconnues sûres par des millions et prescrites par les médecins contre

Rhumes — Nephrite
Douleurs — Maux de dents
Maux de tête — Lumbago
Névralgie — Rhumatisme

N'AFFECTE PAS LE COEUR

AVERTISSEMENT !
Méfiez-vous des contrefaçons
Il n'y a qu'une seule véritable pastille D'ASPIRINE. Lorsque l'on vous offre comme de l'ASPIRINE une pastille qui ne porte pas l'empreinte de la "Croix- Bayer"—refusez la avec dédain—ce n'est pas de l'ASPIRINE du tout ! N'encourez aucun risque !

Sûre

N'acceptez que les "Pastilles d'Aspirine de Bayer" dont chaque paquet contient un mode d'emploi éprouvé. Boites maniables de 12 pastilles. Aussi en bouteilles de 24 et de 100, chez les pharmaciens. Aspirine est la marque de fabrication (enregistrée au Canada) de la manufacture de Monoaceticacidester de salcylicacide de Bayer. Quoiqu'il soit bien reconnu que le mot Aspirine signifie produit de Bayer, afin de protéger le public contre les contrefaçons, nous étamperons sur les tablettes de la compagnie Bayer la marque générale de fabrique, le nom de Bayer en croix.

POUR
Lampes de Sanctuaire
Notre "HUILE HUIT JOURS NICE" est:
Purement végétale
Conforme aux rubriques
Très fluide
Non-inflammable
Prix: $2.50 le gallon (Bidon gratuit)
Desmarais & Robitaille, Ltée
ORNEMENTS D'EGLISE et ARTICLES RELIGIEUX.
MONTREAL, 31 et 33, rue Notre-Dame Ouest.
OTTAWA, 121, rue Rideau

Bois pour plancher avec joint en "V"
Nous venons de recevoir de la Colombie Britannique, un ch[ar] de bois pour planchers avec joint en "V" de 1 x 4, et en longueu[rs] de 8, 10, 12 et 16 pieds. Vous ne sauriez trouver de meilleur bo[is] pour le plancher de votre grainerie. Ce stock est de pin très c[lair] et ne se vend que $36.00 comptant. La prochaine fois que vo[us] viendrez chez nous, demandez à voir ce bois.
McDiarmid Lumber Co., Ltd.
Téléphone 2733
"La cour à bois bien garnie"

Carnet d'un **Outaouais**

Deux hommes qui nous font honneur

M. Rodolphe Lemieux et M. Vincent Massey

C'est le hasard de la lecture des magazines, ou périodiques, canadiens, qui me fournit le sujet de l'entretien qui va suivre. Je rencontre en effet par par accident deux articles biographiques dignes d'attention. L'un dans le "*Maclean's*", du 15 février est consacré à "Mr Speaker", c'est à dire à l'hon. M. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes; l'autre, dans le *Canadian* de janvier s'intéresse au nouvel ambassadeur canadien à Washington, M. Vincent Massey. Comme on voit, les deux races sont ensemble à l'honneur ainsi qu'à la tâche et cette coincidence n'est pas dépourvue de signification: le Canada est un grand garçon qui n'a pas trop de ses deux jambes pour avancer carrément dans sa carrière, ni trop de ses deux bras pour accomplir les tâches que le destin lui a fixées.

Trois fois Orateur

M. Rodolphe Lemieux accomplit présentement son troisième terme comme Président de la Chambre des Communes, et les mânes des vieux parlementaires doivent se frotter les yeux, si l'on peut dire, à ce chiffre de trois, pour eux invraisemblable. Jamais un Orateur n'a présidé à plus d'un parlement depuis la Confédération, c'est-à-dire depuis soixante ans bientôt. Après chaque élection générale, les députés choisissent l'un des leurs dès le premier jour pour présider à leurs travaux et représenter parmi eux, au-dessus d'eux plutôt, l'ensemble de la population qui les a élus. Mais ce n'est jamais le même qu'au précédent parlement, et de plus une tradition voulait qu'un président de langue anglaise fut remplacé par un président de langue française et vice versa; M. Hugh Guthrie n'a pas manqué de rappeler ce précédent en janvier dernier, lorsque M. Lemieux fut élu pour se succéder à lui-même. Mais ce dernier eût pu répondre: "Bah! est-ce que je ne comprends pas vos discours anglais aussi bien que les autres?" A la vérité, le chef de l'opposition ne s'opposait nullement à la réélection de son collègue et ancien camarade. "Je me demande même souvent, dit-il avec urbanité, comment le député de Gaspé peut faire pour courir si longtemps et si patiemment tout ce qui se dit et se ressasse ici. Il faut qu'il y ait vraiment des grâces d'état que je ne connais pas..." La Chambre applaudit et l'élection fut unanime. Pour la troisième fois le député de Gaspé fut conduit au fauteuil de chêne ouvragé pour y demeurer avec patience et longueur de temps. Quel que soit le nombre d'années qu'il y passe encore, il est entré dans l'histoire et dans le souvenir des témoins de notre époque comme l'un des traits les plus saillants de la physionomie de celle-ci. Après qu'il en sera descendu, le trône gothique ajouré et surmonté de son dais en chêne de Westminster ne sera plus jamais le même et semblera veuf de sa plus complète signification. Comme l'écrit à peu près l'auteur talentueux de l'esquisse biographique du *Maclean's*, ce trône imposant semble être l'aboutissement logique d'une carrière toute d'honneur et de persévérant travail et en constituer le nécessaire et presque inévitable symbole.

Une scène de la vie parlementaire

Il arrive assez souvent que des Canadiens de l'extérieur, je veux dire vivant loin d'Ottawa, aient affaire à y passer et se trouvent aux édifices du Parlement vers trois heures, au moment où la séance va s'ouvrir. Ils ont la légitime curiosité d'assister au cérémonial d'ouverture et c'est mon habitude de les conduire à l'angle où se rencontrent le "Couloir des Présidents" au bout duquel est le superbe portrait à l'huile de Papineau, et la grande allée qui conduit de la Bibliothèque à "Confederation Hall" et à la sortie centrale. A cet endroit, il n'est que d'attendre trois heures juste pour assister à un spectacle bien parlementaire. A quelque distance, devant la porte marquée "Présidence" sur une plaque de cuivre massive, on peut déjà voir une petite procession en voie de formation. Deux hommes de police précédés de leur chef, lequel a toute la grande allure d'un tambour-major ou d'un chef de clan écossais; à cette garde du corps s'ajoute à pas précis le corps officiel en robe noire et tricorne: le sous-greffier Fraser, le greffier Arthur Beauchesne cachant l'acuité de regard de l'homme de lettres derrière le lorgnon du fonctionnaire; puis en toge flottante et culotte de soie, forte de carrure et digne d'allure, sous le tricorne noir de "First Commoner of the land", le député de Gaspé qui fut aussi celui de Rouville, de Nicolet et reste le dernier représentant des générations parlementaires d'antan, Rodolphe Lemieux, dans tout l'apparat de ses hautes fonctions et le prestige de sa brillante carrière. "Make way for Mr Speaker", prononce le chef des gardes au moment où le cortège vient passer près de nous pour tourner à angle droit et s'en aller vers la Chambre: cette phrase venue du plus loin des traditions britanniques résonne sous les voûtes de pierre, et comme M. le Président nous a aperçus sans en avoir l'air, pour peu qu'une soutane, fût-ce celle d'un tout jeune prêtre, se trouve dans notre petit groupe, il soulève discrètement le tricorne qui recouvre les traits énergiques que connaît tout le pays. Et tout l'homme est là: respect des formes archaïques dont s'entoure le génie politique de nos associés britanniques; mais aussi solide attachement à tout ce qui constitue l'apport français au contrat fédératif. Autrement dit, le cadre du tableau qui nous est présenté est sans nul doute d'inspiration anglo-saxonne; mais l'âme qui l'anime est finement et fermement française, et fièrement catholique.

L'orateur à son siège

Que si nous pénétrons un peu plus tard dans la grande enceinte quadrangulaire, la prière étant dite et le travail commencé, nous verrons les députés occupant les pupitres de bois teinté, les greffiers à leur poste et M. le Président faisant l'appel des motions et résolutions qui constituent la besogne préliminaire des séances. Et jusqu'à six heures, ensuite depuis huit heures jusqu'à onze ou bien toute la nuit parfois, chacun des représentants du peuple s'adressera toujours à "Mr Speaker" même si c'est pour informer Son Honneur que ce que l'honorable adversaire vient de dire n'a aucune espèce de bon sens ou de véracité, étant donné que, etc., etc. Et si la déclaration s'éloigne d'une nuance des formes permises ou tolérées, "Mr Speaker" interviendra avec tact, patience et longanimité; et nul ne peut citer une seule occasion depuis trois parlements où les débats les plus vifs aient jamais dégénéré en scènes indignes de l'auguste assemblée populaire. C'est dire qu'il faut au Président autant de doigté et d'esprit d'à propos que d'expérience et de fermeté. N'en donnons comme exemple que l'une des plus récentes interventions de ce genre, la semaine dernière. On discutait depuis plusieurs heures de l'opportunité d'une ligne de chemin de fer allant de la Rivière à la Paix jusqu'à Vancouver, et le débat devenait acrimonieux. Des contradicteurs commençaient à manquer de courtoisie, des dénégations se croisaient...

—Allons, allons, messieurs, fit M. le Président, qui s'était levé gravement, tous les pages l'imitant bras croisés, allons, messieurs, vous n'y pensez pas, il s'agit d'une rivière consacrée à la paix, voyons!

Les rires éclatèrent sur tous les bancs... y compris le fauteuil, il faut bien le dire, et la bonne humeur reprit son cours dans la grande assemblée; et qui dira que ce soit là la plus mauvaise manière de construire un chemin de fer, pour ne pas dire du même coup un grand pays et un Empire?

Le biographe du *Maclean's* nous pardonnera sans doute ce petit ajouté à son excellent travail, auquel il faut bien renvoyer nos lecteurs puisqu'il nous reste peu d'espace pour attaquer notre second sujet d'entretien: le nouvel ambassadeur du Canada aux Etats-Unis.

Notre ambassadeur à Washington

Pour la première fois dans l'histoire, les affaires du Canada seront négociées auprès du gouvernement américain par un ambassadeur canadien permanent. Sans doute avons-nous déjà envoyé des délégués à Washington pour traiter d'affaires déterminées, mais c'était toujours de façon passagère et sous l'ombre protectrice de l'ambassade anglaise s'interposant à tout bout de champ pour parler à notre place. On ne voit d'exception à cette règle que le traité du flétan négocié directement, il y a trois ans environ, par l'hon. M. Ernest Lapointe; mais il fallut se chamailler avec Londres à n'en plus finir avant d'obtenir l'autorisation voulue. Dorénavant, les choses iront plus facilement: nous avons à Washington une ambassade régulière dont M. Massey est le chef... et M. Laurent Beaudry le chancelier. Ceux qui connaissent l'ancien rédacteur du "Soleil" ne doutent pas qu'il se tire d'affaires avec succès dans le monde de la diplomatie. Quant à M. Massey, on semble attendre beaucoup de lui; fils de famille, héritier de millions, il aurait pu devenir un oisif et un inutile de plus. Au lieu de cela, et malgré une santé délicate, il s'est voué à un labeur aussi constant que varié. Elève de l'Université anglaise d'Oxford, amateur de beaux-arts et de théâtre, esprit studieux et distingué, il a toujours fait honneur à son nom et à son pays. Celui-ci est en droit d'en attendre de plus grands services encore.

BALLE-FRANCHE.

LE VÉSUVE

HERCULANUM ET POMPEI

(Fragment)

"....Ce n'est pas toujours la légende qui ment.
Un rêve est moins trompeur, parfois qu'un document."
Rostand. (L'Aiglon)

I

Taciturne, Vulcain rêve sur son enclume.

—Epuisé de labeur, le front noir de bitume,
Vésuve, le volcan préhistorique, fume,
Couronné du tonnerre ainsi qu'un Sinaï,
Il dort, et son sommeil est peuplé d'hécatombes,
De feu, de sang, de cris de morts, d'éclats de bombes;
Enfer des deux cités dont il creusa les tombes:
Herculanum et Pompéi—

II

Herculanum et Pompéi,—villes de proie!—
Sur des couches de fleurs et de pourpre et de soie,
Eros!—elles dormaient ces deux femmes de joie,
Lassives, le sein nu, lasses de volupté;
Rivales d'impudeur, jumelles Messalines,
Toutes deux sommeillaient sous la noire colline,
Commettant leur Eden à la garde divine
De Vénus, fille d'Astarté.

La nuit étincelait tel un écrin de bagues.—
Et cependant, parfois, des mugissements vagues
Descendaient de la nue ou s'élevaient des vagues:
Rumeurs de quelque forge à l'effrayant marteau
Qu'une voix sourde et basse apaisait aussitôt:
"—Sinaï, disait-elle, attends que ma trompette
Fatale retentisse au-dessus de leurs têtes!
Cette aube, en sa fureur, que ma Justice apprête,
Luira sur leurs fronts assez tôt!"

Toutes deux sommeillaient.—O Gomorrhe! O Sodome!
Ainsi vous reposiez la nuit où sur vos dômes
Tomba le ciel en flamme,—où Dieu, comme un fantôme,
Vint dicter la rançon de vos iniquités;
Confiantes ainsi dans vos Nabos de pierre,
Superbes, mollement vous dormiez dans vos bières!
Vous dormiez, vous dormiez,—hélas!—et vos paupières
S'ouvrirent dans l'Eternité.—

Toutes deux sommeillaient.
Vésuve, noir ministre,
Reposait aussi lui, mais sa veille sinistre,
Fertile en cauchemars, cerclait son oeil de bistre.
Grondant, il écoutait, l'oreille au firmament,
Sa gueule d'obusier crevant la casemate.
Soudain,—l'ordre divin comme la foudre éclate:
"Mets ton étole pourpre et ta mitre écarlate,
Vésuve,—voici le moment!"

JOSEPH HARVEY.
Eldred, Sask.

NOTE:—Ce fragment d'un poème de M. J. Harvey, a remporté la "Première Mention d'Honneur" lors du récent concours de Poésie tenu à Québec, et dont les prix furent disputés par plus de soixante-dix concurrents. Les Juges étaient: M. Jean Charbonneau, écrivain distingué de Montréal et jury du Prix David, MM. A. Désilets, président de la Société des Poètes, L. J. Doucet; Avila de Bellevale; et Maurice Hébert, Directeurs.

Rappelons que M. J. Harvey qui, n'ayant jamais fréquenté que l'école primaire, décrochait avec son premier volume, en 1923, la "1er Prix d'Action Intellectuelle", fut appellé à faire partie de "l'Anthologie internationale", éditée dernièrement à Paris sous le patronage de Jean Richepin, de l'Académie Française. A notre jeune compatriote vont nos sincères félicitations.

Les poètes de la Saskatchewan se distinguent

Québec. La Société des poètes canadiens-français vient de donner le résultat de son concours de l'automne dernier.

Plus de soixante-dix concurrents y ont participé. Les juges étaient MM. Alphonse Désilets, président de la société, et MM. L.-Joseph Doucet, Avila de Belleval et Maurice Hébert, directeurs.

La revision de leurs examen et de leur classement fut confiée à M. Jean Charbonneau, de Montréal, qui maintient le jugement. Il fut toutefois décidé par les juges qu'il ne serait pas accordé cette année de lyre d'or.

M. Louis-Jacques Laporte, de Montréal, s'est classé premier et obtient la lyre d'argent.

Voici la liste des premiers prix et les noms de leurs auteurs: Lyre d'argent, "A un Ciseleur Chinois", par M. Louis-Jacques Laporte, Montréal; lyre de bronze, "Le Jardin Clos", par Marie Sylvia, institut Jeanne d'Arc, Ottawa; première mention d'honneur, "Le Vésuve", par M. Joseph Harvey, Eldred, Sask.; deuxième mention d'honneur, "Tristesse de Mère", par M. l'abbé A. Giguère, Montmartre, Sask.; troisième mention d'honneur, "Les derniers jours de l'Orpheline", par la R. S. M. du Divin-Coeur, des RR. SS. Dominicaines, Québec; 1re mention, "Il neige", par la R. S. Marie-Rolande, des RR. SS. de Sainte-Anne; 2me mention, "Résignation", par Mlle Eva Sénécal, La Patrie, Moncton; 3me mention, "La Fête Hébraïque", par M. Casimir Hébert, professeur, Montréal.

—:*:—

Le français en Ontario

Toronto. — A la reprise de l'adresse en réponse au discours du Trône, M. Aurélien Bélanger, député de Russell a parlé longuement de la question bilingue et a demandé plus de facilités pour l'entrainement des instituteurs destinés aux écoles anglo-françaises. Il déclare que les écoles bilingues n'ont pas de professeurs entraînés ou ont des professeurs qui, dans la majorité des cas, sont mal préparés et ignorants. Il admet cependant que le gouvernement, par sa commission d'enquête essaie de remédier à certaines choses qui ont fait le sujet des griefs des Canadiens français depuis quelques années. M. Bélanger se dit assuré que si le gouvernement rend plus facile l'éducation bilingue il n'y aura pas une partie de la province d'Ontario où les habitants ne seront pas familiers avec les deux langues.

—:*:—

Bibliothèque française à l'Université Queen

Québec. — L'Université Queen's de Kingston est en train de fonder une bibliothèque de langue française, et la province de Québec y apportera sa contribution, d'après le premier ministre Taschereau.

M. R. Vanpatten, bibliothécaire de l'Université, a déclaré qu'il s'était présenté au premier ministre avec une lettre de recommandation du doyen, M. Bruce Taylor, demandant la contribution du Québec en donnant des livres français qui pourraient être de quelque utilité à l'Université.

—:*:—

Un capot rouge à la porte de la légation

Washington. — Un officier de la gendarmerie fédérale du Canada, le capitaine Lamont, sera de service à la légation canadienne, considérée comme territoire canadien.

Il ne portera cependant l'uniforme—tunique écarlate, etc. —qu'aux heures de service.

PASSAGES RÉDUITS

POUR

PRINCE-ALBERT
CARNAVAL ET SPORTS D'HIVER

Grand "derby" de chiens esquimaux du 8 au 11 mars.

UN PASSAGE ET UN TIERS

Pour le voyage aller et retour de toutes les gares comprises entre Le Pas, Hudson Bay Junction, Humbolt, Totzke, Saskatoon, North Battleford et Big River.

Billets en vente du 7 au 11 mars inclusivement et valables jusqu'au 12 mars, 1927.

PROGRAMME ATTRAYANT DE SPORTS D'HIVER.

Pour renseignements supplémentaires, adressez-vous à votre chef de gare.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

Avez vous des Parents ou des Amis

DANS LES

VIEUX PAYS

que vous désirez faire venir au Canada ?

LE PACIFIQUE CANADIEN

Possède une excellente organisation sur tout le Continent Européen et assure le meilleur service.

On peut faire les arrangements nécessaires par l'entremise de l'Agent de la Compagnie.

SI VOUS AVEZ DES AMIS
AUX VIEUX PAYS

BILLETS entre notre pays et toutes les PARTIES DU MONDE.

AUXQUELS VOUS DESIREZ AIDER NOUS VOIR. NOUS FERONS TOUTES POUR VENIR AU CANADA. VENEZ LES DEMARCHES NECESSAIRES.

L. J. DAVIS, agent, Prince-Albert, Sask.
Téléphone: 3020

AGENT POUR TOUTES LES COMPAGNIES DE NAVIGATION.

CANADIEN NATIONAL

MONUMENTS

Le moment arrive ou chacun pense à faire poser un monument pour les chers disparus.

En donnant votre ordre maintenant vous êtes certain d'avoir votre monument posé les premiers jours de mai.

Adressez vous à une maison de LANGUE FRANCAISE, SERIEUSE et BIEN CONNUE.

Cela vous évitera bien des ennuis.

N. PIROTTON

385-391 Rue Dubuc
ST-BONIFACE - MAN.
Residence: 81 778 Office: 82 073

Graines de Semence

Poches contenant 3 minots 20c en plus

89c le minot en montant. De n'importe quelle maison McKenzie.

K20 Banner K30 Victory K50 Leader
K40 Carton's 22 K60 Alsas

Envoyez nous votre commande aujourd'hui. Nous expédions quand vous le désirez. Ces avoines sont des graines choisies et classées No. 1 ou No. 2 spécial par le gouvernement. Les quotations sont pour une quantité de 30 minots ou plus.

CONCOMBRES

555—"EARLY RUSSIAN"

Genre qui pousse rapidement; les fruits sont petits mais très productifs. Populaires dans tous les jardins.

550—"LONG GREEN"

Le meilleur gros concombre, 8" à 12" de longueur, couleur: vert foncé; de belle qualité.

Prix de chaque espèce: 10c le paquet, 25c l'once, ¼ de livre 75c et ½ livre $1.25. Franc de port.

DEMANDEZ NOS PRIX POUR LES COMMANDES PAR CHAR.

Prix d'autres graines

BLE	min.	min.	min.	min.
Garnet certifié	$3.00	$3.00	$3.10	$3.15
Garnet, certifié, de fantaisie	3.25	3.25	3.50	3.40
Marquis No. 1	2.10	2.10	2.25	2.30
Marquis certifié 2nd et Gen.	2.50	2.50	2.60	2.60
Mindum Durum No 1	2.60	2.60	2.70	2.85
AVOINE				
Banner No .1	1.15	1.15	1.20	1.15
Victory No. 1	1.15	1.15	1.20	1.15
	cwt.	cwt.	cwt.	cwt.
Sweet Clover No. 1	13.75	13.75	14.25	14.75

Poches 20c en plus. Prix donnés pour des quantité de 10 minots ou plus. Ajoutez 5c le minot pour les plus petites quantités. Vous trouverez le prix des autres variétés dans notre catalogue.

CATALOGUE GRATUIT 88 PAGES

Gardez en une copie chez vous. Il ne coute rien et vaut la peine d'être conservé. Demandez en un aujourd'hui même. Envoyé gratuitement par poste.

A. E. McKENZIE CO., LTD.

Brandon, Moose-Jaw, Saskatoon, Edmonton, Calgary

Faites venir votre commande du plus proche endroit.

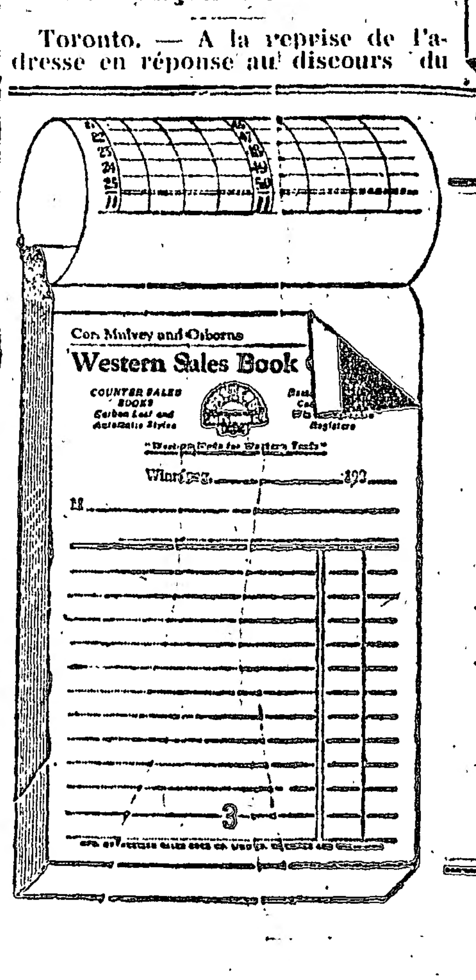

FAITES VOUS USAGE DES

Livrets de Comptoir

Ils protègent votre caisse.
Ils systématisent votre commerce.
Ils font connaître ce que vous vendez.
Ils économisent votre temps.
Ils devraient être en usage partout.

DUPLICATA—TRIPLICATA—QUADRUPLICATA

Confiez nous immédiatement votre commande.

LA BONNE PRESSE LIMITEE
Prince-Albert, Sask.

Au pays des Esquimaux

Les merveilles de la Petite Thérèse

(Une conférence de Mgr Turquetil)

Montréal.—Mgr Turquetil, O.M.I., préfet apostolique de la Baie d'Hudson, a parlé de ses Esquimaux devant un nombreux auditoire réuni dans la salle académique du Gésu. Photographe émérite, le vénérable missionnaire a illustré sa causerie de nombreux clichés tirés sur le vif au pays des Esquimaux. On a pu voir ainsi sur l'écran la maison de neige esquimaude, des portraits de néophytes, de quelques-uns des missionnaires, la chapelle de Chesterfield Inlet aux diverses phases de sa construction, etc.

C'est le R. P. Lalande, recteur du collège Sainte-Marie, qui a présenté Mgr Turquetil. Aux premiers rangs de l'auditoire on remarquait Mgr Gauthier, Mgr Deschamps, Mgr Béliveau, plusieurs prêtres et missionnaires.

Parmi les missionnaires présents, il y avait les RR. PP. Falher et Ducharme que le conférencier invita à réciter le *Pater* dans la langue de leurs néophytes, après que lui-même eut récité cette prière dans la langue de ses Esquimaux.

Le pays des Esquimaux

Mgr Turquetil brosse un tableau saisissant des "déserts de neige" de l'Extrême Nord du *Barren Land*, pays sans aucune végétation, le plus pauvre, le plus froid au monde, pays de la lutte pour la vie. Un million six cent quarante milles carrés, (un tiers de tout le Canada!) Qu'on se figure l'océan tout gelé entre le Canada et les vieux pays, on aura une idée du pays des Esquimaux. Avec cela, quatre mois de froid intense, d'une moyenne de plus de 30 degrés sous zéro.

Une série de clichés montre le voyage annuel du seul bateau qui approvisionne les postes du Nord, une seule fois par an. On voit le navire se fravant un chemin à travers les glaces du nord du Labrador, et autour des îles Button.

Leur vie

La vie de l'Esquimau est une adaptation à ce pays étrange. Privé de bois de chauffage, l'Esquimau mange la chair crue, à peine un repas de viande échaudée, le soir, et cela seulement lorsqu'il a abondance de graisse de phoque ou de lard de caribou pour alimenter sa lampe en pierre. Pour demeure, une maison de neige, pour vêtements, les peaux du gibier abattu à la chasse, instruments de chasse et de pêche, en pierre, en os ou en ivoire, mais en tout et partout une grande perfection d'exécution, un merveilleux instinct qui permet à l'Esquimau de se tirer d'affaire dans les cas les plus imprévus, telle cette famille partie à la dérive, qui passe dix ans sur l'île absolument déserte, et réussit à vivre, à augmenter même.

Le gibier est rare, et il est nomade: le chasseur sera nécessairement nomade, il voyage en traîneaux à chiens, en petits canots, (kayaks) on le voit chasser le phoque, l'ours blanc, le morce, la baleine, le caribou, le renard blanc. Il connait à fond les moeurs de ces animaux, témoin cette femme qui, seule avec ses enfants, dans la maison de neige, aperçoit un ours blanc appuyé sur l'*iglu* et le défoncant, qui lui fait jeter de la graisse de phoque par un de ses enfants jusqu'à ce qu'elle ait aiguisé le couteau de chasse dont elle perce l'imprudent visiteur. On voit sur l'écran tous ces animaux du Nord arctique, et la manière de voyager en été et en hiver.

La vie sociale de l'Esquimau répond elle aussi aux exigences du pays qu'il habite. Le pays est trop pauvre pour nourrir des groupements de quelque importance: point de villes ni de villages, mais au plus deux familles ensemble; c'est l'unité de la vie sociale. Ce petit groupe doit se suffire à lui-même, et ne peut songer à secourir ses voisins qui résident à quelque cent milles de lui. D'où, à la longue, égoïsme, défiance, haine même de tribu à tribu, et souvent meurtres.

A la naissance, la mère est recluse pendant une lune entière, si c'est un petit garçon qui vient au monde, de deux lunes, si c'est une petite fille, puis exactement le huitième jour après la naissance a lieu la cérémonie de la consécration du nouveau-né à quelque esprit, et l'imposition du nom, suivie du contrat de fiançailles. Malheur aux petites filles pour lesquelles on ne trouve pas de mari!

L'enfant grandit sans contrainte, ni reproches, ni punitions. Parvenu à l'âge adulte, il se marie, la monogamie domine, bien que polygamie et polyandrie soient acceptées. La meilleure recommandation de la jeune femme est d'avoir une bonne mâchoire pour mastiquer les cuirs des souliers et des vêtements, et d'être bonne couseuse. Le reste importe peu.

En cas de maladie, c'est le sorcier qui est le seul médecin, et lorsqu'il n'y a aucun espoir de guérison le malade se suicide souvent, surtout lorsque la famille doit voyager, et que sa présence serait un fardeau et un obstacle aux vivants.

A la mort, tous ceux de la famille et de la tribu doivent jeûner et expier toutes les fautes du défunt. Ce point est intéressant. Où l'Esquimau a-t-il pris cette notion de l'expiation mutuelle, de souillure inhérente à l'âme, et qu'il faut expier par la pénitence ou le sacrifice?

Le travail du missionnaire

Arrivés en 1912 à *Chesterfield Inlet*, les deux premiers missionnaires des Esquimaux se construisirent une maison-chapelle de 16 pieds par 30. Bois, charbon, vivres, habits, etc., tout était importé de Montréal.

On voit sur l'écran cette petite habitation, le premier autel sur lequel fut célébrée la première grand' messe au grand étonnement des païens. Après trois ans d'étude, commencèrent les catéchismes. Le dogme allait bien, mais la morale chrétienne effraya les Esquimaux qui se firent moqueurs; école pour enfants, voyages dans les camps rien ne put avoir raison de cette disposition plutôt hostile. Puis, la cinquième année, alors que le Père Turquetil restait seul sur quatre Pères Oblats qui s'étaient dévoués à cet apostolat, il entendit parler pour la première fois de la Petite Thérèse de l'Enfant-Jésus, et reçut de la terre provenant de son tombeau. Il en jeta sur les païens, à leur insu, ce fut un changement complet, radical. Les nouveaux convertis suivirent un cours de catéchisme de 8 mois, (une heure par jour) et furent admis au baptême. Ils étaient 12 seulement, mais leur prosélytisme, leur persévérance eut raison de l'obstination des païens. Quatre ans plus tard, on comptait 50 chrétiens, aujourd'hui, ils sont plus d'un cent, et 500 catéchumènes se préparent au baptême. Le P. Turquetil, devenu Mgr Turquetil, n'est plus seul; huit Oblats se dévouent à l'apostolat des Esquimaux, d'autres s'annoncent pour l'été prochain. Actuellement il y a trois missions, bientôt le champ d'action s'étendra pour couvrir tout cet immense territoire. "Gloire à Dieu, merci à la Petite Thérèse," dit Mgr Turquetil.

En même temps que ces progrès spirituels, on a pu voir le progrès matériel; ainsi le radio qui est d'un si grand secours aux missionnaires isolés dans l'extrême Nord. Les Pères n'ont encore qu'un récepteur, don de bienfaiteurs des missions, mais ils espèrent bientôt communiquer avec le monde civilisé et utiliser aussi le radio pour la diffusion de l'évangile. Des clichés choisis nous montrent tous ces progrès.

En terminant, Mgr nous montre la photographie du "Pape des Missions", Sa Sainteté Pie XI, bénissant les bienfaiteurs et amis des missionnaires, et celle de S. G. Mgr Gauthier, de Montréal, grand ami des missions Esquimaudes auquel Mgr Turquetil exprime toute sa reconnaissance en termes émus.

Avant de descendre de l'estrade Mgr Turquetil a présenté une magnifique peau d'ours blanc à Mgr Gauthier, comme "humble témoignage de reconnaissance des missionnaires". Mgr Gauthier a aussitôt accepté à la condition que la peau soit mise en loterie au bénéfice des missions esquimaudes. De vifs applaudissements ont accueilli le geste de Mgr Turquetil et celui de Mgr Gauthier.

Soulagement Certain et Rapide
Maux de tête Névralgies DOULEURS
Mettez fin à votre rhumatisme
Envoyez 10c pour généreux échantillon d'essai à Templetons, Toronto. Boîtes de 50c et de $1 chez votre pharmacien.
TRC's CAPSULES ANTIRHUMATISMALES TEMPLETON

NEW YORK PLYMOUTH LIGNE FRANCAISE HAVRE PARIS

POUR SE RENDRE EN EUROPE AVEC TOUT LE CONFORT ET LE LUXE VOULUS

D'un quai couvert, à New-York, à un quai couvert au Havre. Le train pour Paris attendant au quai. En six jours en Angleterre. Confort sans rival, cuisine française.

PARIS .... 26 février, 23 avril, 14 mai
FRANCE .... 12 mars, 2 avril, 30 avril

Traversées faites à loisir, paquebots grands, confortables, d'une seule classe. Prix raisonnable. Prix minimum de cabine .... $140.

New-York—Havre—Paris
ROCHAMBEAU, 10 mars, 20 avril, 20 mai
LA SAVOIE, 23 mars, 1 juin, 1 juillet
SUFFREN, 31 mars, 3 mai, 24 juin
DeGRASSE, 13 avril, 11 mai, 10 juin

New-York—Vigo—Bordeaux
LA BOURBONNAIS, 24 mars, 5 mai, 16 juin
CHICAGO, 7 avril, 19 mai, 30 juin
ROUSSILLON, 21 avril, 2 juin, 14 juillet

348, rue Main, Winnipeg ou aux agents locaux.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

A Régina

(Suite de la page 2)

$60,000 de moins pour la police

Les estimés du gouvernement provincial portent cette année $60,000 de moins. De plusieurs parties de la législature on a demandé si cette économie allait se faire aux dépens de la protection policière dont jouissent les citoyens. Mais M. Cross, procureur général, jura qu'il n'en était rien; que cette protection n'allait être en aucune manière diminuée. On arriverait à cette économie sans rien sacrifier de la sécurité des gens en appliquant plus strictement le service des policiers à la décharge des fonctions qui leur sont propres.

:*:

Le Dr Tran est de mauvaise humeur

Le Dr Chs Tran, chef progressiste, furieux de la désertion de son parti par les députés C. Agar et G. Cockburn, a demandé leur démission immédiate comme membres de la législature. Cette suggestion donna lieu à une prise de bec entre son auteur et M. Latta.

*

Le Dr Anderson revient à la charge

Le Dr Anderson a ramené devant la législature dans un discours assez long la question d'une enquête royale sur le système éducationnel de la Saskatchewan, affirmant que l'Association provinciale des commissaires d'écoles avait appuyé ce projet.

M. Anderson prit à partie le bureau de prêts aux fermiers auquel il reprocha de faire trop de gros prêts et pas assez de petits, et l'administration des prisons qui ne faisait suffisamment travailler les détenus et devrait accorder à ceux-ci un salaire qui irait à leur famille.

*

$3,595,340 pour l'éducation

Régina. — Les membres de la législature de la Saskatchewan, siégeant en comité des subsides, votaient la semaine dernière une somme de $3,595,340 pour fins éducationnelles. L'Opposition profita de la circonstance pour critiquer fortement l'administration de l'hon. Latta surtout de ce qu'un certain nombre d'écoles de la Province durent fermer leurs portes faute de subvention.

M. Latta repliqua que chaque municipalité devait se charger du soin de ses propres écoles et que le gouvernement ne devait intervenir que dans les cas d'extrême nécessité.

Les autres subsides ne sont pas encore tous votés.

*

Fin du débat

C'est l'hon. T. C. Davis, ministre du travail et des municipalités, qui clôtura le débat sur le discours du trône. Il commença par passer quelques remarques à l'adresse du Dr Tran, chef progressiste, qui est à la veille d'être le seul de son espèce politique, et du Dr Anderson, chef de l'opposition qui, parait-il, reçut $5,000 comme organisateur de son parti durant la dernière campagne électorale.

Puis M. Davis fit une revue des ressources naturelles de la Saskatchewan, parlant des charbonnages du Sud, des minéraux du Nord. Ces dernières ressources ne seront exploitées que le jour où un chemin de fer pénètrera dans ces régions.

:*:

Les affaires de Chine

SUN FANG SE RETIRE — LES NATIONALISTES VAINQUEURS SUR TOUTE LA LIGNE, SE PREPARENT A ATTAQUER SHANGHAI. — LES PUISSANCES PROTEGENT LEURS CONCESSIONS.

Shanghai. — Le maréchal Sun Chouang Fang, qui fut autrefois maitre des cinq plus riches provinces de la Chine, a aujourd'hui abandonné à un ennemi de jadis la capitale de son dernier Etat, dans un effort désespéré pour empêcher Shanghai et le territoire environnant de la province de Kiang-Su de tomber aux mains de ses mortels ennemis, les Cantonais.

C'est le gouverneur de la province de Shantung, Chang Tsung-Chang, qui à la demande de Sun Fang, exerce en ce moment le contrôle militaire sur la province de Kiang-Su dont Shanghai est la capitale.

Dans l'intervalle, la ville internationale a été bombardée par une chaloupe canonnière chinoise sur la rivière Whang-Poo, qui a déserté les forces du maréchal Sun et tenté de bombarder son arsenal, en faisant feu sur la métropole. Les coups de feu ont cependant raté, mais cinq bombes sont tombées dans la concession française. Deux indigènes ont été tués et deux résidences américaines endommagées, ce qui donna l'éveil aux forces françaises. Deux chaloupes canonnières françaises firent face à deux bateaux chinois des environs qui se seraient ainsi tournés contre Sun en faveur des Cantonais. Les Chinois n'ont pas ouvert le feu cependant et un engagement a été évité.

La série des récents événements dans Shanghai et aux alentours, tels que la capture de Hang-Tchéou par les Cantonais, la grève générale des ouvriers de Shanghai et le bombardement ont fait s'écrouler la puissance du maréchal Sun.

Le général Tchang Tsung-Tchang gouverneur militaire de la province de Chan-Toun allié de Sun mais autrefois son ennemi, a fait son entrée dans Nankin et a assumé le contrôle de la ville, se préparant à envoyer 30,000 soldats du nord à la défense de Shanghai. Cela indique que Sun a été pratiquement éliminé.

Pendant que les Mandchoux surgissent du nord dans un effort pour empêcher cette ville de tomber aux mains des nationalistes, les défections continuent à se produire dans les rang des armées de Sun. Les forces de Tchang comprennent 1,500 Russes.

Les diverses puissances continuent à envoyer des troupes à Shanghai pour la protection de la ville et de la propriété. Les troupes anglaises forment une ligne de vingt milles, les Français ont entouré leurs concessions de fils de fer barbelés, les Américaoins montent la garde dans le quartier étranger. Ces mesures sont surtout, dit-on, des mesures de prudence pour se protéger contre les soldat du maréchal défait qui arrivent en grand nombre dans la ville et menacent de mettre tout à feu et à sang.

AVERTISSEMENT

Le corps diplomatique étranger a envoyé une lettre aux chefs des armées belligérantes leur demandant de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter des incidents fâcheux qui forceraient les autorités étrangères à protéger leurs gens.

Les deux armées bientôt en présence

Le nouveau chef militaire des armées du Nord envoie à la hâte des milliers de troupe, environ 5,000 par jour, prendre la défense de Shanghai vers laquelle se dirige l'armée cantonaise triomphante qui se chiffre dans les 50,000 hommes.

:*:

Une injonction contre le Conseil de ville

Montréal. — L'agitation se maintient, au sein de l'opinion publique, à Montréal, autour de l'achat, par décision du conseil de ville, de l'aqueduc de la "Montreal Water and Power", au prix de $14,000,000, que l'on estime excessif. Une injonction serait prise incessamment pour empêcher le corps échevinal de la grande cité de consommer cette transaction.

:*:

Réorganisation de l'armée française

Paris.— Il est peu probable que la Chambre française puisse s'occuper avant octobre de la ratification de l'accord franco-américain sur les dettes de guerre. Le gouvernement va être pris d'ici quelques mois par d'importantes mesures de régie interne: on parle de la réorganisation de l'armée, du budget de 1928 et de la réforme électorale.

:*:

La Regina Vinegar Co. sera poursuivie

Winnipeg. — L'avocat de la commission d'enquête sur les douanes recommande à cette commission que la Régina Vinegar Company Ltd soit poursuivie en recouvrement des droits d'accise dont elle aurait fraudé le gouvernement. Ces droits se monteraient, au bas mot, à $40,000.

:*:

La Chambre rejette les recommandations du président

:*:

Washington. — La Chambre américaine par un vote de 208 à 172 a rejeté les recommandations budgétaire du Président Coolidge et approuva la mesure du Sénat appropriant des fonds pour la construction de trois croiseurs légers; la Chambre vota $450,000 pour le commencement de ces travaux maritimes. Cette somme a été substituée aux $1,200,00 dollars insérés dans le bill par le Sénat. Il y aura à ce sujet conférence entre les deux Chambres.

:*:

Coolidge met son veto sur le bill McNary-Haugen

Washington. — Le président Coolidge vient de tuer le bill McNary-Haugen en le frappant de son veto

D'après ce bill, comme nous l'annoncions la semaine dernière, les déficits sur la récolte américaine devaient être comblés par un impôt sur les produits canadiens, de sorte que si les américains n'avaient pas retiré de leur récolte la somme qu'ils en espéraient, la différence aurait été payée par les producteurs et les vendeurs du Canada faisant affaires avec les Etats-Unis.

:*:

La soeur du gouverneur général est décédée

Ottawa. — Rideau Hall vient d'être plongé dans le deuil par la nouvelle de la mort, survenue à Londres, de Lady Mabello Annie Egerton, soeur ainée de son Excellence le vicomte Willingdon, Gouverneur Général du Canada, et mère de Miss Phyllis Egerton, qui est l'hôte de Leurs Excellences.

Lady Egerton était la fille du comte de Brassey, et elle était née en 1865.

:*:

La Cie Bell reçoit le pouvoir d'augmenter ses taux

Ottawa. — La Commission des chemins de fer vient de rendre jugement au sujet de la demande de la compagnie de téléphone Bell pour augmenter ses taux. Cinq des commissaires ont signé le jugement tandis que le sixième, qui diffère d'opinion d'avec ses collègues, a fait un rapport minoritaire dans lequel il se prononce contre les demandes de la compagnie.

Dans plusieurs villes de Québec et d'Ontario, le jugement permet l'augmentation des taux tandis que dans d'autres ils restent stationnaires.

En général, les taux sont augmentés à Montréal, Toronto, Ottawa, Hamilton, et dans les autres centres importants. Ces nouveaux taux rapporteront une augmentation, de revenus de 2 millions à la compagnie. Dans sa demande, l'augmentation qu'elle désirait s'élevait à $2,750,000.

Les citoyens d'Ottawa et de Montréal ont logé immédiatement de vigoureuses protestations contre les nouveaux taux.

:*:

Les Soviets se moquent de l'Angleterre

Londres. — Le gouvernement anglais ayant récemment envoyé une note de protestation à la Russie contre la propagande communiste que font les Soviets dans les classes ouvrières anglaises, le gouvernement russe vient de répondre par le communiqué suivant:

"Pour répondre au désir de paix des classes ouvrières de l'Union des Soviets et en pleine conformité avec les désirs de paix du peuple anglais, le gouvernement soviet, faisant abstraction de tout esprit d'animosité contre les autres peuples continuera sa politique de paix et si la Grande Bretagne veut l'aider dans cette oeuvre, elle sera la bienvenue."

Le gouvernement anglais a jugé à propos de ne pas accuser réception de cette réponse.

:*:

Amendement proposé à la loi sur les grains

Ottawa. — M. Donnelly, député de Willow Bunch a donné avis d'une motion qu'il proposera à la Chambre des Communes d'Ottawa à l'effet que les élévateurs privés soient soumis aux mêmes réglements que les élévateurs publics et ne puissent mélanger le blé de contrat pour les grades 1-2-3 northern.

ST-HIPPOLYTE, Sask.

Nous avons de ce temps-ci une épidémie de grippe, qui fait ravage un peu partout; dans le village même, il y a grippe dans 7 familles.

—Mme Pierre Aubée a été opérée à l'hôpital d'Edam pour l'appendicite.

—M. Alphonse Nault nous est revenu de l'hôpital après y avoir fait un séjour de 35 jours.

—Mme J. Régnier a reçu la nouvelle que sa vielle mère est décédée à Chicago, Ill. Nos sympathies à la famille.

BELLEVUE, Sask.

— Ont été élus marguillers par acclamation MM. Henri Guignon, Alfred Roch.

— Les heureux gagnants de la grande râfle du bazar paroissial ont été:

1er prix, M. Rosario Gaudet, $25. en or; 2e, M. Geo. St-Hilaire, un fauteuil; 3e, M. Joseph Bédon, Hoey, montre-modèle; 4e, Mme Ls Fournier, un nécessaire en argent; 5e, M. J. Vanish, Wakaw, un couteau à découper.

Aux heureux gagnants nous offrons nos félicitations.

— Nous avons le plaisir d'annoncer le retour de M. Léon Gaudet qui fit le voyage de l'Est avec la Survivance Française.

:*:

Intestins irréguliers

"Depuis longtemps je souffrais de maux de tête, d'indigestion et d'irrégularité d'intestins", écrit Mme S. Golezynski de Jamestown, N. Y. "Après avoir employé plusieurs bouteilles de Novoro du Dr. Pierre, je me sentis tout à fait bien et mon état de santé s'améliore de jour en jour". Ces résultats de cet excellent remède végétal, sont dus à son action sur la digestion et l'élimination. Il évacue les matières nuisibles, augmente la quantité d'urine et en régularise la fonction des intestins. Ce n'est pas un article de commerce car ce remède est fourni par des agents spéciaux directement du laboratoire du Dr. Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Illinois.

Livré exempt de douane au Canada.

LA SAUVEGARDE

LA SEULE COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE QUI SOIT CANADIENNE-FRANCAISE.

La SAUVEGARDE n'est pas une Compagnie nouvelle. De grande fêtes ont célébré à Montréal l'automne dernier son vingt cinquième anniversaire. C'est-à-dire qu'elle a fait ses preuves.

Le taux de ses dividendes peut se comparer très avantageusement avec celui de n'importe quelle autre Compagnie. Ses polices comportent toutes les garanties que l'on peut désirer dans une assurance-vie avantageuse.

La clause de non-déchéance automatique protège l'assuré après le deuxième paiement même si les primes demeurent arriérées durant un certain temps.

Nos polices comportent le droit d'emprunt après trois ans, et elles donnent également droit aux assurés de cesser leurs payements et de prendre des polices acquittées ou prolongées. C'est-à-dire que toutes les précautions ont été prises pour que l'assurance ne soit jamais un fardeau pour l'assuré et pour lui éviter toute perte possible.

Pour de très légères surprimes ont peut faire ajouter la clause de double indemnité et d'invalidité. La première de ces clauses double la valeur de la police en cas de mort accidentelle et la seconde nous oblige à payer $120 par année et par $1000 d'assurance en cas d'invalidité totale et permanente, et ceci sans réduire en rien la police.

Nous offrons également à nos assurés l'avantage d'examens médicaux gratuits soit par correspondance soit par une visite au bureau-chef de la Compagnie.

Ces avantages ne sont surpassés par aucune Compagnie.

D'autre part l'assurance-vie ne se discute plus. Sa nécessité est reconnue dans toutes les sphères de l'activité sociale, et dans toutes les conditions. Seuls quelques arriérés d'un autre âge se privent encore de ses bienfaits.

Mais La SAUVEGARDE se recommande spécialement au public de langue française parce qu'elle est la seule compagnie Canadienne faisant affaire dans le Dominion. C'est une faute antinationale que de confier nos épargnes à des organisations étrangères quand nous avons les mêmes avantages dans une compagnie de chez nous, qui contribue de toutes ses forces au développement de nos plus chers intérêts nationaux.

Adressez-vous ou écrivez à nos agents:

PH. PERRON, Agent Spécial, MONTMARTRE, SASK.
W. BILODEAU, Agent Spécial, LAFLECHE, SASK.
J. C. BICHON, Inspecteur, DUCK LAKE, SASK.

REYMOND DENIS,
Agent Général pour l'Ouest,
VONDA, Sask.

POURQUOI?

Les meilleurs cuisiniers du Nord de la Saskatchewan emploient

LA FARINE COOK'S PRIDE

La réponse est simple

Parce qu'elle leur donne du beau pain et de la belle patisserie qui réjouit le mari, les enfants et les visiteurs

De plus, en employant la "Cook's Pride" l'acheteur soutient une industrie du nord de la Saskatchewan

The One Northern Milling Co.

PRINCE-ALBERT, SASK.

SERVICES MARITIMES DU
PACIFIQUE CANADIEN
ENTRE
le CANADA et L'EUROPE

MONTREAL, QUEBEC, SAINT-JEAN
ET
CHERBOURG, SOUTHAMPTON, ANVERS,
HAMBOURG, BELFAST, GLASGOW, LIVERPOOL.

Par les VAPEURS

EMPRESS OF SCOTLAND — MONTCLARE
EMPRESS OF AUSTRALIA — MONTROSE
EMPRESS OF FRANCE — MINNEDOSA
MELITA
MONTROYAL — METAGAMA
MONTNAIRN — MARBURN
MONTCALM — MARLOCH

CROISIERES D'HIVER

AUTOUR DU MONDE — LA MEDITERRANEE
LES ANTILLES — AMERIQUE DU SUD ET AFRIQUE

Renseignements de toutes sortes gracieusement fournis sur demande par
W. C. CASEY,
Edifice du Pacifique Canadien, Angle Portage et Main, Winnipeg.

CANADIAN PACIFIC

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

GRAVELBOURG, Sask.

—Le révérend père Josaphat Magnan, le provincial des Oblats, le révérend Père Achille Auclair, visiteur des écoles, monsieur A. Brazeau, agent du Canadien National, étaient en visite à Gravelbourg, la semaine dernière.

—M. Georges Michaud, agronome provincial a donné une conférence aux élèves. Professeur averti et causeur spirituel, il fait honneur à sa province d'origine et sait aider nos cultivateurs. La santé lui fait défaut. Mais qu'il s'obstine au travail quand même, à la pensée non seulement que ses succès projetteront un peu plus de gloire sur notre groupe, mais qu'ils affermiront la bonne opinion de l'Ouest pour le Québec.

—Les révérendes Soeurs du Précieux-Sang ont fait leur retraite annuelle du 21 février au 2 mars.

—Le plus remarquable monument de la ville: — Gravelbourg possède des immeubles considérables. Il y a l'église et le presbytère, le collège Mathieu et le Jardin de l'Enfance, le couvent Jésus-Marie, le palais de justice, de jolies résidences. Mais ces constructions sont éloignées du chemin de fer.

Nous avons pourtant un édifice bien en vue; personne ne vient ici par le train sans l'apercevoir. Il contribue beaucoup à former l'opinion que le voyageur garde de Gravelbourg, notre localité. Or, imaginez le chef d'oeuvre qu'on a placé à l'entrée même de la ville. C'est une bâtisse en bois. Peu élevée, elle est aussi fort exigue. En l'examinant de près, on soupçonne qu'elle fut peinturée dans le temps: aujourd'hui et de prime abord l'on croirait qu'on l'a cachetée ici et l' de chiques. L'intérieur est sombre, le plancher est d'une espèce de bois noir; les hommes, les femmes et les enfants s'y entassent pêle-mêle. Ailleurs en été, autour d'un semblable emplacement, l'on voit un parterre avec des fleurs; ici bientôt, en quittant cet endroit, le touriste pataugera dans la boue.

Ce monument riche en laideur, cet édifice le plus remarqué de chez nous, c'est la gare.

WILLOW BUNCH, Sask.

—Pendant deux jours, le 10 et le 11 février nous eûmes le plaisir d'assister à d'intéressantes conférences agricoles données par des agronomes du gouvernement. L'un d'eux nous est déjà avantageusement connu, car M. Michaud n'est pas étranger dans la localité pour y être venu il y a à peine deux ans. Ses deux confrères, messieurs J. H. Ross et C. E. Brockelbank surent aussi nous intéresser grandement.

Une foule assez considérable, malgré la rude température, assistait à ces enseignements et acquérait de nouvelles connaissances sur l'aviculture, l'industrie laitière, les animaux à deux fins, les chevaux, la culture du trèffle d'odeur, le système de rotation, le contrôle des mauvaises herbes, etc.

On eut même une seance de projections cinématographiques spécifiant les qualités et les défauts de la vache laitière, du cheval de trait, du porc à bacon, etc.

Le 11 au soir, un superbe banquet réunissait une assistance nombreuse à l'hôtel Manoir où d'éloquents discours furent prononcés en français et en anglais.

Nous eûmes le plaisir d'apprendre de M. J. H. Ross qu'il ferait son possible pour intervenir auprès du département afin qu'une Société d'Agriculture soit inaugurée à Willow-Bunch. Il se dit presque sûr du succès. Tous apprécient à leur plus haute valeur les démarches faites par nos organisateurs en faveur de cette société qui ne pourra manquer d'être d'une grande utilité et d'un réel service pour tous et qui contribuera en même temps à intéresser nos gens davantage dans l'agriculture.

—Mercredi le 23 dernier, une assemblée du parlement modèle fut tenue pour discuter différents sujets.

La majorité décida de marcher sur le plan du parlement provincial. Ainsi, un président de la Chambre, un premier ministre et un chef d'opposition furent élus.

Chaque membre du parlement modèle représentera un comté qu'il se choisira ou qui lui sera assigné et sera appelé M. le député de...

On s'est en plus réservé le droit de discuter n'importe quel sujet soit au point de vue fédéral, provincial ou municipal.

D'intéressants débats auront lieu tous les mercredis soirs à 8 heures précises et chacun est prié de se rendre en temps.

Le président ou le premier ministre devra avant la clôture de chaque débat enoncer le sujet à traiter à la prochaine réunion. Ainsi, chacun pourra pendant une semaine étudier sa cause afin de la mieux plaider.

Ceci promet d'être des plus intéressants. Le but de ce parlement est d'habituer nos gens à parler en public et à "penser debout" comme disait l'un des orateurs.

ST-VICTOR, Sask.

—Ces jours derniers eut lieu à la salle St-Jean-Baptiste, une partie de cartes organisée par le Club des Célibataires à leurs intérêts. Un programme de musique fut exécuté par l'orchestre sous la présidence de M. Ph. Beaubien.

On remarquait dans l'assistance des gens de Lisieux, de Willow-Bunch et de Scout Lake.

Les cartes terminées, quelques filles aidées de garçons servirent un goûter et pendant qu'on le dégustait, M. C. Charbonneau chanta trois chansons comiques; il fut rappelé plusieurs fois, mais à cause d'un vilain rhume M. Charbonneau s'excusa et remercia l'auditoire de ses applaudissements.

Le premier prix des dames fut gagné par Mlle Jeanne Gaudry, le 2e par Mlle R. Davis et le 3e par Mlle Matson.

Le premier prix des hommes revint à M. C. Tessier, le 2e, à M. H. Beauregard, le 3e à M. H. Roy.

Après un duo de piano et de violon par M. et Mlle Lalonde, M. le président remercia la foule et voyant que les gens étaient tous satisfaits, M. W. Gaudry, président du club, annonça avant la fin de la soirée que le club aurait sous peu une autre soirée.

Des remerciements furent aussi adressés aux amis des paroisses étrangères, ainsi qu'à nos amis de langue anglaise venus nous encourager.

Dimanche le 20 février, le club de Gouret de St-Victor a remporté le championnat de la Ligue de Scout Lake par une victoire de 9 à 1. Les vainqueurs n'ont plus qu'à rencontrer les seniors de Régina, pour le championnat provincial.

—Ces jours derniers eut lieu le mariage de Mlle Georgianna Sabourin fille de M. J.-B. Sabourin, avec M. J. Grégoire d'Assiniboia. Tous leurs amis leur souhaitent beaucoup de succès et de bonheur.

ST-LOUIS, Sask.

—Une de nos excellentes familles vient d'être éprouvée par un deuil cruel. Mlle Marie Joseph Daniel est morte le lundi 21 février, après une courte maladie, âgée de 21 ans et 3 mois. Son père, M. Emile Daniel, est venu s'établir à Saint-Louis en 1914 avec toute sa famille. Dieu choisit les vocations là où les enfants sont nombreux et élevés chrétiennement. Mlles Alice et Marie Daniel entendirent l'appel de Dieu et allèrent au noviciat des Filles de la Providence à Prud'homme. Mlle Alice est devenue Mère Hermann Joseph; Mlle Marie, fut obligée de retarder sa profession et revint dans sa famille, à St-Louis, pour refaire sa santé. Elle se fortifiait, et elle espérait reprendre la vie religieuse près de sa soeur, lorsqu'une maladie de coeur vint l'emporter. Elle avait reçu les derniers sacrement. L'enterrement eut lieu mercredi 23, à l'issue du service qui a été célébré par M. le curé Carpentier, à 10 heures, en l'Eglise St-Louis. La révérende Mère Vicaire des Filles de la Providence et Mère Hermann Joseph étaient venues de Prud'homme se joindre aux nombreux parents et amis qui accompagnèrent Marie Daniel à sa dernière demeure. Nous prions M. et Mme Emile Daniel, leurs enfants et leurs parents de croire à la part très sincère et très vive que nous prenons à ce chagrin qui s'ajoute à tant d'autres.

LAFLECHE, Sask.

—M. et Mme H. Lagassé ont eu la douleur de perdre leur premier-né, une petite fille. Mme Lagassé qui a été si gravement malade se remet tranquillement. Nos sympathies les plus sincères à ce jeune couple si cruellement éprouvé.

—Mme Louis Coste, une de nos braves Dames de Ste-Anne, est aussi sérieusement malade. Sur l'avis du médecin on a dû l'envoyer à l'hôpital de Moose-Jaw pour une opération. Son mari l'accompagne. Nous faisons des voeux pour son prompt rétablissement.

—M. Richard Servel, fermier du nord de la paroisse, est décédé le 18 février dernier au sanatorium de Fort Qu'Appelle. Le service et la sépulture ont eu lieu à Laflèche le 24.

—Mme John O'Neil (née Delâge) est revenue dans sa famille après un séjour de six semaines à Rochester où elle a suivi un traitement.

HOEY, Sask.

Nous apprenons avec plaisir le retour de M. et Mme Isaïe Ethier. Tous deux ont passé une bonne partie de l'hiver dans l'Est où ils ont visité Lévis, Québec, Montcalm, Montréal, St-Jérôme et Ottawa. Ils reviennent enchantés, mais heureux tout de même de reprendre leur place sous le ciel salubre de la Saskatchewan.

ST-EUSTACHE, Man.

—Nous annonçons avec regret la mort de Mlle Henriette Lynch âgée de 15 ans, décédée le 14 février. La semaine précédente nous avions constaté un peu de mieux dans son état mais des complications sont survenues, qui l'ont emportée. Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Eustache au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service a été chanté par M. l'abbé J.-A. Bastien, aidé du Révérend Père Comte. Le choeur a rempli sa partie d'une manière touchante sous la direction de leur dévoué Maître M. D. Letourneau; notre distinguée musicienne, Mlle Rosalie Lussier tenait l'orgue. Les porteurs du coin du poêle étaient M. Henri Houde, M. Pierre Allarie, M. Alfred Moran et M. Nap. Allarie. Le deuil était conduit par M. Tom. Lynch et sa famille.

Nous apprenons que sa soeur malade à l'hôpital de St-Boniface, Mlle Rita, prend un peu de mieux. A la famille affligée et en deuil, nous offrons toutes nos sincères sympathies.

—M. Edouard Bernardin, opéré pour l'appendicite il y a une quinzaine de jours à l'hôpital de St-Boniface est dans un état de santé très critique.

—Naissance: M. et Mme Alfred Allarie (Elie) un fils.

—M. et Mme Josephat Ménard sont allés aux noces d'un de leur neveu, fils de M. Jos. Reault à Somerset.

—M. le curé est à organiser une série de "cartes": la 1ère sous la direction des hommes mariés, la 2eme sous celle des jeunes garçons, la 3e, sous celles des jeunes filles et la dernière par les dames de la paroisse, pour subvenir aux dépenses de l'église, tout en s'égayant.

—Mme A.-P. Lachance qui a été malade une partie de l'hiver est maintenant en convalescence.

WHITE STAR, Sask.

—La deuxième assemblée du Conseil de la Municipalité rurale de Buckland No. 491 eut lieu le cinquième jour de février 1927. Voici quelques-unes des résolutions prises après de longues et sages délibérations.

—La carte géographique des districts scolaires suivants recoit les modifications ci-dessous:

Au district S. d'Alvertville sont ajoutés la moitié Est des sections 2, 11, 14, 23, le S.-E. 26 et 1-2 S. 25 twj. 51, 25, 2.

Sont adjoints au D.S. de Garden River les sections 13 et 24 twj. 51, 26, 2 et le D. C. de Centreville s'empare des sections 25 et 36 twj 51, 26, 2 et de la section 30 dans le twj 51, 25, 2.

Le secrétaire est autorisé à faire les démarches nécessaires en faveur de l'utilisation de la grande route directement au nord de Prince-Albert comme route Fédérale du Parc National proposé.

—Le terrain de M. Cowles N.-E. 27 tw. 49, 27, 2 est transféré du D. S. de Whitfield au D.S. de Whapaton.

—Le maire Donald McLeod est choisi comme le représentant officiel de la municipalité auprès du Comité Exécutif de la Chambre de Commerce de Prince-Albert.

—Le maire et M. le conseiller Spratt sont élus délégués officiels de la municipalité à la Convention des Municipalités rurales qui aura lieu à Prince-Albert les 2, 3, et 4 mars. Les Bureaux de la Municipalité seront fermés pour la convention.

—Il est décidé de soumettre au département des routes à Régina, la demande de défaire et transporter l'ancien pont dit le vieux pont Lacerte pour le reconstruire sur les lieux du Pont de Bois actuel de White Star, sec. nord 10, twj. 50, 26, 2.

—Il sera payé à l'hôpital Victoria de Prince-Albert les sommes suivantes: W. J. Kennedy, $97.50; Wm. Ross, $17.50; Dan Ross, $115,00 ; Billy Vermette, $5.00; J. F. Mckenzie, $67.50.

—M. Franck Cook est choisi comme inspecteur des mauvaises herbes pour 1927.

—Décès: Armand Masserey, fils de M. Alex. Masserey, qui depuis plusieurs mois était à l'hôpitale de la Ste-Famille, est mort dimanche le 20 février; les funérailles ont eu lieu mercredi le 23. Un grand nombre de personnes assistaient à la cérémonie. Nous offrons nos condoléances à la famille en deuil.

MILLY, Sask.

—Nous n'avons pas donné signe de vie depuis longtemps, mais nous avons tout de même accompli beaucoup sans faire grand bruit. Depuis plusieurs années nous désirions avoir une chapelle et cet automne, grâce à l'initiative et à l'activité de notre bon curé, l'abbé Adélard Leclair, avec la coopération de braves paroissiens, nous avons réussi à bâtir une jolie église. Nos paroissiens donnèrent largement de leur temps et de leur argent. Nous désirons remercier vivement tous ceux qui ont contribué au succès de cette belle oeuvre.

—Notre premier bazar eut lieu le 8 décembre et fut un grand succès malgré le froid et les mauvais chemins. Mlles Nogue et Tanter, les deux petites candidates à peine âgées de dix ans, malgré le froid et le peu de temps à leur disposition, réussirent à ramasser une somme rondelette. Un grand merci à ces chères petites.

—M. et Mme Joseph Nogue passèrent une semaine en visite à Mevronne.

—M. Joseph Bellefeuille est revenu de Rochester où il était allé consulter les médecins de l'hôpital Mayo.

—M. Omer Barsalou de Mevronne est venu s'installer parmi nous comme marchand. M. Barsalou s'occupe encore de la photographie, vend et développe les pellicules (films). Il représente les compagnies d'assurance de feu, grêle et de vie et prête de l'argent sur les terres en culture.

—M. René Nogue est parti depuis le mois de décembre pour passer l'hiver à Montréal.

—Une grande réunion d'amis eut lieu chez Monsieur Auguste Clairmont la semaine dernière. Après un souper somptueux les invités se divertirent avec chant musique et partie de cartes.

—M. J. Beaulieu est revenu d'un voyage à Régina.

—De passage à Milly: MM. Ephrem et Philippe Bouffard, les Messieurs Chabot, M. et Mlle Fournier et Mlle Leclair, de Ferland.

—Elus marguillers: MM. Ed. Roy, W. Ducharme, Armand Massé, Eugène Tanter et D. Weiner.

—Le 6 mars nous aurons la messe, et le 19 mars, fête de S. Joseph, Patron de notre paroisse, grand'messe solennelle.

—M. Monroe de McCord était en visite cette semaine chez son beau-père M. Alfred Massé de Horse Creek.

—M. Moulin a loué la demi-section de M. Patenaude de Glenworth. On dit que M. Patenaude fera une vente de ses chevaux et machines dans le courant du mois de mars.

PRUD'HOMME, Sask.

—Dimanche 6 fév. les Dames de l'Union paroissiale donnaient leur première soirée au profit de l'église. La salle décorée avec un goût vraiment artistique donnait un joli coup d'oeil. Un foyer avait été installé tout au fond et l'effet était vraiment captivant. Les billets d'entrée donnaient droit au tirage d'un joli cupidon qui fut gagné par M. Charles Masson.

Pendant que quelques-uns jouaient aux cartes, les autres s'amusaient à qui mieux mieux. Des chansons à répondre furent chantées par M. de Bargerie M. le Dr Ayotte et M. N. Baudoux qui surent nous faire passer un bon moment. Enfin l'on eut le plaisir d'entendre Mlles Antoinette et Béatrice Blain, dont les voix sont si appréciées. Pendant la soirée il y eut quelques tour de roue de fortune et différents autres amusements. Les dames nous passèrent pistaches et blé d'inde roti; mais le goûter nous fut servi aux saucissons, goûter très apprécié par toute l'assistance.

Les lecteurs verront que rien ne manquait à notre organisation quand ils sauront que nous avions pour la circonstance une diseuse de bonne aventure "authentique", capable de lire dans le passé, le présent et l'avenir. Cette diseuse de bonne aventure par ses reparties spirituelles sut amuser les jeunes et les vieux. On prétend qu'elle a prédit ce qui sûrement arrivera. "Qui vivra verra".

Bref, cette soirée fut un succès et sera suivie d'une série d'autres aussi intéressantes.

—Le 16 février, Mgr Bourdel bénissait le mariage de Mlle Hélène Lévesque de Prud'homme à M. Adolphe Lemieux de St-Hippolyte. Les deux témoins étaient M. Charles Masson pour le marié et M. Amédée Painchaud pour la mariée. M. Jos. Painchaud et Mlle Alma Masson agissaient comme garçon et fille d'honneur. M. et Mme Lemieux se fixent parmi nous; tant mieux, car les familles canadiennes et catholiques ne sont jamais de trop. Aux heureux époux, nos meilleurs souhaits de bonheur.

RADVILLE, Sask.

Echo de la Survivance

La Survivance a été accueillie en triomphe partout où elle s'est arrêtée; nos compatriotes de la province de Québec ont tenu à recevoir les pèlerins de l'Ouest comme des frères.

A Ottawa, Montréal et Québec comme à St-Jean, Nicolet et Trois-Rivières, c'est l'élite de la société civile et religieuse qui nous a reçus avec un coeur catholique et français.

M. Raymond Denis, notre dévoué président de la Franco-Canadienne, M. Lacerte, président de l'Association des Canadiens-français du Manitoba et toutes les personnes de la "Survivance" qui ont pris la parole durant le voyage l'ont fait dignement et avec éloquence. Ils ont certainement laissé une impression profonde sur les auditoires présents.

L'Université de Montréal, sous la direction de M. Edouard Montpetit, son distingué secrétaire général, viendra nous voir l'été prochain; nous espérons que tout l'élément français des paroisses et des missions visitées par les excursionnistes se feront un devoir de les recevoir dignement. Ces visites annuelles font un bien immense à nos compatriotes. Ces excursions intimes, ces idées échangées sur les conditions de notre pays, finissent par dissiper les préjugés, faire connaitre et apprécier l'Ouest canadien. Etant plus au courant de ce qui se passe chez nous, les Canadiens-français de la province de Québec craindront moins d'émigrer en plus grand nombre. Il n'y a pas à dire, ce sont d'abord les nôtres du Québec et des Etats-Unis qu'il faut songer à amener sur nos terres de l'Ouest. Nos gens de langue française sont en général nos meilleurs cultivateurs et nos meilleurs citoyens. Il faut les induire à venir se joindre à nous par tous les bons moyens possibles. C'est à ceux qui dirigent les bons mouvements d'agir sans tarder car l'immigration étrangère nous envahit de toute part et le travail que cela va nous imposer est immense. Il ne nous est pas permis de rester indifférent devant ce grave problème de l'immigration étrangère. Nous avons toujours confiance que Dieu saura bien protéger et diriger les destinées de l'Eglise catholique et de la race française dans l'Ouest canadien, mais il ne faut pas oublier non plus ce proverbe: "Aide-toi, le ciel t'aidera".

—Funérailles: Samedi 12 février est décédé à l'hôpital Providence de Moose-Jaw, Christopher Mordine de Brooking, Sask. Les funérailles ont eu lieu à Radville mardi le 15 courant au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—Baptême: M. et Mme Alp. Paulhus, un fils baptisé sous les noms de Joseph Armand. Parrain et marraine, Armand Labossière et sa soeur Eva.

ASTHME

Bronchite chronique, rhumes du cerveau et des bronches, fièvre des foins. Avalez des capsules RAZ-MAH. Envoyez 5c pour échantillon d'essai. Templetons, Toronto. $1 chez votre pharmacien.

RAZ-MAH

LES PASTILLES VITA-GLAN FERONT PONDRE VOS POULES EN MOINS DE TROIS JOUS

Comme les êtres humains, les poules ont des glandes et elles ont également besoin de vitamines. Parce qu'elles agissent directement sur les ovaires, les nouvelles pastilles Vita-Gland, broyées dans le breuvage des volailles, feront pondre en moins de trois jours celles qui habituellement restent inactives en hiver. La science a découvert comment contrôler la production des oeufs en utilisant des vitamines essentielles pour activer les glandes productives de l'oeuf. Suivant les rapports des Fermes Expérimentales, les poules nourries de vitamines etc., pondent jusqu'à 300 oeufs par année contre 60 oeufs, moyenne des pondeuses ordinaires.

FAITES L'ESSAI DE CETTE OFFRE LIBERALE

Beaucoup d'oeufs, des poussins actifs et vigoureux, une basse-cour prospère sans aucun trouble, médicaments ou aliments dispendieux; vous pouvez obtenir tout cela, il suffit de broyer les pastilles Vita-Gland dans le breuvage. Rien de plus simple pour doubler vos profits. Rendement d'été aux prix d'hiver. Les Laboratoires Vita-Gland, seuls manufacturiers de la véritable pastille VITA-GLAND, sont tellement confiants que vous serez satisfait des résultats, qu'ils vous en donneront une boite gratuitement aux conditions suivantes:

Envoyez nous votre nom et votre adresse sans argent, et vous recevrez deux grandes boites d'une valeur de $1.25 chacune; remettez au facteur la somme de $1.25 plus les frais de poste. Lorsque votre voisin constatera l'augmentation de rendement de vos poules, vous lui vendrez la seconde boite et la vôtre ne vous aura rien coûté. Satisfaction ou l'argent est rendu. Ecrivez immédiatement afin d'obtenir un meilleur rendement. Adressez-vous à

VITA-GLAND LABORATORIES
1009 BOHAN BLDG., TORONTO, ONT.

Impressions

Annonces

Que tous les amis du "PATRIOTE DE L'OUEST" veuillent se rappeler que nous disposons d'un bon atelier d'imprimerie toujours à leur service, que nous publions les annonces honnêtes et que tout ce qui vient par ces services favorise la diffusion de l'unique journal français de la Saskatchewan.

Confiez-nous vos travaux d'Impression et vos Annonces

Pensionnat Notre-Dame du Sacré-Coeur, Prud'homme, Sask.

Désirez-vous donner à vos enfants une éducation soignée, un cours d'études tel que demandé par la province de la Saskatchewan? Adressez-vous aux religieuses de la Providence.

Outre le français qui reçoit une attention toute particulière dans les classes, on enseigne la musique, le dessin et les travaux à l'aiguille de tous genres.

Les jeunes filles désireuses de se livrer à la carrière de l'enseignement trouveront dans cette institution entière facilité pour se préparer aux différents diplômes requis à cet effet; elle sont donc admises à tout âge; les garçons sont acceptés jusqu'à leur treizième année.

Pour plus amples renseignements s'adresser à Révérende Mère Supérieure.

Passez L'HIVER EN Villégiature A LA Côte du Pacifique

à VANCOUVER VICTORIA

*

"Endroit choisi du Canada pour ses divertissements et ses belles verdures pendant toute l'année."

*

Belle route pour auto— Golf et autres Sports au grand air.

Tarifs d'Excursion

Billets en vente 11, 13, 18, 20 et 25 janvier 1 et 8 février.

Temps aloué pour retour jusqu'au 15 avril 1927

*

Un choix de deux trains chaque jour

Via le

Consultez l'agent local pour plus d'informations concernant ce merveilleux voyage d'hiver.

Que de fois

Les hommes attribuent aux conditions de leur travail, à la fatigue, les douleurs de DOS, les raideurs des ARTICULATIONS, les MAUX de TÊTE, les INSOMNIES et les divers malaises dont ils se plaignent souvent quand ils devraient songer à améliorer l'état de leurs REINS et à débarrasser leur sang des poisons qui l'alourdissent. La chose leur est facile et le succès assuré s'ils emploient les

PILULES MORO

comme le fit M. Henry Audette, de Winooski, Vt.

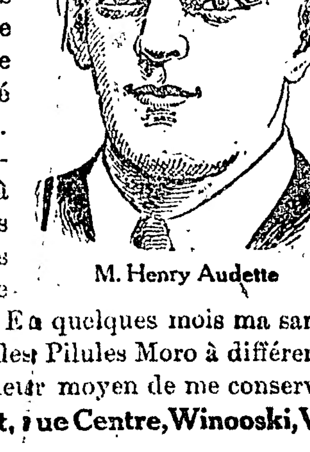

M. Henry Audette

"Pendant des années j'avais travaillé rudement et avais mis de côté toute précaution hygiénique. Je ressentais bien parfois quelques douleurs de reins, mais je n'y portais aucune attention et les attribuais à la fatigue. Aussi ces douleurs s'augmentèrent-elles rapidement. De plus, un jour je contractai un gros rhume qui dura longtemps et me laissa oppressé comme si j'eusse été atteint d'asthme. Dans ces conditions il m'était presqu'impossible de travailler et je dus songer à me traiter. On m'avait recommandé les Pilules Moro. Je les ai prises et, après quelques semaines de leur emploi, je me trouvais plus fort et me sentais mieux. En quelques mois ma santé s'était bien rétablie. Depuis, je prends des Pilules Moro à différents intervalles, convaincu que j'ai là le meilleur moyen de me conserver bien portant". M. Henri Audette, 90-est, rue Centre, Winooski, Vt.

CONSULTATIONS GRATUITES aux hommes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaits des conseils qu'il vous donnera pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

En vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 1570, St-Denis, Montréal.

La plus importante compagnie d'assurance-feu au Canada.

The Wawanesa Mutual Insurance Co.

Bureau-chef: WAWANESA, Manitoba.

Président— S.-H. HENDERSON · Trésorier— E.-L. McDONALD · Vice-Président— R. WALLACE

Etat financier de l'Actif et du Passif au 31 déc., 1926

ACTIF		PASSIF	
Impositions impayées	69,339.77	Réserve pour primes non gagnées	$ 144,371.87
Argent, Bons, etc.	$ 873,045.39	Gratifications sur primes	74.26
Billets sur primes non-imposées	1,328,494.87	Pertes en suspens	10,084.63
		SURPLUS Pour la protection des assurés	2,116,349.27
	$2,270,880.03		$2,270,880.03

Bons en dépôt au:

Gouvernement du Manitoba	$143,130.00
Gouvernement de la Saskatchewan	215,985.20
Gouvernement de l'Alberta	67,322.74
Gouvernement de la Colombie Anglaise	27,418.92
	$453,856.86

C.-D. CORBOULD, Comptable licencié.

Montant global d'assurances prises en 1926....$ 51,428,762.00

Pertes payées en 1926, soit une moyenne de 17¾c. par $100.00 d'assurance en vigueur 224,310.11

Montant total d'Assurance en vigueur........$125,749,692.00

La Wawanesa Mutual Insurance Co., a plus d'assurances en vigueur, et plus d'argent dans son actif que toutes les autres compagnies d'assurance-feu réunis de l'Ouest Canadien. Au cous de 1926, elle a fait deux fois autant d'affaires nouvelles que la seconde plus importante compagnie d'assurance-feu de l'Ouest du Canada.

Depuis janvier 1922, nous avons augmenté notre chiffre d'affaire de 27%, et nous avons plus que doublé notre actif liquide, ce dont aucune autre compagnie n'a pu égaler.

Parce que nos risques s'étendent sur tout l'Ouest, de Winnipeg aux côtes du Pacifique, nous sommes moins exposés aux pertes que les compagnies de moindre importance, dont l'activité se limite à une région, ou à une seule province, et parce que nous sommes particulièrement soigneux dans le choix des risques que nous acceptons, nos pertes sont relativement petites et nos taux moins élevés que ceux des autres compagnie faisant affaire avec les cultivateurs de l'Ouest.

Si vous défendez de fumer dans le voisinage de vos bâtiments, et réalisez le danger des cheminées en métal; si vous êtes prudents dans le maniement de la gazoline et du pétrole; si vous prenez toutes les précautions voulues chaque fois que vous devez faire usage du feu, vous devez placer vos assurance avec la Wawanesa Mutual Insurance Co., car la majorité de nos clients sont des gens prudents, et avec l'augmentation du pourcentage de cette classe d'assurés, le coût de la prime diminuera.

Nous avons un Agent dans votre région.

The Wawanesa Mutual Insurance Co. par C.-M. VANSTONE, Directeur-Gérant.

EXPEDIEZ VOS PEAUX A LA

TANNERIE DE DELMAS

LA MAISON DE COMMERCE PAR CORRESPONDANCE DE LA SASKATCHEWAN. Enrégistrée.

Quartiers généraux de l'Ouest pour Robes de Carrioles. Tanneur et Manufacturier Général.

Cuir noir pour harnais. Cuir à lacets supérieur. Cuir brun pour licou, selles, mitaines et habits. Cuir à semelles silencieux. Robes de carrioles, à l'épreuve de toute température, en peaux de boeuf ou de cheval, tannage Suède, c'est-à-dire mou, le plus chaud et le plus durable. Nous faisons une spécialité de ce genre de travail pour les cultivateurs. Prix jusqu'à $10.00 par peau. Travaux de qualité supérieure garantie.

WM. O. NORMANDIN, propriétaire. DELMAS, SASK.

N 9987 Téléphones N 8119

La Cie Parent Ltée

Courtiers en grains

165—169, GRAIN EXCHANGE ANNEX, WINNIPEG, MAN.

Licenciée et garantie

Avance libérale et prompt paiement par chèque CERTIFIE

Références: BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Propos Agricoles

Orge Duckbill, Ottawa 57

(Notes des fermes expérimentales)

Le service des céréales de la ferme expérimentale fédérale à Ottawa a introduit une nouvelle variété d'orge à deux rangs appelée "Duckbill Ottawa 57". Cette orge se distingue spécialement, entre toutes les autres, par la raideur excessive de sa paille, ce qui lui permet de rester droite dans des conditions où la plupart des autres variétés verseraient partiellement ou complètement. C'est principalement pour ces districts qui sont exposés à souffrir de conditions de ce genre que cette orge est recommandée.

La Duckbill est une orge de mi-saison, qui mûrit quelques jours après certaines variétés comme l'orge de Mandchourie et la O.A.C. No. 21. elle ne s'égrène pas facilement, et, dans certaines conditions, elle perd souvent une bonne partie de ses barbes avant la coupe. Le grain lui-même est gros et bien nourri, il pèse un bon poids par boisseau mesuré. La Duckbill ne vaut peut-être pas certaines autres variétés au point de vue du rendement mais elle s'est très bien comportée cependant à la plupart de nos fermes annexes de l'Ouest. A la ferme de Brandon, par exemple, après chaume et après jachère, la Duckbill Ottawa 57 a dépassé la O.A.C. No. 21 pendant une moyenne de six ans.

Un échantillon de cette variété, cultivé par M. Geo. Avery, de Kelso, Sask., a remporté la première place dans la catégorie d'orge à deux rangs, à l'exposition internationale de grain de semence de Chicago, il y a deux ans. M. Avery a éprouvé cette varité à côté d'autres bonnes espèces sur sa ferme à Kelso en ces deux dernières années, et voici ce qu'il a constaté. "Au point de vue de la force de la paille, la Duchbill Ottawa 57 est bien supérieure à toutes les autres variétés que j'ai éprouvées. Sa végétation dressée permet de la couper et de la lier en gerbes, qui se manutentionnent facilement avec un minimum de perte. Dans la plupart des saisons, les barbes sont presque toutes tombées lorsque la récolte est mûre, et les épis ne se rompent pas aussi facilement que dans beaucoup d'autres variétés. Le grain qui est bien nourri est d'une grosseur inusitée et se sépare très facilement et sans frais de la bale d'avoine. Cette nouvelle variété d'orge peut être semée sur la jachère de la saison précédente, après des façons culturales raisonnablement tardives de printemps pour maîtriser la folle avoine. Grâce à la force de la paille, elle produit une merveilleuse récolte de grain qui se manutentionne d'une façon parfaite à la coupe et au battage".

A la dernière réunion annuelle de l'Association canadienne des producteurs de semences, la Duckbill Ottawa 57, a été acceptée pour l'enregistrement, et l'on peut aujourd'hui acheter de la semence enregistrée de cette variété pour les semailles du printemps prochain par l'intermédiaire de l'Association.

L. H. NEWMAN,
Céréaliste du Dominion.

Où et à quelle époque se récolte le blé dans le monde

En janvier, dans l'Argentine, l'Uruguay, le Chili et l'Australie.
En février, dans la Haute-Egypte et les Indes du sud.
En mars, en Egypte, à Tripoli, au Maroc et dans l'Inde.
En avril, dans la Perse, la Mésopotamie, l'Arabie, l'Asie Mineure, la Syrie, l'île de Chypre et le Mexique.
En mai, en Algérie, dans la Tunisie, l'Asie centrale et méridionale, la Floride, la Caroline du sud, la Georgie, l'Alabama, la Louisiane et le Texas.
En juin en Italie, en Espagne, au Portugal, en Grèce, en Turquie, dans le midi de la France, la Caroline du sud et celle du nord, l'Arkansas, la Virginie, le Kentucky, l'Oklahoma, le Missouri et le Kansas.
En juillet, en France, en Autriche-Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Serbie, Suisse, dans le sud de la Russie, de l'Allemagne et de l'Angleterre, ainsi que dans les Etats à blé du centre des Etats-Unis.
En août, dans le nord des Etats-Unis, le sud du Canada, la Russie, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique, la Hollande et le Danemark.
En septembre, dans la Suède, la Norvège, la Sibérie, le nord du Minnesota, le Dakota-nord, le Canada et le nord de la Russie.
En octobre, dans la Suède, la Finlande, le nord de la Russie et même le nord du Canada.
En novembre, le Pérou et le sud-Afrique.
En décembre, le Burmah et l'Argentine.

(Les annales de l'Académie américaine des sciences politiques et sociales.)

L'établissement d'un jardin potager

(Notes des fermes expérimentales)

La première chose à faire en établissant un jardin potager est de le protéger contre ses ennemis naturels, dont les principaux sont les vaches, les porcs, les poulets et le vent, en construisant pour cela une clôture en fil de fer à mailles assez serrées pour empêcher le passage des poulets et des porcs, et de la hauteur et de la force voulues pour s'opposer au passage des gros animaux. Quant au vent, il n'y a que les haies qui peuvent en neutraliser les effets. Les haies de Caragana plantées en 1912 autour du jardin de la station expérimentale fédérale de Rostbern avaient atteint un tel développement en 1916 que le jardin qu'elles entouraient n'a pas été jachéré depuis, et qu'il a toujours porté tous les ans une bonne récolte de légumes. Si les haies allant dans une direction nord et sud sont espacées de cent pieds, et celles allant de l'est à l'ouest de deux cents pieds, on obtient une bonne protection contre les vents et la sécheresse.

On maintient le sol en bon état au point de vue de la capacité de retenir l'eau et de la fertilité, en le fumant abondamment.

On trouvera dans les rapports annuels des fermes expérimentales une liste des légumes qui ont bien réussi. On pourra se procurer les semences chez n'importe lequel des bons grainetiers de l'Ouest.

Une couche-chaude est nécessaire pour partir le céleri, les choux-fleurs, les tomates, mais les racines, les oignons et les pois viennent mieux si elles sont semées en plein air aussitôt que possible. Les fèves, le maïs, les concombres, les citrouilles et les courges se comportent mieux également lorsqu'elles sont semées en plein air vers la fin de mai.

Ces plantes ne résistent pas bien à la transplantation: elles sont également exposées à périr par la gelée lorsqu'elles sont semées trop tôt en plein air.

W. A. MUNRO,
Régisseur, Station Expérimentale fédérale, Rosthern, Sask.

Qui veut faire $1,335. ?

Pour que ce "$1,335.60" tombe dans vos mains, vous n'êtes tenus à vendre, chers amis, ni pilules ni graines de citrouilles; vous n'avez qu'à élever 106 cochons.

Vous rappelez-vous mon homme aux 146 cochons? Il vient d'expédier à Saint-Boniface 106 de ses porcs.

Voulez-vous savoir le profit clair que ces petits animaux si fins et après tout pas si malpropres lui ont rapporté?

Voici: il me disait aujourd'hui même qu'un mélange d'avoine et d'orge pour lequel les compagnies lui offraient 40 sous le minot lui a rapporté, en le faisant manger à ses cochons, $1.00 le minot. C'est donc 60 beaux sous de plus par minot qu'il reçoit de son grain en le faisant passer j'allais dire par les mains! par l'entrepôt de ses bons petits amis.

Il m'assure que chacun de ses cochons lui a mangé en moyenne 21 minots de grain. Si vous faites le calcul, vous trouverez que 21x60: $12.60. C'est donc $12.60 que chaque porc lui a fait gagner sur son grain. Multipliez $12.60 par 106 et et vous aurez comme produit $1,335.60. Ses 2,226 minots de grain passés, comme j'étais tenté de le dire tout à l'heure, par les mains de ses cochons lui ont donc rapporté $2,226.00, tandis que s'il les eût charroyés à un entrepôt d'une compagnie quelconque, ils ne lui auraient rapporté que la somme de $890.40. Les 106 porcs de mon homme lui ont donc fait gagner exactement $1,335.60.

Trouvez-moi, si vous le pouvez, de meilleurs courtiers que ces petits messieurs tout de soie habillés; Ils se graissent bien les pattes, eux aussi, mais comme vous vendez les pattes avec le reste, le produit de la graisse est tout à vous.

Que celui qui peut comprendre, comprenne!

$1,335.60.

(La Liberté) Ch-N. DESLANDES,
Ptre-curé.

LE THÉ "SALADA"
F22
sans égal—servez-le de préférence.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Y a-t-il de la place pour des colons dans la Saskatchewan

Répondant à cette question M. J.-E. Laforce du C.N.R. disait : A Hudson Bay, dans la Saskatchewan, il existe une réserve forestière qui a été détruite par l'incendie et que le gouvernement met gratuitement à la disposition des futurs colons. Le chemin de fer du C.N.R. est situé à proximité de cette vaste étendue de terrain. 1,500 familles pourraient s'y installer et collaborer avec plusieurs familles canadiennes-françaises qui habitent cette région depuis quelques années.

A Wichegan Lake, dans la Saskatchewan, 400 familles pourraient s'établir avec avantage sans avoir à donner un sou pour les terres qui seront desservies dans un avenir très rapproché par le chemin de fer du Pacifique Canadien. Dans la même province, dans la région de Willow-Bunch, que le C.N.R. ceinture depuis le mois de novembre dernier, 200 familles y trouveraient un beau champ pour y mettre en relief leur initiative et leurs talents.

Et nous pourrions ajouter: Tous nos centres français, même ceux déjà florissants trouveraient facilement de la place chez eux pour plusieurs familles avec un peu de capital.

Le Marquis reste encore le meilleur blé

Ottawa. — Après des expériences très sérieuses sur les mérites respectifs des blés Marquis et Garnet, les deux espèces précoces récemment découvertes, le département fédéral de l'agriculture en est venu à la conclusion suivante: "Nous ne pouvons recommander le Garnet comme un substitut au Marquis dans les districts où ce dernier vient avec succès". Le rapport ajoute cependant que là où les conditions climatériques sont peu propices au développement du Marquis, il peut être profitable au fermier de cultiver du Garnet sur une partie de ses emblavures.

Le Garnet, tant au point de vue de la farine que du pain, n'égale pas le Marquis bien qu'il doive être placé dans la catégorie des bons blés. La farine du Garnet est moins blanche que l'autre, cependant les méthodes les plus modernes de blanchiment remédient pour une bonne part à cette infériorité. Comme la farine du Marquis absorbe une plus grande quantité d'eau, elle fournit un peu plus de pain.

Le seul avantage qu'a le Garnet c'est de mûrir une dizaine de jours plus tôt, et cela compte dans les districts exposés aux gelées précoces.

La paille du Garnet vient entre celle du Marquis et celle du Ruby. Dans les stations expérimentales on lui a inoculé le germe de la rouille, et le Garnet semble n'avoir aucune résistance contre ce fléau. Toutefois à cause de sa précocité il y échappera la plupart du temps.

Quant au poids par minot, le Garnet est aussi lourd et peut-être même un peu plus surtout si le sol possède beaucoup d'humidité.

Un district anti-tuberculeux

Saskatoon. — On est à former de six municipalités autour de Saskatoon un district anti-tuberculeux. Tous les bestiaux devront être exempts de la tuberculose, et devront avoir subi l'inspection des agents fédéraux. Quatre municipalités déjà: celles de Logantown, Park, Blucher et Cory ont donné leur approbation.

Le gouvernement fédéral paie les frais d'inspection et dédommage les fermiers dont les animaux doivent être abattus. Il faut pour obtenir ce district que les deux tiers des propriétaires de bestiaux aient signé la pétition.

Les taux maritimes de transport sont réduits

Ottawa. — La marine marchande du Gouvernement canadien et la ligne Beford ont réduit leurs taux transatlantiques de transport, de $20. à $15. par tête, pour l'exportation des bestiaux. On ne sait pas encore si les autres lignes transatlantiques ont adopté cette réduction.

Une tonne de paille rapporterait $250.

New-York. — Georges H. Harrison, chimiste, (pourvu qu'il ne soit pas en même temps fumiste) a trouvé un procédé par lequel on extrairait de la fumée produite par une tonne de paille des sous-produits d'une valeur de $250. Parmi ceux-ci on mentionne un germicide dont les [illegible] du beaucoup de bien, une peinture pour les toits, et un insecticide. Il a obtenu aussi un gaz dont pourraient faire usage les moteurs à essence, mais la fabrication en serait encore trop dispendieuse.

Immigrants catholiques pour Québec

On mande de Montréal que le service de Colonisation du Chemin de fer national du Canada s'efforce de faire venir de nombreux immigrants catholiques de langue française et de les placer dans les campagnes du Québec.

On sait que les Belges, les Scandinaves et les Suisses sont des experts en culture maraîchère et en industrie laitière et qu'ils peuvent enseigner à nos gens certaines méthodes de culture intensive.

Le projet contemplé est donc de faire passer aux nouveaux venus au moins un an sur des fermes canadiennes-françaises afin de les habituer à la nature du sol, au climat, aux marchés et à la condition agricole canadienne en général avant de les laisser s'établir à leur compte. Tout en se renseignant sur nos conditions locales ils pouront faire bénéficier nos cultivateurs des connaissances qu'ils ont déjà acquises en Europe.

Pour faciliter le placement de ces futurs citoyens catholiques de langue française dans les campagnes de la Province de Québec, le Service de Colonisation du Chemin de fer national du Canada a fait des arrangements avec les agronomes de la province de Québec qui recevront et placeront une partie de ces Belges et de ces Suisses de langue française. Les salaires demandés sont de $25. à $30. par mois.

De cette façon, tout cultivateur qui veut retenir les services de l'un de ces immigrants choisis, n'a qu'à s'adresser à l'agronome de sa région ou à n'importe quel agent du Canadien National, mais en s'adressant à l'agronome il y aura sûrement un avantage de plus et pour le cultivateur et pour l'immigrant.

Le Service de Colonisation du Canadien National mérite des félicitations pour les efforts qu'il fait en faveur du développement de la colonisation française au Canada.

Pourquoi plaçons-nous les chevaux à l'envers?

Le journal technique "l'Industrie Chevaline" raconte l'instructive histoire que voici:

Un Chinois visitait une ferme française parfaitement tenue. L'étranger examinait tout dans une entente parfaite des choses, questionnait, prenait des notes, accumulait les renseignements avec une satisfaction visible. En dernier lieu, il parcourut une vaste écurie où vingt chevaux étaient rangés.

Tout à coup le Chinois se tourna vers le propriétaire, souriant de l'air d'un homme qui vient "d'en trouver une bonne", et lui dit:

Vous autres Européens, vous nous accusez de tout faire à rebours du sens commun. Eh bien ! vous, pourquoi attachez-vous vos chevaux à l'envers?

Comment? nous attachons nos chevaux à l'envers!

Parfaitement! Vous les mettez le nez contre la muraille, ils ont les yeux dans l'obscurité, ils ne voient rien de ce qui se passe, ils sont sans cesse en défiance de tout ce qu'ils entendent ils ne vous reconnaissent pas et vous accueillent souvent par une ruade; finalement, ils ne se familiarisent jamais avec vous, ils sont idiots, et cela vient uniquement de ce que vous les attachez à l'envers! Tournez-les comme nous faisons, la face en pleine lumière: ils vous connaîtront, ils comprendront vos gestes, vous aimeront et deviendront comme les nôtres des animaux familiers, intelligents!

Il a peut-être tout à fait raison, ce Chinois.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

LE FEUILLETON DU "PATRIOTE"

LE PARC AUX OISEAUX BLEUS

PAR CHARLES FOLEY

— 13 —

Les domestiques appelés, Albine, devant le lit de sa mère, était maintenant retombée à genoux, abattue, sans force... même pour pleurer...

Si la pauvre enfant n'avait pas été pieuse, cette perte l'eut rendue folle. Dans les jours qui suivirent Mlle Verlier se rappela les avertissements par lesquels sa mère l'avait sagement, presque insensiblement, préparée à l'idée de cette mrt. Prévu, hélas, le malheur ne causa à la jeune fille ni révolte, ni crise de démence. Croyante et résignée, la petite châtelaine n'en éprouvait pas moins une douleur profonde, inoubliable.

A la morte, Albine voulut rendre elle-même les derniers soins. Les doigts glacés de Mme Verlier gardèrent les bagues données par son mari; les médailles de la Vierge et de sainte Anne restèrent contre ce coeur si tendre qui ne battait plus. Et l'orpheline resta longtemps en contemplation devant sa chère petite maman, retrouvée si tardivement et pour si peu de temps! Les traits de la châtelaine n'étaient nullement décomposés. La trace des souffrances, qui les avaient vieillis et convulsés pendant la vie, s'effaça dans la mort. Plus de rides. Et, dans cette pâleur de marbre, une beauté plus jeune reparaissait, empreinte d'une telle sérénité qu'Albine ne pouvait en détacher ses yeux.

Pascal et Catherine, eux, croyaient revoir la figure de cire du Musée des souvenirs.

Après le baiser d'adieu, Mlle Verlier, aidée des deux fidèles serviteurs, ensevelit parmi les fleurs, pour l'éternel repos, la souriante et douce Dame du parc aux oiseaux bleus.

Dans la chapelle, ce furent des funérailles très simples, sans autre assistants que maître Bournier, le docteur, les bonnes gens du village, des fermes et du manoir.

Parmi eux, ceux qui ne connaissaient pas encore la demoiselle, saluèrent l'orpheline avec un respect nuancé d'étonnement à voir combien, même sous ses longs voiles noirs, elle ressemblait à la dame de Boismont. Puis la châtelaine fut descendue dans la crypte et placée auprès du châtelain. Là, dans l'ombre souterraine étoilée de cierges, Albine resta la dernière à prier.

CHAPITRE XIII

La demoiselle du manoir

Quoique mise au courant du train de la maison et de la gérance du domaine, Mlle Verlier, dans le premier mois de son deuil, eut fort à faire. Jeune, active, sérieuse et résolue, elle parvint partout à maintenir l'ordre et s'acquitta promptement de ses tâches diverses.

Elle sentait autour d'elle des dévouements et même des amitiés très humbles. Aussi eut-elle à coeur de rassurer les serviteurs du manoir sur leur avenir; aucun ne serait congédié. Les conseils de Bournier lui furent d'un grand secours. Toutefois le travail, si compliqué qu'il fût, ne trompa pas son chagrin.

Le soir, dans l'immense et silencieuse demeure, à travers ces salons déserts, elle souffrait affreusement de se sentir seule. Alors elle remontait dans la chambre de sa mère ou dans sa chambre. Malgré la triste certitude de n'y plus jamais entendre la voix aimée, la petite châtelaine avait l'illusion d'une douce présence. Elle se souvenait des causeries intimes; elle voyait et touchait les objets familiers; elle évoquait les joies envolées et se rappelait les recommandations de sa mère.

Ces recommandations n'ayant trait qu'à Lionel, elle songeait de plus en plus à son cousin. Ce qu'elle ne pouvait plus confier à la morte, elle aurait voulu le dire à l'unique parent qui lui restait. Dans sa détresse d'oiseau perdu qui cherche à retrouver son nid, Albine se rattachait forcément au souvenir de Saint-Preuil et mettait son espoir en lui.

A qui vouer l'affection ressentie pour la châtelaine, sinon à celui qui lui avait ouvert le parc aux oiseaux bleus?

Mais où pouvait-il être? Reviendrait-il jamais? Et, s'il revenait un jour, la tante Marie n'étant plus là, consentirait-il à demeurer à Boismont?

Que de questions angoissantes jusqu'alors insolubles et dont dépendait cependant, sinon l'avenir matériel, du moins l'avenir sentimental de la jeune fille!

Questionné, maître Bournier qui n'était pas le notaire de Lionel, n'avait pu fournir aucun renseignement concernant le jeune homme. Documenté à fond sur les baux des tenanciers, le rendement du domaine, les titres et les valeurs en portefeuille, le vieil ami des Verlier ne savait même pas si le beau neveu avait quitté le Caire pour la Grèce ou la Syrie. Il avait même lieu de croire qu'aucune lettre ou dépêche n'avait atteint ce voyageur fantasque.

Les jours passaient. En ses rares loisirs, Albine en était réduite aux conjectures, aux rêves. Penser à sa mère l'amenait naturellement à penser à son cousin. Il se trouvait mêlé à des évocations de retour au foyer familial. Elle croyait revoir le jeune châtelain à cheval, parmi les bruyères fleuries, surgissant de l'ombre de la charmille dans un rayon de soleil. Qu'il était souriant, affable et beau ce jour-là! Et de quelles paroles et de quel geste spontanés ce prince charmant lui avait ouvert les jardins enchantés! N'était-ce pas lui aussi qui la délivrant du courroux de la dame rousse, l'avait amenée au palais de la bonne fée?

Dans sa tristesse même, Mlle Verlier pouvait songer sans remords à ce premier pressentiment de bonheur, puisque ce bonheur était le bonheur permis, le bonheur souhaité pour sa fille par la douce maman. Quelquefois, brusquement, dans ses rêveries solitaires, le coeur d'Albine se serrait à l'idée que son retour au foyer avait dépossédé celui que, après la châtelaine, elle aimait le plus au monde. Mais comment, sans renier une naissance dont elle était chaque jour plus fière et plus reconnaissante, aurait-elle pu enfreindre les volontés de sa mère.

—Pourvu se disait Albine, que mon cousin, au retour, ne ressente ni le dépit, ni la déception qu'appréhendait tante Marie!

Et, d'avance, la jeune fille se traçait un plan de conduite:

—Ainsi que je l'ai promis, je ferai l'impossible pour que mon cousin ne s'aperçoive pas que Boismont n'est plus à lui. Je ne risquerai allusion à mes droits que si j'y suis forcée. Je m'effacerai. Il parlera en maître et commandera à sa guise. Je le laisserai reprendre ses habitudes. Le charme et l'attrait du manoir et de la forêt le ressaisiront, puis le retiendront peut-être par mille liens invisibles. Alors il n'aura plus envie de quitter sa demeure de prédilection. Je lui avouerai discrètement, affectueusement la volonté de sa tante; je lui demanderai de vivre à Boismont comme chez lui. Puisqu'il est généreux, il comprendra; peut-être sera-t-il ému et attendri... Mais, avant, il faudrait que Lionel fût de retour... Or il ne revient pas!

Secouant ses vaines songeries, Albine retournait alors dans la bibliothèque, se replongeait dans ses lettres, ses dossiers et ses livres de comptes.

Un matin, où la petite châtelaine grave et très appliquée, chiffrait consciencieusement, Pascal entra dans la pièce en coup de vent. Dans son effarement, il avait oublié de frapper à la porte.

—M. Lionel vient d'arriver mademoiselle!

Albine eut un sursaut d'étonnement. Elle observa très émue:

—Je n'ai entendu aucun roulement d'auto.

—M. Lionel est venu dans une limousine de louage. Pressé de retourner, le chauffeur s'est arrêté à la grille. Il a débarqué les bagages dans la loge du concierge au bout de l'avenue. Avec le break de service, Etienne est allé chercher malles, valises et paniers. Pendant ce temps, monsieur, à travers les pelouses, est venu à pied jusqu'au manoir. Je me trouvais au premier, sur le palier, quand je l'ai vu monter l'escalier. Pensez si j'ai été saisi!

—Je le conçois. Quelle idée de ne pas m'avertir! Je l'aurai envoyé chercher et j'aurais fait préparer son appartement.

—M. Lionel m'a ordonné de l'accompagner. J'ai vivement enlevé les housses; j'ai ouvert les fenêtres de sa chambre et de son cabinet. Notre voyageur semble content de se retrouver ici.

—Il va bien? Il ne parait pas trop triste? Il n'a pas changé?

—non.

Vous avez causé avec lui, Pascal?

—Un peu. Il m'a dit qu'il rapportait en caisses, un tas d'objets rares et curieux achetés en Tunisie, en Egypte, en Syrie. Il projette d'en décorer son appartement d'abord, puis le billard et le fumoir.

—Cela n'a pas d'importance, Pascal. Vous a-t-il parlé de sa tante Marie?

—Oui. Arrivé à Beyrouth, il a appris coup sur coup la maladie, puis la mort de Madame, par deux courtes dépêches. Il ne sait absolument rien d'autre.

—Il n'a pas vu maître Bournier?

—Ni maître Bournier, ni son notaire, ni personne. Il n'a fait que traverser Paris d'une gare à l'autre, tant il était pressé de se retrouver "chez lui". Je répète ses propres paroles à Mademoiselle:—"Vous resterez à mon service, Pascal, ainsi que Catherine, Gustave et les autres", m'a-t-il dit. Il décide comme si... ça ne dépendait que de lui!

Pâle et préoccupée, Albine écoutait le garde avec une attention poignante. Elle reprit fébrilement:

—Vous croyez que M. de Saint-Preuil ignore que je suis Mlle Verlier et que j'ai hérité de ma mère?

—Je suis certain qu'il l'ignore. Il est convaincu que le domaine lui appartient. C'est une conviction depuis si longtemps ancrée dans son esprit qu'il ne peut imaginer le contraire. J'ai essayé de lui insinuer que Madame avait bien pu, par testament, favoriser ceux qu'elle aimait... Il ne m'a pas laisser achever. Dans un haussement d'épaules et avec impatience il s'est écrié: "—Ne débitez pas de pareilles bourdes, Pascal! Ma tante n'avait pas d'enfants. Si elle m'avait déshérité de quoi que ce soit, elle ne serait plus, dans mon souvenir, la femme chérie et vénérée entre toutes... Je lui pardonnerais difficilement".

Albine devint plus pâle et sa voix s'altéra:

—C'est un état d'esprit réellement désolant, constata-t-elle. Combien l'aveu de la vérité va me devenir difficile et dangereux! D'autre part, prolonger une situation si fausse, c'est se mettre à la merci de l'indiscrétion du premier venu. Il faut que, sans retard, je parle à M. de Saint-Preuil.

—Vous ne pouvez le voir en ce moment, mademoiselle. Il est allé dans la crypte, au tombeau de madame. Sa première visite est pour elle.

—Dites-moi donc cela! s'exclama la jeune fille dans un soupir de soulagement. J'y vois la preuve que M. Lionel garde une affection fidèle à sa tante Marie.

—Si je me permettais de donner mon avis...

Donnez-le, mon bon Pascal.

—Je conseillerais à Mademoiselle, loin de rien précipiter, d'agir plutôt en "douce". Les autres domestiques ne sont pas moins discrets que Catherine et moi. La nouvelle que le domaine n'est pas à lui ne manquerait pas de stupéfier et de bouleverser notre jeune maître. Avec le caractère entier que je lui connais, dans le premier instant de dépit et de colère, il serait capable d'en avoir un coup de sang... ou de partir brusquement dans un accès de rage. Et parti, M. Lionel estimera, car il a de l'amour-propre, que son retour passerait pour une faiblesse, une humiliation. Ce serait la rupture que Madame a redoutée.

Albine tressaillit. Le garde venait d'exprimer la pire de ses craintes.

—Voilà ce que je veux éviter! reprit-elle, d'une voix anxieuse. Laissez-moi seule, Pascal: j'ai besoin de réfléchir. Je me sens profondément troublée. Veuillez attendre M. Lionel à la sortie de la crypte. Vous la prierez de me rejoindre ici.

Fidèlement exposée par Pascal, la mentalité du beau cousin ne pouvait qu'alarmer Albine davantage. Ce retour inopiné lui ôtait son sang-froid, l'empêchait de rassembler ses idées et de prendre une décision. Deux préoccupations s'imposèrent pourtant, dominantes:

—Je ne veux pas, pensait-elle, altérer ou atténuer en rien le respectueux souvenir, le culte de gratitude et de tendresse que Saint-Preuil a conservés pour ma mère. Je ne veux pas non plus qu'il quitte Boismont. La prévision de Pascal n'est que trop vraisemblable. S'il s'éloigne, son orgueil l'empêchera de revenir. Je perdrai le seul être au monde qui me rattache au passé, à ma famille, à ma chère maman. Mon devoir est de subordonner ma révélation à ces deux conditions....

Et déjà le garde reparaissait dans la bibliothèque.

—Je me suis acquitté de la commission. M. Lionel a paru surpris. Il m'a répondu sèchement: "—Je préfère recevoir Mlle Sonnel dans mon cabinet. Dites-lui de monter!"

Et le brave homme, encore suffoqué, ajouta:

—Ce n'est pourtant pas à Mademoiselle d'obéir!

A entendre ce mot de "Sonnel", qu'on ne prononçait plus au Manoir et qui lui évoquait tant de souvenances pénibles, Albine eut l'impression que l'entrevue s'annonçait mal.

Cependant elle se leva:

—Il ne m'en coûte aucunement de céder à M. Lionel. Je me rends chez lui, Pascal. Jusqu'à nouvel ordre, recommandez à vos camarades d'être discrets.

A la porte de Saint-Preuil, Mlle Verlier frappa deux petits coups, alors que son coeur battait à grands coups dans sa poitrine. Le jeune homme vint ouvrir.

La pauvre petite châtelaine était si émue, si troublée, si attendrie de revoir son cousin, qu'elle eut la sensation de redevenir soudain la timide enfant perdue du premier jour, la pauvre oiselette sans nid, la triste abandonnée que la bonne fée avait recueillie, réchauffée, consolée de caresses et de baisers. Mais la bonne fée, hélas! n'était plus là!

Les joues aussi blanches, aussi froides que la neige, l'orpheline s'était arrêtée sur le seuil, sans force pour avancer ou reculer. De son côté, hésitant, en proie aux sentiments violents et contradictoires qu'il éprouvait très souvent devant elle, Lionel, immobile la contempla une seconde en silence. La jeune fille était si touchante, si belle dans ses voiles de crêpes, qu'il fut à son tour pris d'une indicible émotion. La porte refermée, il saisit les deux mains d'Albine, l'attira dans la pièce et la fit asseoir dans un fauteuil auprès de sa table.

—Comme vous êtes pâle et changée, ma pauvre petite! On croirait que la douleur vous a fait plus femme, tout à coup...

A ces paroles meilleures que celles qu'elle attendait, Mlle Verlier ne put retenir ses larmes. Et elle pleura encore davantage quand elle dut raconter la maladie et les derniers moments de la châtelaine. Lionel questionna beaucoup, mais sans aucune allusion à la succession, car il pouvait supposer que cela ne pouvait en rien intéresser Albine. Celle-ci n'eut garde d'aborder ce sujet risqué. Elle était néanmoins obligée de s'observer pour réprimer son besoin d'expansion et pour ne pas appeler le jeune homme son cousin.

—Ma tante vous a-t-elle parlé de moi, demanda-t-il.

—Souvent. La pauvre malade déplorait votre absence. Elle aurait voulu vous revoir et vous parler avant de mourir. C'est, je crois, le seul regret qu'elle ait emporté dans la tombe.

A son tour Saint-Preuil pleura. Mlle Verlier l'en aima davantage et trouva pour le réconforter d'affectueuses paroles.

—J'aurais dû et j'aurais pu revenir, répétait Lionel, sincèrement contrit; mais n'ayant aucune nouvelle, avec mon optimisme habituel, j'aimais à me figurer que tout allait pour le mieux au manoir. Je n'ai reçu que deux dépêches et je les ai reçues en même temps. L'une m'annonçait la maladie de ma tante, l'autre sa mort. J'étais à Beyrouth, dans l'impossibilité d'arriver pour les funérailles. J'avais tant de chagrin, j'appréhendais tellement de revoir Boismont sans châtelaine, que, dans mon instinctif besoin de diversion, je poursuivis mon voyage. Ma tante Marie n'avant pas d'enfants, je me savais unique héritier. Par suite, aucun pressant souci d'affaires ne me rappelait... Je n'avais pu dire adieu à ma fidèle amie: qu'importait désormais un retour plus ou moins prompt?

Le jeune homme disait cela avec une assurance et une volubilité qui ne laissaient à Mlle Verlier ni occasion ni chance d'assertion ou même d'insinuations contraires.

Eh bien, reprit Saint-Preuil, ce retour que, d'abord, je redoutais, devint, en quelques jours, un désir impérieux, maladif, irrésistible. Me trouvant seul, depuis mon départ de Boismont...

L'idée que Mme d'Herville accompagnait Lionel en son voyage avait plus d'une fois tourmenté Mlle Verlier. Elle eut le coeur allégé de cet aveu.

...Je souffrais d'une étrange sensation de vide autour de moi, poursuivit le jeune homme. Sans cesse j'évoquais le manoir. Je pensais à ma tante Marie, à vous aussi, Albine... Je me souvenais de notre douce intimité à trois et je me repentais de l'avoir trop de fois troublée par mon humeur taquine. En un mot, je fut pris de la nostalgie de ma belle demeure et j'apportai autant de hâte à revenir que j'avais mis de lenteur à m'éloigner.

Cette arrivée, cependant, dût vous être cruelle.

Triste, mais pas cruelle.

- Votre visite à la crypte?

Oui, là... j'eus le coeur serré. Mais, dans le parc rempli de fleurs et d'oiseaux, dans le manoir toujours plein de lumière et de vie, devant ce décor où s'évoquent mes ébats d'enfance et de jeunesse, j'ai senti, dans mon affliction même, un subit apaisement... Je ne saurais vous dire quels sentiments de bien-être et de sécurité j'éprouve à me retrouver "chez moi!"

—Je ne saurais vous dire, moi, combien je suis heureuse de votre retour!

—Cette douce impression en plein deuil, je vous la dois, Albine, car je suis sûr que vous avez eu à coeur de bien entretenir la demeure et de bien diriger les serviteurs de ma tante. Mais combien je vous dois davantage pour les soins dévoués que vous avez donné à notre chère malade! Elle vous aimait tant que, jusqu'au dernier moment, votre présence a dû suffire à la consoler de mon absence... Votre affection a fait plus, petite amie, tellement plus! Tante Marie est morte heureuse entre vos bras et vous l'avez ensevelie pieusement, tendrement... Merci, Albine, merci du fond de l'âme!

Il avait repris la main de la jeune fille et il la lui baisait en répétant:

Pauvres inséparables... vous voici séparées!

Les larmes leur revinrent aux yeux en même temps. Sans dire une parole, tous deux se regardaient profondément, affectueusement. Une même douleur les rapprochait l'un de l'autre et faisait battre leur coeur à l'unisson. Ce fut une accalmie inespérée, un moment de confiance mutuelle et de complète intimité. Albine pressentait, attendait une phrase plus tendre encore. Mais Saint-Preuil ne la dit pas.

Prince-Albert

—Dimanche dernier, le choeur de chant de la cathédrale sous l'habile direction de M. W. Brodeur et accompagné par Mme Brodeur chantait sa première messe en chant grégorien. Le succès remporté par ce choeur dont M. Jules Casgrain est le président, laisse entrevoir les plus belles espérances pour l'avenir.

—Les directeurs de l'Association des Municipalités rurales sont arrivés en ville lundi et se sont mis immédiatement à l'oeuvre pour faire de la convention qui sera tenu ici cette semaine un véritable succès.

Cette convention, à laquelle assisteront près de mille délégués venus de toutes les parties de la Saskatchewan, s'ouvrira ce matin à 10. h 30, sous la présidence d'honneur du maire Branion de Prince-Albert.

Ce soir, un grand banquet sera offert à nos visiteurs en la salle du Manège militaire, les Honorables Gardiner et Davis y porteront la parole. Ce banquet sera agrementé de chant et de musique.

—Au nombre des délégués des municipalités, nous avions le plaisir de saluer des compatriotes en la personne de M. Victor Bourassa de Radville et de MM. Sauvé et Perras de Montmartre.

—Le R. Fr. Auguste, O.M.I. de Beauval, était aussi de passage à Prince-Albert cette semaine.

—M. A. Guay, entreneur de Gravelbourg et constructeur d'un grand nombre d'édifices religieux des plus importants y compris le collège Mathieu, le Scolasticat de Lebret les églises de Nord Battleford et Bellevue, était de passage à Prince-Albert la semaine dernière. Mme Guay, sa digne épouse, profita de l'occasion pour être pendant quelques jours l'hôtesse de M. et Mme P. St-Arnaud.

—Notre agronome provincial M G. Michaud est de retour d'un long voyage dans le sud de la Province où il a fait grand plaisir à nos compatriotes en leur donnant des conférences nombreuses, instructives et intéressantes.

—Le R. P. M. Lajeunesse, O.M.I. supérieur de l'école indienne de Beauval passera quelques jours à l'hôpital d'Edmonton dans l'intérêt de sa santé. Puisse-t-il nous revenir parfaitement rétabli.

—Les fervents du sport seront heureux d'apprendre que notre compatriote de Le Pas, Emile St-Godard, champion international des Dog Derby prendra part à notre carnaval. Il sera probablement même accompagné de son frère Léo qui lui aussi aura son équipe de chiens. Les coureurs de Prince-Albert et des environs ont besoin de se frotter les pattes s'ils veulent participer aux largesses des organisateurs du tournoi.

De tous les événements sportifs du Carnaval, celui qui soulevera peut-être le plus l'enthousiasme populaire, est le Dog Derby des "jeunes". Le tournoi, comme celui des "Seniors" durera quatre jours, mais tandis que ceux-ci auront 160 milles à parcourir, les enfants n'en parcoureront que 20, soit cinq milles par jour.

La possibilité de surveiller tous les mouvements de ces jeunes braves ne manquera pas d'ajouter beaucoup d'intérêt à cette course et nous ne saurions trop féliciter les organisateurs du carnaval de cette initiative

Le concours des "reines en culottes" continue à faire fureur et Saskatoon avec sa championne "Jumpeuse" espère bien sauter par-dessus la tête de tout le monde.

Le 10 et le 11, il y aura courses de chevaux.

Cordiale réception au nouvel abbé de Muenster

Le nouvel abbé de la colonie bénédictine de Muenster, Mgr Séverin Gerthen, a pris possession jeudi dernier de l'abbaye *Nullius* dont il fut récemment nommé titulaire.

Des groupes importants de ses nouveaux diocésains s'étaient rendus pour le saluer au passage aux gares où devait s'arrêter le train sur le territoire de la colonie, particulièrement à Watson et Engelfeld. De la station de Muenster au Collège, le cortège, malgré un froid très intense, avait l'aspect d'une longue procesion. Mgr Gertken fut officiellement reçu par le Père administrateur, sede vacante, le Père Peter; M. A. Nenzel lui présenta une adresse au nom des diverses paroisses de la colonie et de la société nationale des Allemands de la Saskatchewan, le Vilksverein.

Le soir il y eut réception et concert au Collège.

Noces d'argent sacerdotales de Mgr Kidd

Calgary. Le diocèse tout entier a voulu fêter dignement le vingt-cinquième anniversaire d'ordination sacerdotale de son sympathique Pasteur Mgr J. T. Kidd.

Une grand'messe solennelle fut chantée par le jubilaire dans la cathédrale de Sainte-Marie. Dans le sanctuaire se trouvaient S. G. Mgr O'Leary d'Edmonton, Mgr Budka, évêque ruthène, et une quarantaine de prêtres.

Un magnifique banquet fut donné au Pallister Hotel.

Les Frères scolastiques Oblats quittent Edmonton

Edmonton. Les Frères Scolastiques Oblats de Marie Immaculée nous ont quittés pour aller prendre possession du bel édifice que vient de construire leur congrégation à Lebret. C'est avec un grand regret que nous les avons vu partir. Leur disparition laissera dans notre vie religieuse un vide qui ne sera pas de si tôt comblé.

Il y aurait eu 10 ans en septembre prochain que le Scolasticat de Marie Immaculée eût été fondé à Edmonton sous le regretté Mgr Legal.

La maison occupée par les Scolastiques sert actuellement de Grand Séminaire; c'est la province anglaise des Oblats qui en a charge.

A l'occasion de ce départ un petit concert intime fut organisé auquel MM. les abbés Murden et Baudoux, ainsi que les Frères Beveridge et Dussault prirent la parole.

32 délegués du cartel avicole

Régina. Des 114 nominations comme délégués du Cartel d'aviculture de la Saskatchewan, 32 ont été élus par le vote de la semaine dernière. Tous les directeurs, à l'exception de Mme Morrison, ont été rechoisis comme délégués.

Les 32 élus se réuniront à Régina le 9 mars pour procéder à la formation du bureau de direction.

Trois succursales pour l'entreposage des oeufs seront ouvertes à Régina, Moose-Jaw, et Saskatoon. Le nombre des membres actuellement est de 18,000, dont 908 marchands.

Tél. No. 2984 Avenue Centrale et 10ème rue
Bureau " No. 2983

RAMSEY'S

Le Magasin où vous obtenez meilleure satisfaction.

Manteaux de Printemps maintenant en Magasin

Nous offrons un beau choix dans un large assortiment— Pas deux manteaux semblables. Tous les derniers modèles. Le style et les couleurs de ces manteaux sont du dernier cri. Entrez les voir.

COSTUME POUR DAMES
chics et très utiles. Nouvelles couleurs de fantaisie.
Prix $8.25 et $9.75

CHEMISES POUR HOMMES
en drap fin "Broadcloth" couleurs de fantaisie ou unies.
Encolure: 14½ à 18
Prix $2.00

SOULIERS ET "OXFORDS" POUR DAMES
Un large assortiment dans les nouveaux modèles et styles.
Prix $2.95 et $3.95

CHANDAILS DE FANTAISIE POUR DAMES
tout laine, et soie-laine dans toutes les grandeurs à
$3.95 et $5.00
Dernière nouveauté dans ces modèles.

UNE COMMANDE DE TISSU LAVABLE
pour robes vient d'arriver. Quelque chose de nouveau dans les patrons et les couleurs.
Largeur 32 pouces et 36 pouces à
39c et 45c la verge

CHAUSSURES ELEGANTES POUR HOMMES
genre "Oxford" couleur: brun ou noir.
Prix $3.95 et $5.00

CLAQUES de tous les modèles, largeurs et pointures; pour hommes, femmes, garçons, filles et enfants.

$1 Aubaine d'un Dollar chez MILLER $1

UN HEUREUX ACHAT NOUS PERMET DE VOUS TRANSMETTRE CETTE EPARGNE.

MOUCHOIRS "FINI TOILE" MESSIEURS. Prix régulier 8 pour $1.00. DEBLAIEMENT .... 16 pour $1.00

GANTELETS POUR AUTO, couleur noir ou jaune. Très moux et pliables. Vous ne les avez jamais payés moins que $2.00. AUBAINE .... $.100

CHAUSSETTES POUR HOMMES, tout laine avec tricot par rayures. Large assortiment dans les couleurs. Ordinairement vendues à 65c et 75c la Paire AUBAINE 2 PAIRES POUR $100

RALPH MILLER, LIMITED

Marchandises échangées si elles ne donnent pas satisfaction.

915 Ave. Centrale. Prince-Albert, Sask.

Des croix sont brûlées à Régina

Régina. Deux croix lumineuses mesurant trois pieds et demi de haut et deux pieds de large ont été érigées et brûlées par des mains inconnues, la semaine dernière, dans le Broad Street Park de Régina. L'une fut éteinte par la police et l'autre par un résident de l'endroit.

C'est l'inauguration de la campagne diabolique du Ku Klux Klan.

Le voyage de l'Université de Montréal

Le départ du troisième voyage de l'Université de Montréal dans l'Ouest par le Pacifique Canadien se fera de Montréal le 9 juillet. Retour le 30 juillet.

Les voyageurs visiteront Calgary (le stampède), Field, le lac Louise, la vallée Yoho, le lac d'Emeraude, Vancouver, les grands lacs, etc.

Emile St-Godard, champion international

Québec. — Notre compatriote Emile St-Godard de LePas, Man., vient de remporter le championnat international de Dog Derby en parcourant les trois étapes de 40 milles chacune en 11 heures et 37 minutes.

Leonard Seppala de Nome, Alaska, se classa deuxième en parcourant la même distance en 11 heures et 57.

Les suivants étaient: Georges Chevrette de Québec, en 12 h. 18; Paddy Nolan, Québec, en 13 h. 15; Frank Dupuis, Québec, en 13 h. 27.

Les touristes auront 90 jours au lieu de 30

Ottawa. — L'hon. W. D. Euler, ministre des douanes, annonce que les touristes américains venant au Canada pour visiter notre pays auront un permis de 90 jours, au lieu de 30 jours seulement, comme par le passé. Le gouvernement américain accorde le même privilège aux Canadiens qui visitent les Etats-Unis. Le permis sera nominalement de 30 jours, comme par le passé. Seulement on pourra le renouveler deux fois.

On croit que ces concessions encourageront considérablement le mouvement du tourisme au Canada comme aux Etats-Unis.

Pour empêcher la qualité du blé canadien de baisser

Ottawa. Le comité d'agriculture de la Chambre des Communes s'est élevé contre l'introduction dans l'Ouest de nouvelles espèces de blé non certifiées. C'est une menace à la qualité supérieure de nos produits. Il demande à la Chambre d'amender la loi des grains de semence de telle sorte qu'on ne puisse accorder droit de cité à une nouvelle espèce de blé de pauvre qualité.

A cause de la mauvaise habitude de mêler les diverses variétés de blé, voici que sur le marché de Liverpool le blé canadien est devenu inférieur à celui de l'Orégon. A cause de cela aussi, les fermiers ne se trouvent plus à mettre en vente du vrai blé Marquis.

Diminution des impôts en Ontario

Toronto. — La taxe provinciale sur les salles de pool qui rapporta $100,000 par année est abolie, étant une taxe municipale.

L'impôt de luxe sur les eaux gazeuses qui donnait un revenu annuel de $102,000 est aboli.

L'impôt sur les spectacles jusqu'à 25c donnant un revenu annuel de $600,000 est abandonné.

Le prix des permis pour les autos est réduit de $5 tel que déjà annoncé, ce qui occasionnera une économie de $1,750,000 à $2,000,000.

Le trésorier provincial d'Ontario est optimiste

Toronto. — L'hon. J. D. Monteith, présentant son premier rapport financier à la Chambre Ontarienne, déclarait que la province était entrée dans la voie de la prospérité et que cette année, au lieu d'un déficit elle enregistrerait un surplus de $156,000 dans ses livres.

ALBERTVILLE, Sask.

Mercredi dernier avaient lieu les funérailles de Mme Veuve L. Racine de cette paroisse décédée à l'âge de 86 ans et quelques mois. Un grand nombre de personnes ont tenu à rendre un dernier hommage à cette pieuse personne qui fut tout dévouement.

Le deuil était conduit par M. Amédée Racine son fils, et par M. et Mme Charles Goulet son gendre et sa fille. Les porteurs étaient MM. Trefflé Gobeil, Arthur Dussault, Henri Corriveau, et Amédée Gobeil. MM. Alphonse Goulet et Willie Racine, accompagnés de Mmes Arthur Dussault, Trefflé Gobeil, Henri Corriveau et Auguste Corriveau portaient la bannière des Dames de Ste Anne.

—Nous désirons féliciter chaleureusement M. Augustin Pelletier, maître de poste, pour le geste patriotique qu'il vient de mettre à son crédit: ayant reçu du percepteur de l'impôt sur le revenu de Prince-Albert tout un assortiment de formules anglaises de l'impôt sur le revenu, il a réclamé des formules françaises, en rappelant à cet individu que les gens d'Albertville tiennent à leur langue et entendent s'en servir.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler à nos fermiers d'Albertville et du district que le Cartel du blé (Wheat Pool) vient de faire imprimer des contrats français. Nous comptons que tous ceux qui deviendront membres de cette association exigeront un contrat rédigé en français. Puisque le Cartel manifeste le désir de nous respecter, montrons-lui que nous apprécions sa bonne volonté à notre égard et que nous sommes logiques avec nous-mêmes lorsque nous réclamons du français. "Si nous voulons du français au Canada, a dit un grand évêque de chez nous, *Exigeons-en* et surtout *servons-nous-en*".

Accusé par M. Bureau

Buchanan, Sask. — L. P. McNamee, ex-président de l'Union des fermiers du Canada, vient de lancer dans une assemblée publique une campagne de souscription en faveur de Milton N. Campbell, député fédéral du comté de Mackenzie.

M. Campbell aurait répondu à quelqu'un qui lui parlait du scandale des douanes: "Je crois que vous trouveriez qu'il y en a beaucoup plus qu'on dit si vous faisiez une enquête." A cause de ces paroles, M. Jacques Bureau lui a intenté une action en dommages de $8,000.

M. McNamee voudrait recueillir parmi les progressistes $10,000 pour défendre la cause de M. Campbell. Le président de l'assemblée, S. H. Edgar a dit: "Si Campbell a prononcé ces paroles, qu'il paie ses propres bêtises."

PONTEIX, Sask.

—A l'instar des plus grandes villes américaines, telles Chicago et San Francisco qui après avoir éprouvé de terribles désastres se sont reconstruites plus substantielles qu'elles ne l'étaient auraravant, notre petite ville de Ponteix, à la suite des incendies qui ont ravagé d'abord la partie centrale des affaires puis la jolie église paroissiale, traverse en ce moment une ère de progrès tout à fait remarquable et s'embellit rapidement par des constructions durables et modernes.

Grâce à l'initiative de notre dévoué curé M. Poirier lequel avec son vicaire M. Roy dirige nos destinées spirituelles et à celle de M. Liboiron, maire de la ville, et M. Stringer, maire suppléant de la municipalité rurale, les dirigeants de nos destinées commerciales, notre paroisse est aujourd'hui reconnue comme étant un des centres canadiens-français les plus importants en dehors de la province de Québec. Nous ajouterons aussi à cette nomenclature le nom de feu le curé Royer dont le dévouement fut si remarquable dans les commencements de cette colonie.

—A Ponteix on parle le français dans tous les magasins, postes d'affaires et édifices publics. Tous nos gens, même des Anglais, sont fiers de l'enseigner à leurs enfants; en cela ils sont habilement secondés par les religieuses du couvent aussi bien que par les professeurs de nos écoles.

—Afin de donner aux lecteurs une idée juste de la position financière de notre population, il n'y a qu'à mentionner le fait que plus **d'un million** de boisseaux de blé d'une qualité supérieure ont été vendus ici l'automne dernier et que le bazar qu'on avait organisé au profit de l'église accuse un profit dépassant $12,300.00.

—M. J. E. Lacourcière, avocat, qui a pratiqué plusieurs années à Montmartre, et qui depuis trois ans exerçait sa profession à New-York est arrivé parmi nous pour y demeurer définitivement.

—Nous remarquons que M. Jodoin demande des soumissions pour la construction d'une salle de quilles et de billard.

—Un nouveau journal anglais du nom de "Ponteix Reporter" a fait son apparition la semaine dernière et promet de se développer rapidement. On dit même que les propriétaires construiront un bel édifice.

—Messieurs l'avocat Arthur Marcotte, Raphaël Larochelle et Napoléon Lacoursière sont allés par affaire à Régina la semaine dernière.

—Le Révérend Père Auclair, visiteur des écoles, était de passage ici ces jours derniers.

Les Nouvelles en quelques lignes

CHICOUTIMI.— Le R. P. Ubald Deranleau vient d'être installé par Dom Pacôme, comme prieur titulaire de la Trappe de Notre-Dame de Mistassini.

LES TROIS-RIVIERES.— (D. N. C.) La paroisse de Ste-Marie de Shawinigan vient d'être plongée dans le deuil par la mort de son curé, M. l'abbé C.-O. Baribault, survenue dans le courant de la nuit.

WARMAN, Sask. — Archi E. Randall ayant perdu la raison à la suite d'une accusation de vol s'est tué d'un coup de fusil.

WINNIPEG.—L'enquête des douanes a fait porter sur la Winnipeg Church Goods certaines accusations qui impliquent cette compagnie dans les affaires de fraude sur l'entrée en franchise d'objets imposables.

SASKATOON. — Depuis hier, 1er mars, on sert le lait dans tous les restaurants dans des bouteilles cachetées qui doivent être ouvertes en présence du consommateur. C'est le conseil de ville qui, à la demande du Local Coucil of Women, a décrété cette mesure.

REGINA. — Quelque 12,000 Hongrois doivent venir dans l'Ouest en 1927. L'an dernier il y en eut 4,500. Le comité d'immigration des presbytériens s'apprête à les recevoir. On se demande ce que les catholiques vont faire de leur côté.

MONTREAL.—M. le chanoine Edouard Tessier, curé de Saint-François-du-Lac, diocèse de Nicolet, est mort à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 69 ans.

ST-ETIENNE DES GRES. — St-Etienne des Grès, vient d'être la scène d'un incendie qui a détruit de fond en comble le couvent des Révérendes Filles de Jésus, ainsi que le magasin général et la résidence privée de M. Rosaire Bournival. Le sinistre ne dura pas plus d'une couple d'heures, et durant cet espace de temps eut le temps de faire des dommages évalués à plusieurs milliers de piastres.

OTTAWA. — M. Arthur Gibson, entomologiste du Canada est allé à Atlantic City, pour une convention pendant laquelle l'on discutera les moyens d'exterminer les moustiques, surtout les maringouins.

MECANICIEN DEMANDE

ON DEMANDE immédiatement un mécanicien de langue française avec bonne expérience pratique des automobiles, tracteurs et machines agricoles. S'adresser à Garage Bégrand, Boite 15, Hoey, Sask. 50-7-C

MENAGERE DEMANDEE

ON DEMANDE immédiatement une bonne ménagère sérieuse et d'âge moyen pour prendre soin du ménage et du jardin sur une ferme. Un salaire rémunérateur sera payé avec un supplément à l'époque des moissons. Travail à l'année. S'adresser à Fénélon Bourlon, Ponteix, Sask. 48-1-P

OFFRES DE SERVICE

UNE DAME compétente demande position de cuisinière dans un hotel près d'une église catholique. Salaire exigé, $50. par mois. S'adresser à boite 102, Eston, Sask. 49-1-P

DIVERS

BON PRIME—Ce Bon et 25c donnent droit à recevoir franco par la malle, trois Albums Illustrés; aventures amusantes de Tilutin, lecture gaie et honnête. Le Messager du Livre, 2696 Notre-Dame Ouest, Montréal. 39-6-C

PRETS D'ARGENT sur fermes en culture. International Loan Company, 404 Trust and Loan Bldg., Winnipeg, Man. 20-x-C

ON DEMANDE à acheter un bon magasin ou garage dans un centre Canadien de préférence. Adressez toute communication à Paul Pelletier, 322 Ave. E. South, Saskatoon, Sask. 48-52-P

FAMILLE canadienne-française désire un appartement de 6 ou 3 pièces dans centre canadien, pour mai prochain. Exposer conditions et prix du loyer. S'adresser à Boite L-S-B. a-s du "Patriote", Prince-Albert, Sask. 50-52-C

UN VEUF de 56 ans et de bonne position, désire correspondre avec veuve ou célibataire en vue de reconstituer son foyer. S'adresser à Boite H.-T. a-s du Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask. 50-2-P.

Marché aux grains de Prince Albert

No. 1, $1.18; No. 2, $1.13; No. 3 $1.06; No. 4, 96c.

Marché aux grains de Winnipeg

Amber durum. — No. 1, 1.53 3-4; No. 2, 1.45 3-4; No. 3, 1.39 3-4; No. 4, 1.24 3-4.

Red durum. — No. 1, 1.22 3-4; No. 2, 1.20 3-4; No. 3, 1.17 3-4.

Blé. — No. 1 northern, 1.39 3-4; No. 2 northern, 1.35 1-2; No. 3 northern, 1.27 3-8; No. 4, 1.16 3-4; No. 5, 1.02 3-4; No. 6, 90 3-4; fourrage, 83 3-4; voie, 1.39 3-4.

Avoine. — No. 2 C.W., 62 1-8; No. 3 C.W., 53 1-8; extra 1 fourrage, 52 1-8; No. 1 fourrage, 50 3-8; No. 2, 47 5-8; rejetée, 44 5-8; voie, 58 1-8.

Orge. — No. 3 C.W., 69 5-8; No. 4, C.W., 67; rejeté, 63 3-4; fourrage, 62 3-4; voie, 69 3-4.

Lin. — No. 1 N.W.C., 1.91 1-4; No. 2 C.W., 1.87 1-4; No. 3 C.W., 1.67 3-4 rejeté, 1.62 3-4; voie, 1.91 3-4.

Seigle. — No. 1 C.W. et No. 2 C.W., 1.00 3-4; No. 3 C.W., 96; rejeté, 2 C.W., 95 1-4; rejeté, 94 1-4; voie, 1.01 1-4; tough, 5, 10 3-4, 17 5-8 et endessous.

Marché aux animaux de Prince-Albert

Peu d'arrivées avec marché aux bestiaux inactif.

Marché aux cochons changeant et tendant à la hausse avec sélects à $10.15.

Marché aux animaux de Winnipeg

Arrivées: 1,260 bestiaux et veaux, 1,890 cochons, 127 moutons et agneaux. Toutes les variétés de bestiaux trouvent facilement prise avec des prix équivalant ceux de la semaine dernière. Les cochons ont monté de $15c, avec sélects à $10.65 et $11.70.

Les agneaux de boucherie atteignent $11.75.

Marché de la fermière

Beurre: 35, 45, 50c. la lb;
Oeufs frais: 60c. la dz;
Patates: $1.25 le minot;
Carottes: 5c. la lb;
Volailles: 28, 30c. la lb.

SHERBROOKE. — Un convoi de fret a déraillé à la fin de la semaine sur le réseau du Canadien National à Hillhurst, près de Coaticook. Cette fois, 22 wagons ont sauté hors de la voie et une dizaine sont tombés dans un profond ravin. Les dommages matériels sont élevés, mais il n'y a eu personne de blessé.

"GRATRIX"

Le lampion idéal par excellence.

Composition spéciale. Disque merveilleux
Mèche appropriée.
PRIX SUR DEMANDE.

M. M. FARLEY & MYERS LIMITEE
110, Est rue James. WINNIPEG,
Représentants de F. BAILLARGEON LIMITEE No. 2

PETITES AFFICHES
Tarif

TOUTES DEMANDES—
Location maison, chambres, magasins, etc.
—A vendre, Perdu, Trouvé, etc.—
25 Mots ou moins, 50 sous.
Un sou du mot additionnel.
La même annonce, 5 insertions pour $2.00.
NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS— 50 sous par insertion.

INSTITUTEURS DEMANDES

Les Commissions scolaires qui désirent des instituteurs bilingues particulièrement les instituteurs de cette catégorie qui sont sans emploi sont priés de communiquer avec le Chef du Secrétariat de l'A. C. F. C., a-s du "Patriote de l'Ouest", Prince-Albert, Sask.

ON DEMANDE une institutrice catholique bilingue pour l'école Cantal No. 1939. Salaire $1100.00 par année. Pourra pensionner au presbytère. S'adresser à Eugène Gervais, secrétaire, Alida, Sask. 49-1-P

ON DEMANDE pour le 1er mars, une institutrice ou instituteur catholiques de 2ème classe et posvant enseigner le français aussi bien que l'anglais. Prière de mentionner salaire exigé. S'adresser à D.-A. Hipkins, secrétaire, Ecole Barrierville No. 3015, Pré Ste-Marie, Sask. 48-51-C

ON DEMANDE un instituteur bilingue de deuxième classe pour l'Ecole de Kermaria No. 775. Ouverture des classes le 1er mars. Donner références et dire salaire demandé. S'adresser au Révérend Père A. Robveille, secrétaire, St-Brieux, Sask. 48-52-C

INSTITUTRICE bilingue qualifiée pour la Saskatchewan demandée pour l'école Pelletier, 15 élèves, 4 milles de la Ville, S'adresser à H. Le Moyne, secrétaire, Gravelbourg, Sask. 50-51-P

A VENDRE

EN VENTE, un grand et magnifique garage fraîchement peint, ainsi qu'une boucherie. Conditions faciles, Bonne clientèle assurée. S'adresser à Casier 447, Verwood, Sask. 47-51-C

AVOINE de semence de première qualité à vendre. Pour plus de renseignements écrivez à Max Gauthier, Tisdale, Sask., 49-1-P

A VENDRE une section de terre (640 acres) pour $12,000.00 avec machine à battre et une charrue pour tracteur. Deux bons puits. Bonnes bâtisses à trois milles et demi du Village de Lampman, Sask. Comptant $4,000.00, balance à termes. Vendrai séparément chaque quart de section pour $3,000.00 à l'exception de celui sur lequel se trouvent les bâtisses qui est de $5,000.00. S'adresser à Jos. Dufaut, Forget, Sask. 49-2-C

MACHINES agricoles usagées, mais en parfaite condition, et à des prix très avantageux. S'adresser à Hendrick Despins, Marcelin, Sask. 49-1-C

HOTEL à vendre, comprenant en plus des autres pièces, une salle de billard et une salle de danse. Centre franco-canadien. Termes $3000 comptant, balance à termes faciles. S'adresser à R. Neefs, Hoey, Sask. 49-51-P

TABAC NATUREL, en feuille, récolté au pays, 12 variétés. Tabac coupé, mélange, doux, exécuté sur commande. Liste de prix et échantillon 1-20. 10c. Adressez J.J. Gareau, St-Roch l'Achigan, Qué. 4-1-P

AVOINE de semence 65c, Patates commerciales Canada B, Patates de semence, Foin pressé. Pour livraison immédiate ou future. Ecrivez de suite à G.Mauguière, Meota, Sask. 50-51-P

BOUTIQUE de Forge, complètement outillée, avec soudeur à acétylène. Bon emplacement pour Forgeron de langue française et de religion catholique. Propriétaire forcé de vendre pour cause majeure n'ayant rien à faire avec la forge. Ecrivez directement à Louis Demay, St-Brieux, Sask. 51-1-P.

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou à échanger pour un quart de section près d'un village, une salle de billard avec salon de coiffeur et résidence sités dans un bon centre franco-canadien. Pour renseignements, s'adresser à Boite L.A.J.—Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask. 49-1-C

A VENDRE OU A LOUER

RESTAURANT ou maison de pension dans un village très actif. Bon poste pour commerce d'épiceries. Pour renseignements, s'adresser à J. Roy, Verwood, Sask. 50-51-P

A LOUER

GRAND magasin (24 x 40) avec logement audessus. De plus il y a hangar de 16 x 20 et un garage de 14 x 18. Centre mixte français - anglais. S'adresser à Mme M.-H. Georget, Boite 7, Domrémy, Sask. 51-3-P.

DEMANDE D'EMPLOI

UN COUPLE marié, sans enfants, désire position, sur ferme dans maison à part, mentionner salaire. S'adresser à Donat Lafontaine, Villefranche, Sask. 51-P